

Emmanuel Bonjean

Souvenirs de jeunesse
(1795-1822)

publiés par
Anne-Brigitte DONNET

Introduction

Dans une communication présentée à la Société d'histoire du Valais romand, le 27 avril 1930, à Vouvry, M. Albert Cornut révéla au public l'existence des Souvenirs de jeunesse de son grand-oncle, Emmanuel Bonjean. Il se contenta, à cette occasion, de donner lecture des meilleures pages du manuscrit, intéressé, semble-t-il, par la seule anecdote. L'exposé de M. Cornut parut la même année dans les Petites Annales valaisannes.

Avec l'acquisition de l'original en 1963 par les Archives cantonales valaisannes (cote : Ms litt. 38/1), les historiens du XIX^e siècle doivent s'estimer comblés, mais il est grand temps de le rendre accessible à un plus vaste public pour qu'il en apprécie le charme et les nombreuses richesses. Qui est donc Emmanuel Bonjean et que renferment ces Mémoires ou Souvenirs ?

L'Armorial valaisan, sous la rubrique Emmanuel Bonjean (1795-1841 [sic]), mentionne les principales étapes de sa carrière militaire et civile : « Soldat au corps des Gardes d'honneur de Napoléon 1813-14, précepteur à Vienne 1816-1820, notaire 1822, vice-grand-châtelain du dizain de Monthey, secrétaire de la Constituante 1839, député au Grand Conseil 1840, collabora avec Joseph Barman à la rédaction de la plupart des écrits politiques du temps. »

Dans ses Mémoires historiques sur le Valais (1798-1834), le chanoine Anne-Joseph de Rivaz voit en lui la « meilleure plume » du parti des libéraux bas-valaisans et l'auteur d'articles, anonymes pour la plupart, parus dans le Nouvelliste vaudois, ardent défenseur de l'égalité politique entre le Haut et le Bas-Valais.

Avec ses Mémoires, Emmanuel Bonjean nous renseigne lui-même sur ses années de formation, c'est-à-dire de sa naissance en 1795 jusqu'à l'âge de 26 ans en 1822. L'original se présente sous la forme d'un cahier manuscrit de 144 pages (18,2 × 25,3 cm) qui débute à la page 3, la page de titre ayant disparu. L'écriture, fine et élégante, lisible, s'incline vers la droite.

L'auteur a subdivisé son texte en un avant-propos et trois parties.

La première partie, intitulée : « Première période depuis ma naissance jusqu'à l'âge de seize ans », embrasse les années 1795 à 1812, c'est-à-dire son enfance à Vouvry et ses études chez les trappistes ; la deuxième partie, « Seconde période, jusqu'à l'âge de vingt ans », de 1812 à 1816, relate sa brève carrière au corps des gardes d'honneur, ses expériences d'enseignant et d'employé de commerce à Fribourg ; la troisième partie, « Troisième période, jusqu'à l'âge de vingt-six ans », recouvre les années comprises entre 1816 et 1822, à savoir le temps de son préceptorat à Vienne, avec ses heurs et malheurs, son retour définitif en Valais, son mariage et son établissement. A la dernière page figure de la main de Bonjean la date d'achèvement : « Vouvry, le premier juillet 1822 ».

*

Le nom d'Emmanuel Bonjean s'ajoute à la brève liste des Valaisans qui, au XIX^e siècle, ont rédigé des souvenirs autobiographiques. Tels sont, dans l'ordre chronologique de leur publication, ceux du capitaine Hyacinthe Cle-

menso (1781-1862), avec les Souvenirs d'un officier valaisan au service de France..., rédigés en 1854, à l'âge de septante-trois ans; ceux du peintre Laurent Ritz, dont les Notizen aus seinem Leben se déroulent de sa naissance jusqu'en 1853; ou encore ceux du Dr Antoine Kaempfen, chirurgien-major au service de France, rédigés vers 1836; plus tardivement et écrits à plus de quatre-vingts ans, les Mémoires de Louis Robatel, officier valaisan au service d'Espagne, puis de France.

Bonjean précède ces auteurs dans le temps; il n'a que vingt-six ans quand il entreprend en 1822 ce bilan de son existence. Plus longuement que Kaempfen, lequel écrit d'ailleurs dans une langue peu maîtrisée, Bonjean évoque ses années d'enfance et d'études en Valais, à la Valsainte et à Vienne. Sur d'autres plans que sa jeunesse, le Bas-Valaisan se distingue de ses contemporains. Grâce à la formation reçue à la Valsainte et aux Camaldules, aux conversations entretenues avec des maîtres et des camarades français, à quoi s'ajoutent sa passion pour la lecture et une longue pratique de l'analyse et du résumé de textes historiques, il a acquis une aisance d'écriture digne d'intérêt. Laissons de côté les longueurs dues à un étalage d'érudition, péché de jeunesse, ou l'exploitation systématique de sources historiques: il faut relever une vivacité et une élégance d'expression rare dans ce canton, le goût moins du pittoresque que de l'anecdote et un penchant affirmé pour l'introspection digne du meilleur catholique.

*

Quand, une nouvelle fois, Emmanuel Bonjean se retrouve en Valais, le 3 octobre 1820, il n'est pas vraiment dans son intention de se fixer dans sa commune d'origine. Soucieux avant tout d'assurer sa subsistance, il se « fait chercher des places dans l'étranger par toutes les personnes de sa connaissance qui pouvaient le servir ». Pour ne pas avoir à implorer le secours de sa famille, il accepte de tenir l'école générale de sa commune « sous la condition expresse d'y pouvoir introduire l'enseignement mutuel et qu'il tiendrait l'école trois ans de suite ». Plus que jamais à la recherche de son indépendance et d'une place honorable dans la société, il se met ensuite à l'étude du droit. Il a entre-temps noué de tendres liens avec Marie Fumey, « jeune personne qui, à un charme extérieur, joignait, écrit-il, de précieuses qualités morales, un cœur bon et sensible, une âme aimante et un esprit très susceptible de culture ». Il l'épouse le 3 septembre 1821 après quelques péripéties et le 25 mai 1822 il est reçu notaire. Il a 27 ans quand il achève, le 1^{er} juillet 1822, à Vouvry, la rédaction de ses Souvenirs et se déclare « heureux au sein de son ménage, ayant totalement renoncé aux fumées de l'ambition, ne souhaitant de posséder qu'une honnête médiocrité ».

Ce texte où Bonjean lui-même dit trouver « matière à réflexion » apporte une rare contribution à la biographie d'un futur homme politique libéral bas-valaisan. Ces souvenirs renferment en effet ses années d'apprentissage dans son milieu familial et à l'extérieur du canton, puis donnent des aperçus sur sa formation intellectuelle, enfin rappellent les divers emplois remplis au fil des circonstances. Ils nous permettent surtout de dresser le portrait d'un homme attachant.

A quoi ressemblent les premières années de Bonjean ? Né à Vouvry en 1795, il y demeure jusqu'à l'âge de dix ans — enfance sans soucis sinon sans peines. Sa mère disparaît prématurément quand il a cinq ans, et, à la suite de dissensions familiales, il est confié à ses grands-parents maternels. Dès 1805 il alterne séjours à la Valsainte et séjours à Vouvry. De cette période Bonjean retrace surtout ce qu'il qualifie de « malheurs domestiques », c'est-à-dire l'absence de tendresse maternelle, l'éloignement et l'incompréhension que manifestent son père, ses frères à l'égard d'un enfant qui choisit une voie différente des leurs : « rentrer dans la classe des laboureurs, dit-il, je regardai cela comme une injure », et qui renonce à l'état ecclésiastique initialement envisagé. De plus, l'entretien de Bonjean à la Valsainte représente une charge financière vite abandonnée. Plus lumineuse reste l'image de ses grands-parents qui l'entourent de leurs soins attentifs. C'est son grand-père qui l'accompagne à la Valsainte en 1805. Il reçoit des visites de sa grand-mère, « gravissant malgré son grand âge les montagnes de la Valsainte pour venir voir un instant son cher petit nourrisson ». « De tous les souvenirs passés, ajoute-t-il, c'est le sien qui me reste le plus profondément gravé dans l'âme. »

Nous découvrons également au fil des Mémoires ce que fut la formation de Bonjean, depuis ses premiers pas sous le maître d'école de son village, puis à la Valsainte, jusqu'à ses études postérieures et ses recherches personnelles.

A Vouvry, il sait un peu lire et écrire ; il apprend la langue française, pour lui étrangère, puisque, à son retour de Paris en 1809, il avoue ne plus comprendre le langage qu'il avait parlé, c'est-à-dire son patois local. Très tôt la réputation du pensionnat de la Valsainte lui parvient et il obtient d'y poursuivre ses études ou plutôt de les reprendre, car il fallut, précise-t-il, le ramener aux principes. En 1809, de retour à Vouvry, il continue sa rhétorique à Monthey et en 1810, une nouvelle fois à la Valsainte, il étudie la logique et l'algèbre.

Avide d'instruction, Bonjean regrette de ne devoir qu'à ses seuls efforts ses connaissances et il se plaint aux Camaldules à Paris de n'avoir rien appris que par lui-même. Heureusement, il aime « les livres et la lecture » et affiche une prédilection pour les romans, « ces livres frivoles », ces sortes d'aventures chevaleresques, les livres d'histoire et de géographie et les relations. Lors de la campagne de Leipzig, la conversation de ses camarades mal instruits ne peut compenser la pénurie de livres. Et s'il dispose de temps libre, comme ce sera le cas durant ses préceptorats en Autriche, il le consacre à se perfectionner en histoire et en géographie, ou encore, chez son curateur à Vouvry, se délasse le soir de ses fatigues « avec les souverains de l'antiquité » et se console de dures journées « en couchant de mémoire sur le papier l'histoire des quatre grandes monarchies anciennes ».

Très vite Bonjean se heurte à des difficultés matérielles dues en partie à l'hostilité familiale à l'égard de ses goûts, et sa pension à la Valsainte n'est plus payée. « J'étais ainsi repoussé du sein de ma famille, et cela pour n'avoir pas voulu embrasser un état qui n'était pas le mien. »

La Valsainte, d'une autre façon, offre alors à Bonjean l'occasion de gagner son entretien en assumant « quelques leçons de français et de latin ». Il n'a que douze ans. Tel est l'avenir auquel ses goûts et sa formation littéraire le prédestinent si les circonstances historiques, grâce auxquelles il fera une brève

carrière de garde d'honneur au service de Napoléon et une louable ambition, satisfaite en entamant le droit, ne l'en détournaient.

Dès l'âge de douze ans et jusqu'en 1822, Bonjean ne cessa d'exercer une activité de pédagogue. Il paie ainsi son entretien à la Valsainte, continue de même aux Camaldules « où il instruit des jeunes gens ou plus ou presque aussi âgés que lui ». En Autriche, la charge de sous-gouverneur chez les comtes Daun en Moravie, lui permet de survivre. Il a, dit-il, « toute la charge sur le bras » en devant enseigner « les langues latine et française, la géographie, l'histoire et le calcul ». A deux reprises, ces activités deviennent plus officielles. En 1811, il remplace le régent de l'école de Vouvry, récemment décédé et en 1820, à son retour d'Autriche, « pour employer le temps qui lui restait à passer chez lui d'une manière utile pour lui et avantageuse pour ses compatriotes, il se chargea de l'instruction d'une vingtaine de jeunes gens ». Mais décidé à s'établir en Valais dès le moment où il s'éprend de Marie Fumey, il consent à prendre la responsabilité « de l'école générale de sa commune sous la condition expresse d'y pouvoir introduire l'enseignement mutuel et qu'il tiendrait l'école trois ans de suite ».

Cette occupation n'est pas une sinécure. Preuve en sont les réflexions que Bonjean ne peut s'empêcher d'exprimer. Très modestement, il reconnaît au début n'être guère capable de remplir ses fonctions, vu son jeune âge, « et le manque de raisonnement et de direction ». Il n'a alors que douze ans. Il reconnaît aussi qu'il lui fallait toujours un travail préliminaire, qui en douterait ? et le maître de ce temps-là affronte déjà « les murmures des parents, l'un le trouve trop jeune, l'autre se plaint du peu de progrès de son enfant ». Autre motif d'amertume : le peu d'écho rencontré auprès de ses élèves : « ce n'est qu'à force de sueurs et de cris que je parvenais à graver quelque chose dans ces têtes dures et ingrates ».

Une fois de plus, le désœuvrement, le peu de goût pour le métier de laboureur et le hasard de l'histoire le poussent, en 1813, à s'enrôler au corps des gardes d'honneur au service de Napoléon. De Lyon à Dresde, de la campagne de Leipzig à l'hôpital de Lunéville, Bonjean se contente d'énumérer ses étapes, prétexte à évocations historiques aussi monotones que la vie quotidienne faite de « marches perpétuelles et de privations continues ». Il ne retient en effet « que la fatigue qu'il éprouvait », la disette qui les dévorait et la vermine qui les rongeaient.

Rien, cependant, ne désarçonne Bonjean ; même si les livres l'attirent toujours plus qu'autre chose, s'il refuse obstinément de « rentrer dans la classe des laboureurs », « une injure », et s'il a cru, un bref moment, être appelé à une vocation ecclésiastique en demandant son admission au noviciat des Capucins, il se plie aux circonstances et affronte bravement le sort, même contraire. Ainsi le voit-on, en 1814, entrer au service d'une demoiselle Ducrest, qui tenait « une boutique bien achalandée », à Fribourg. Bonjean ne se sent aucun talent pour les livres de comptes et préfère les livres aux marchandises, mais ne nous renseigne pas davantage sur le genre de commerce où il est employé un peu plus d'une année.

Quelle que soit l'activité exercée, Bonjean, très vite conscient de son peu d'aisance matérielle et de celle des siens, de son abandon à lui-même, n'a qu'un souci, assurer son indépendance et qu'une ambition, se procurer un état honorable.

Nul mieux que Bonjean ne pouvait résumer les principaux traits de son caractère : « jeune et ardent, écrit-il, plein de fougue, n'ayant jamais la patience de réfléchir, ... l'impulsion d'un instant était la règle de mes sentiments, comme mes sentiments étaient toujours les principes de toutes mes actions, ... l'expérience ne m'avait pas encore instruit. A ce dangereux caractère se joignait une imagination qui me peignait tout en beau et tout possible ; une tournure d'esprit romanesque, une admiration innée pour le beau sexe, entretenue par une fréquente lecture de romans, une âme inflammable à l'excès, un cœur passionné et n'éprouvant qu'un besoin, celui d'aimer et d'être aimé. »

Aucun détail cependant sur son apparence physique, à l'exception d'une seule allusion à des « avantages extérieurs » sur lesquels il estime « assez juste » ne point compter pour apprivoiser la jeune et jolie Fribourgeoise dont il est épris en 1815. Comme si sa personne ne l'encomrait pas et aucune inquiétude narcissique ne le tourmentait. Tel est d'ailleurs le cas pour la plupart des auteurs valaisans de mémoires, mais leur âge explique probablement cette discrétion.

En dehors de cette fougue juvénile, de sa naïveté et même de sa présomption, reconnaissons à Bonjean d'indéniables qualités morales. Ce sont aussi bien celles du chrétien convaincu, attentif à ne pas négliger ses devoirs religieux, scrupuleux au point de craindre, avant d'engager une bataille, « une éternité dans les abîmes de laquelle chaque instant peut le précipiter », s'il n'est pas réconcilié avec Dieu, ou prosélyte zélé à l'occasion. L'exemple le plus frappant de cette foi est la soumission indéfectible de Bonjean aux « décrets » de la Providence, véritable leitmotiv de ces Mémoires et sa confiance en une Eglise, consolatrice des affligés.

Tel fut Bonjean qui mesura ce que peut être la solitude d'un enfant, trop tôt privé de sa mère, sans le recours à l'affection paternelle, et vite éloigné de ses grands-parents. Détresse morale à laquelle, sur ce plan-là, l'existence n'offrit que de dérisoires compensations jusqu'à sa rencontre avec Marie Fumey. Détresse également matérielle qui le força, dès l'âge de douze ans et sans répit, à prendre son destin en main. Ce qu'il fit avec courage, mais non sans mélancolie.

Celle-ci court tout le texte, expression d'un état d'âme romantique, qui est dans l'air du temps, et manifestation d'une sensibilité d'adolescent. Que cette humeur sombre ait sa source dans les répercussions de l'histoire sur les individus est indéniable et l'image de Bonjean, courant l'Europe à la recherche d'un établissement, revenant périodiquement à Vouvry, ne peut que susciter beaucoup de compassion. Tel est aussi le sentiment de l'amoureux contrarié qui cache son chagrin dans la solitude, de l'« être sensible et pensant » à qui la nature offre un véritable asile. Cette nature elle-même, réduite à des considérations générales et abstraites, en une énumération de « vallées silencieuses, sombres forêts, rochers nus et arides, ... bois touffus, profondes solitudes, torrents écumants, ruines antiques, ... » dilate son imagination et entretient l'expansion de ses sentiments.

Le plus constant et le plus affirmé de ses goûts reste sa passion pour la lecture et pour les livres. Les romans, « ces livres frivoles », ont sa prédilection, même s'il en mesure les méfaits et « dont, dit-il, il faudrait interdire la lecture à un grand nombre de jeunes gens ». Parti en campagne avec un livre de prières, Le Parfait adorateur, et Robinson Crusoé, il souffre de la pénurie de livres. Il a

surtout un « goût décidé » pour l'histoire et la géographie, domaines dans lesquels il acquiert de vastes connaissances. Celles-ci, complaisamment étalées dans ses Souvenirs, les transforment souvent en guides. Cette passion s'associe à ce qu'on pourrait appeler la maladie d'écrire de Bonjean. Il établit en effet en 1819, à peine sorti des geôles autrichiennes, le catalogue de ses œuvres, c'est-à-dire quelque seize titres, formant « une masse de deux mille trente pages ». S'y adjoindront le Mémoire justificatif à l'adresse du département de Justice et Police, le présent document, ainsi que deux textes, l'un anonyme, l'autre signé*.

Cette production de jeunesse, souvent intitulée : analyse, essai, tableau, leçon, plan, groupe des ouvrages de compilation ou d'adaptation à l'usage de ses élèves. Les Mémoires, eux, représentent une contribution plus personnelle et plus originale. Bonjean s'y révèle non seulement acteur, mais aussi auteur. Conscient de son talent, il connaît la vertu du « feu de ses lettres ». Adressés à un ami, probablement fictif, Eudoxe, les Mémoires sont organisés en chapitres où les événements relatés fournissent « matière à réflexion et un motif puissant de se confier à Dieu ».

A l'hymne de reconnaissance envers la Providence et ses bienfaits, se mêlent quelques remarques sur des contemporains, étrangers et autres, quelques anecdotes plus ou moins légères, comme l'allusion à la mésaventure survenue à sa fiancée en 1821, que son père avait confinée au monastère de Collombey et dont le « séjour » de vingt jours est attesté dans les registres du couvent**. Ou encore la relation personnelle de Bonjean sur un événement plus important, l'arrestation de jeunes Suisses de Vienne, pourchassés par la police sourcilleuse de Metternich.

La langue de Bonjean elle-même est représentative de son époque. Aisée, oui, mais souvent métaphorique : « les roses de la santé y reflourirent peu à peu » et j'oserai même ajouter : « saint-sulpicienne » ; le « nouveau Saül » ne me contredira pas.

Tel est donc le témoignage d'un humble ressortissant bas-valaisan, auquel son pays ne s'intéresse pas encore, d'un jeune homme qui s'est fait lui-même, dont les difficultés ont forgé le caractère et où la réflexion édifiante et souvent pleine de délicatesse, émeut par la sincérité du propos. Si Bonjean éprouve le besoin de s'exprimer à travers le voile de l'allusion littéraire ou du souvenir

* Réponse au prétendu Démophile ou les calomniés soussignés au calomniateur pseudonyme. Genève, 1833, 79 p. (anonyme).

Tableau synchronistique de l'histoire et des autorités valaisannes (signé). — Annexe à RILLIET DE CONSTANT, Une Année de l'histoire du Valais, Genève, 1841.

** On peut en effet lire ceci dans un registre conservé au Monastère des Bernardines, à Collombey : « le 11 du mois d'août 1821 est entrée la fille de Constantin Fumey de Vouvy à 6 écus par mois ». Registre n° 30, p. 175 (Livre second, La dépositaire des religieuses de la congrégation de Saint-Bernard du Monastère de Saint-Joseph à Colombay...).

Un autre document mentionne le coût de ce « séjour » : « De plus nous prenons reçu du même [Constantin Fumey] le même jour, 4 écus en sucre et papier, pour 20 jours que sa fille Françoisse a demeuré chez nous... fr 20. » Voir Livre des reçus, n° 4, p. 86.

historique, si ce document ne comble pas ce qu'on pourrait appeler lacunes, ou plutôt notre curiosité sur les aspects concrets de la vie quotidienne, comme le vêtement, la nourriture, etc., il a pleinement atteint son but en rédigeant le « roman de sa vie ».

*

Le futur homme politique ne démentira point les qualités potentielles de cet ouvrage de jeunesse. Homme foncièrement intègre et plume habile, Emmanuel Bonjean mettra ses talents au service d'autrui, accordant autant de temps et d'intérêt à la cause la plus simple, à la personne la plus humble qu'au service de l'Etat, des idées libérales et du Bas-Valais, mal reconnu, même par les siens. Après une enfance et une jeunesse troublées, ballotté d'un bout à l'autre de l'Europe, il poursuit, adulte, d'incessantes allées et venues en Valais et en Suisse. Faut-il trouver dans ces activités et ces déplacements multiples l'une des raisons de ce décès prématuré, le 15 décembre 1840, à l'âge de quarante-cinq ans, sur la route qui le ramenait chez lui ?*

Sans nous attarder sur les regrets éprouvés aussi naturellement par sa famille, ses amis que par le canton et que nous pouvons faire nôtres, retenons la leçon que les Souveniris d'Emmanuel Bonjean adressent à la jeunesse d'aujourd'hui : message d'espoir fondé sur la confiance aveugle en la Providence, d'encouragement à ne jamais désespérer quel que soit l'obstacle que l'histoire nous réserve, de dignité dans l'adversité.

*

La préparation de l'édition du manuscrit a nécessité quelques mises au point qui touchent la forme plus particulièrement. L'orthographe du texte a été modernisée, ainsi que les noms propres de personne et de lieu ; les accents et les traits d'union omis sont rétablis, les abréviations d'usage courant, complétées et les mots oubliés, restitués entre crochets carrés. Quant aux noms de nombre, conformément à l'usage typographique, ils sont transcrits en toutes lettres ; et les dates, qui figuraient inscrites dans les marges, sont incorporées dans le texte, là où le sens les requiert. De même, si les titres des chapitres sont de Bonjean, les sous-titres ont été rajoutés par l'éditeur.

Les notes explicatives ont été réduites au strict minimum. Il est inutile en effet de situer des lieux aisément repérables dans le plus courant des guides ou atlas. Par ailleurs plusieurs personnages ont résisté à toute tentative d'identification.

* Anno 1840, die decima quinta decembris, apoplexi atteritus repente obiit sacramento extremae unctionis solenne infultus, Emmanuel B., filius Francisci-Eugenii et Rosae Vuadens, deseni magnus castellanus nec non communitatis, Magni Concilii Reipublicae deputatus, vir sarcina publica nimium gravatus, justitiam honoravit, religionem coluit, infantiam docuit, sepultus fuit decima octava multis amicis parentantibus. Requiescat in pace.

Un seul événement n'a pas reçu le développement qu'il mérite : il s'agit de l'arrestation à Vienne, en 1819, d'une dizaine d'étudiants suisses, soupçonnés d'avoir constitué « une société secrète tendant à renverser le gouvernement autrichien ». Il fera l'objet d'une étude ultérieure.

La préparation de cette édition critique m'a amenée à solliciter l'appui de nombreux archivistes et conservateurs, tant à l'étranger, en France et à Vienne, en Autriche, qu'en Suisse, à Sion, Vouvry, Collombey et Fribourg, plus particulièrement. Que tous ceux que j'ai consultés soient vivement remerciés de leur obligeante collaboration.

A.-B. Donnet

Sources et abréviations

- Ann. val.* *Annales valaisannes*, bulletin de la Société d'histoire du Valais romand.
- Armorial* *Armorial valaisan*, Zurich, 1946, 304 p., 40 planches.
- BOUTON-BRAUN JEAN DE LA CROIX BOUTON et PATRICK BRAUN, *Les trappistes et les trappistines en Suisse*, dans *Helvetia sacra*, Abt. III, vol. 3, 2^e partie, Berne, 1982, pp. 1058-1085.
- COURTRAY ALBERT-MARIE COURTRAY, *Histoire de la Valsainte*, Fribourg, 1914, 504 p.
- DHBS *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel, 1921-1934, 7 vol. et un supplément en deux parties.
- L'Emulation* *L'Emulation, recueil agricole, industriel, commercial, historique et littéraire*, 2^e année, Fribourg, 1842-1843, 192 p. ; 3^e année, Fribourg, 1843-1844, 192 p.
- RAEMY TOBIE DE RAEMY, *L'Emigration française dans le canton de Fribourg (1789-1798)*, Fribourg, 1935, 526 p. (*Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. XIV.)
- SE Sion, Archives cantonales, fonds du Service étranger, thèque 37, pp. 247-322 : *Etat de Messieurs les officiers qui ont demandé à rentrer en activité de service, 1816.*
- TAMINI-DÉLÈZE JEAN-EMILE TAMINI et PIERRE DÉLÈZE, *Nouvel essai de Valle-sia Christiana*, Saint-Maurice, 1940, 528 p.

Souvenirs de jeunesse

AVANT-PROPOS

Cher ami¹, qui dois lire ces mémoires, ne les crois pas dictés par les sentiments qui inspirèrent la plume d'un Augustin, et bien moins encore par ceux qui décidèrent Rousseau à révéler au monde le secret de ses malheurs et de ses fautes. Non, je ne saurais me flatter de posséder l'humilité vraie et profonde du saint évêque d'Hippone. Je n'ai point, comme ce grand docteur, l'intention d'édifier l'univers en lui découvrant les écarts déplorables d'une jeunesse impétueuse d'un côté et la puissance de la grâce de l'autre, qui fit en lui un vase d'élection d'un vaisseau d'ordures et d'immondices. Une pareille prétention serait chez moi une insigne folie et je ne veux point sortir de l'étroite et humble sphère dans laquelle la Providence m'a placé.

Une pensée a dominé dans mon esprit depuis que j'ai eu l'âge pour réfléchir : c'est la pensée d'une Providence qui gouverne tout ici-bas avec une sagesse, une bonté et une équité sans pareilles. Chaque homme, s'il voulait faire un léger retour sur lui-même, trouverait dans le cours de sa vie quelques-uns de ces moments épineux et désespérants où ce qu'on est convenu d'appeler fortune vous abandonne, où les créatures vous délaissent, où tout, en un mot, paraît vous être contraire. Dans ces circonstances critiques, l'espérance, cette dernière amie des faibles humains, s'éteint peu à peu au fond des cœurs ; les noirs soucis, les sombres pressentiments l'y remplacent ; l'on se croit abandonné et perdu sans ressource lorsque, tout à coup, des jours plus heureux se lèvent et viennent ranimer nos esprits abattus ; le ciel de nouveau sourit à nos vœux et, bientôt, il ne reste plus de l'abîme où l'on était plongé qu'un souvenir qui double la jouissance que l'on éprouve.

Mais qui est l'auteur de cette heureuse métamorphose ? A qui est-ce que l'attribuent ordinairement l'ingratitude et la sottise des hommes ? « Ainsi l'a voulu le destin », dit l'un ; « telle a été sa destinée », dit l'autre ; « personne ne peut échapper à sa fatalité », s'écrie un troisième. O aveuglement déplorable ! On se repaît de vains mots, on s'étaie sur des chimères, et l'on s'étudie à méconnaître la main toute-puissante et invisible qui dirige ce bel univers et tout ce qu'il renferme. C'est à cette Sagesse infinie qui préside à nos destinées que je veux rendre hommage par cet écrit. Puissé-je réussir à te fortifier dans une entière confiance dans la bonté de la Providence ! Elle m'a toujours conduit comme un enfant chéri et pour ainsi dire par la main ; ma vie t'en fournira une preuve frappante. Oui, en vérité, je ne sais voir dans toute ma carrière qu'un motif constant de me fier à la Providence et mon unique vœu est que cette confiance ne m'abandonne jamais.

¹ Confident fictif auquel Bonjean adresse ses *Souvenirs* et qu'il nommera plus loin Eudoxe. Voir p. 63, etc.

PREMIÈRE PÉRIODE (1795-1812)

Depuis ma naissance jusqu'à l'âge de seize ans

1. *Les années d'enfance de Bonjean (1795-1803)*

Je naquis à V**[Vouvry], gros village du canton de V**[Valais] en Suisse, le 28 novembre 1795. Mon père était un laboureur aisé, actif et assidu au travail ; ma mère lui avait apporté en dot non de l'argent, non des riches fonds, encore moins un nom distingué ; mais un cœur aimant et tendre, un esprit docile et un bras laborieux. Cette heureuse réunion de bonnes qualités dut rendre mon père le plus fortuné des époux et il le fut en effet, tant que ma mère vécut. Les larmes amères qu'il répandit lorsqu'elle lui fut enlevée¹, le long deuil qu'il en porta prouvèrent l'intimité de l'union qui existait entre nos parents.

Hélas ! l'homme n'est pas né pour jouir ici-bas d'un bonheur sans mélange de peines ; les jours de ma mère avaient été comptés et elle tomba comme la fleur purpurine que la faux du laboureur moissonne. A peine comptait-elle six ans de mariage qu'une mort prématurée la ravit à notre amour au printemps de ses jours et entourée encore des plus riantes illusions. Ainsi s'évanouit la félicité des hommes !

O ma mère, ainsi devait donc se terminer ta carrière ! Tu passas sur la terre comme une ombre légère et jamais tu n'as éprouvé les effets de leur reconnaissance. A peine seulement ont-ils connu tes traits. Moi, le premier-né de tes quatre fils, je n'ai conservé de toi qu'une image confuse qui souvent se présente à moi comme un rêve enchanteur et me fait regretter de t'avoir perdue si tôt. Que de fois, dans le cours de ma vie agitée, il m'a semblé te voir dans les régions éthérées m'encourager à bien faire et sourire à mes faibles efforts ! Que de fois dans mon enfance j'ai arrosé de mes pleurs la pierre froide à l'ombre de laquelle reposent tes dépouilles mortelles ! Hélas ! j'avais bien quelque sujet de pleurer. Si tu eus existé plus longtemps parmi nous, tu eus veillé sur tes petits nourrissons ; tel qu'un ange protecteur, tu aurais écarté loin de moi les maux et les angoisses qui ont affligé ma carrière. Mais le ciel avait ses desseins sur nous tous et j'adore ses décrets en silence.

Pardonne, mon cher ami, cette longue apostrophe ; je n'ai pu m'empêcher de donner cette faible marque de souvenir à celle à qui je voudrais élever un mausolée. Je reprends.

¹ On trouvera en Annexe II, pp. 124-126, toutes les indications biographiques relatives à la parenté d'Emmanuel Bonjean, tirées des registres de paroisse de Vouvry.

Cette mort prématurée nous fut fatale à tous ; en perdant notre tendre mère, nous n'eûmes plus de père. Son cœur d'abord tout entier à la grandeur de son infortune parut n'avoir plus de place pour nous recevoir. Peu à peu les suggestions malignes, les sarcasmes réitérés de plusieurs de mes parents parvinrent à élever un mur de séparation entre mon père et ma famille maternelle. Le contrecoup de cette malheureuse division retomba sur nous, pauvres enfants, et mon père n'osa plus nous aimer ; je dis « n'osa », car un père n'abjure pas si aisément les sentiments que la nature a gravés dans son cœur. Je fus élevé dans le sein de ma famille maternelle et je devins par là même de plus en plus étranger au cœur de mon père. Dans mon enfance, je n'envisageais qu'en tremblant celui de qui je tenais le jour et j'évitais sa présence par cet instinct qu'a chaque être de fuir ce qui le gêne. C'est ainsi que je fus privé des caresses auxquelles j'avais droit de prétendre. Mais j'en fus amplement dédommagé par mes aïeux maternels ; ils m'adoptèrent pour leur enfant et prodiguèrent à mon jeune âge tous les soins que j'aurais pu attendre de la mère la plus tendre. Grâce leur en soient rendues !

Voilà comme s'écoula mon enfance jusqu'à l'âge de huit ans ; je ne connaissais encore que les amusements et les frivolités qui sont l'apanage de cette heureuse période de la vie ; je savais un peu lire et écrire, et probablement ne serais-je jamais sorti de mon village, n'aurais-[je] jamais dissipé les ténèbres de l'ignorance dans laquelle j'avais été nourri sans un de ces événements que la Providence fait naître quelquefois, qui bouleversent tous les calculs des hommes et qui exercent sur leurs destinées l'influence la plus extraordinaire.

2. *Entrée de Bonjean chez les trappistes réfugiés à la Valsainte*

Les religieux réformés de la Trappe en France qui faisaient profession de suivre à la lettre et d'enchéris même sur la vie austère qu'avaient suivie les premiers cénobites de Cîteaux et de Clairvaux², les trappistes, dis-je, avaient été expulsés de leur cloître ensuite des fureurs dévastatrices de la Révolution ; le canton de Fribourg leur avait ouvert un généreux asile et ils y avaient acquis

² La Trappe, fondée à Soligny (Orne), est une abbaye de l'ordre des cisterciens, réformée au dix-septième siècle par l'abbé de Rancé.

Cîteaux, la maison mère de l'ordre, est située sur le territoire de la commune de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, canton de Nuits (Côte-d'Or). De là partit saint Bernard, fondateur de l'abbaye de Clairvaux (dépendante de la commune de Ville-sous-La-Ferté, Aube) et premier réformateur de l'ordre.

Les cisterciens se conforment à la règle de saint Benoît, prônant le silence, le travail manuel, l'abstinence perpétuelle de la viande, de la graisse, des œufs, etc., et pratiquent, contrairement aux chartreux, la vie en commun.

Les renseignements relatifs à l'histoire de la Valsainte sont tirés principalement de COURTRAY, pp. 378-422, de RAEMY et du *DHBS*. Voir aussi, BOUTON-BRAUN.

l'abbaye de la Valsainte, située à l'extrémité du val de Charmey³. Suivant les traces de saint Benoît et cherchant à se procurer les moyens d'entretenir les nombreux solitaires qu'il avait amenés, le digne supérieur du monastère, dom Augustin de Lestrangle⁴, avait établi dans les murs de la Valsainte un pensionnat que dirigeaient des frères du Tiers-Ordre, institution qui lui devait son origine et dont les membres se vouaient exclusivement à l'éducation de la jeunesse⁵. Bientôt une foule de jeunes gens accoururent de toutes parts apprendre de ces bons pères, et les sciences qui relèvent et anoblissent l'homme dans la société, mais encore plus celles qui forment le chrétien et qui ensemblent à ravir le ciel.

La réputation de cet institut s'établit au long et au large et valut à son auteur de nouvelles persécutions. Lorsque les Français envahirent la Suisse, la colonie de la Valsainte fut obligée de quitter l'asile qu'elle s'était procuré avec tant de peines et de travaux. Obligée d'errer tantôt dans les plaines de l'Allemagne, tantôt dans les landes de la Pologne, elle souffrit des maux inouïs et ce ne fut que lors de l'Acte de Médiation de 1803 qu'elle put rentrer dans la paisible retraite d'où les événements l'avaient arrachée⁶.

³ En mars 1791, les Petit et Grand Conseils, de Fribourg sont requis d'une demande d'établissement des trappistes sur le territoire de leur canton.

L'accord des autorités fribourgeoises n'est pas obtenu facilement ; le 31 mars 1791, le Conseil des Deux-Cents se prononce favorablement sur leur admission. Le monastère de la Valsainte, abandonné par les chartreux, leur est assigné comme demeure ; le 12 avril 1791, des conditions leur sont soumises : redevances, reddition des comptes, autorisation de vendre ou d'acheter, limitation du nombre des religieux à vingt-quatre, « tant pères que frères ».

Le 26 avril 1791, les vingt-quatre religieux autorisés à séjourner à la Valsainte signent l'acte d'acceptation ; le 3 mai, dom Augustin [de Lestrangle] est nommé supérieur de l'établissement et le premier juin, la colonie parvient au monastère de la Valsainte. Celle-ci était une ancienne chartreuse, fondée au treizième siècle par les seigneurs de Corbières. Acquis par Fribourg au seizième siècle, elle avait été sécularisée en 1778.

Le 20 décembre 1791, dom Augustin acquit pour le prix de dix mille écus le petit domaine de la Valsainte, comprenant les dépendances et les terres adjointes à l'église et aux bâtiments conventuels qui, eux, leur avaient été remis gratuitement. RAEMY, pp. 295-305.

⁴ Dom Augustin de Lestrangle, Louis-Henri de Lestrangle (1754-1827), fils de Louis-César et de Jeanne-Pierrette de Lalor, entré à la Trappe en 1780, avait été nommé supérieur de l'établissement de Fribourg le 3 mai 1791. L'abbé de Clairvaux l'avait muni « de pouvoirs presque égaux à ceux des abbés ». Il sera élu abbé le 29 novembre 1794. — *DHBS*, t. IV, 1928, p. 505 (art. *Lestrangle*) ; RAEMY, p. 301 et p. 314.

⁵ Dès 1794 déjà, la Valsainte s'ouvrit et accueillit un grand nombre d'enfants à élever dont les maîtres furent choisis parmi ceux qui résistaient moins bien à l'austérité de la règle des trappistes et qui constituèrent bientôt un Tiers-Ordre. — COURTRAY, pp. 392-396 ; RAEMY, pp. 323-326.

⁶ Le 2 mars 1798, les Français ouvraient les hostilités : Schauenbourg marchait de Bienne contre Soleure.

Le 17 janvier déjà, un premier départ eut lieu depuis la Valsainte et le 10 février, le dernier groupe de trappistes s'en allait « permettant, ainsi que l'écrit dom Augustin, au président de la commission des émigrés, le 7 février 1798, à leurs Souveraines Excellences, de dire en toute vérité que les trappistes ont quitté le canton de Fribourg ».

Le retour des moines et des jeunes élèves qui les avaient accompagnés s'opéra en plusieurs étapes dont les principales furent juillet et août 1802 et mai 1803. — RAEMY, pp. 331-334, p. 337.

Les pensionnaires avaient accompagné les religieux dans leurs longs pèlerinages ; ils jouirent également des douceurs du retour et se trouvèrent alors rendus à la tranquillité que demande l'étude. Le bruit de cet établissement parvint jusqu'à V[ouvry]. Une vieille et bonne femme que je fréquentais assidûment me parla de ce monastère et m'en fit une description attrayante. Comme j'ai eu de tout temps une imagination vive et même tant soit peu originale, l'idée de sortir de chez moi me plut au premier abord ; ensuite le singulier habillement de ces pères m'enchantait et finalement je ne rêvai que capuches, que prêtrise et qu'études⁷.

Tu connais, mon cher ami, l'impatience du jeune âge : le moindre obstacle l'irrite, le plus petit délai le fatigue et lui est insupportable. J'en parlai à mes aïeux maternels, puis à mon père, qui me rit au nez en voyant ma ferveur enfantine. Je persistai dans ma demande et l'affaire fut remise à la décision de M. Addy, curé de mon village, qui l'examina et engagea nos parents à satisfaire nos désirs (nous étions trois)⁸. Quelque temps après, le R. P. abbé à qui on avait écrit arriva dans notre village ; nous lui fûmes présentés et il nous admit dans son institut, moyennant six louis de pension annuelle.

Les préparatifs du départ nous retinrent encore quelques jours. Qu'ils semblèrent longs à ma bouillante impatience ! Enfin la caravane se mit en route. Tu peux bien croire que les adieux ne furent pas bien tristes ; je marchais en triomphe, criant adieu ici, à revoir là, et m'estimant très heureux de partir. Notre voyage se fit heureusement et dès le second jour nous découvrîmes des hauteurs de Châtel [-sur-Montsalvens et de] Crésuz le toit rougeâtre de la Valsainte. Mon cœur et mes jambes bondirent à cette vue ; j'éprouvai cette joie si vive, si pure et si douce, partage de l'heureuse enfance. Enfin, nous arrivons à ce gîte tant désiré ; c'était un dimanche au commencement d'avril 1805. Nous sonnons ; une cloche résonne dans l'intérieur et la porte s'ouvre. Dieu ! Qui pourrait peindre mon étonnement en voyant un vénérable frère convers se prosterner humblement à nos pieds et nous conduire en silence dans un vaste corps de logis que je sus dans la suite être l'hôtellerie ?

Nous restâmes là une demi-heure mais dans des dispositions bien différentes ; mes deux camarades avaient perdu toute leur gaieté. Nos conducteurs⁹ raisonnaient entre eux sur l'étrange vie qu'ils voyaient répandue autour d'eux ; ils consultaient nos figures pour savoir s'ils devaient nous ramener en Valais ou nous laisser faire l'essai tant désiré. Les débats n'étaient pas encore terminés que le père hôtelier vint nous prendre et nous conduire dans la

⁷ Les pères étaient revêtus d'une bure blanche, du scapulaire et de la coule ; les frères portaient une bure brune ; quant aux élèves, ils étaient habillés de la même façon que les pères, moins le scapulaire.

⁸ Jean-Nicolas Addy (1762-1828), d'Orsières, chanoine du Saint-Bernard, curé de Vouvry de 1800 à 1814. — TAMINI-DÉLÈZE, p. 136 et p. 411. — Les deux compagnons de Bonjean ne sont nommés nulle part dans ses *Souvenirs*.

⁹ Au nombre des accompagnateurs figure, en tout cas, le grand-père de Bonjean, Joseph Vuadens, comme Bonjean lui-même le signale plus loin, p. 57.

cellule du père prieur¹⁰ (celui qui dans l'absence de l'abbé avait la direction des affaires du monastère). Nos parents stipulèrent avec lui nos contrats, payèrent et se préparèrent à partir. Le moment qui allait nous séquestrer totalement du monde était là et pour ne pas gêner nos adieux, le père prieur eut la discrétion de se retirer. De fondre en pleurs, de demander à quitter ce sépulcre vivant fut l'affaire d'un instant chez mes deux camarades. Quant à moi, je pleurai parce que je devais quitter mon grand-papa [Vuadens] déjà vieux et que peut-être j'étais destiné à ne plus revoir. Mais, interpellé de déclarer si je voulais abandonner la partie, je répondis positivement que non et ma fermeté en imposa à mes deux confrères, qui dévorèrent leurs pleurs et revinrent aux sentiments de résignation qui convenaient dans cette circonstance.

Enfin, nos bons conducteurs partirent et nous laissèrent parmi des étrangers chez qui tout nous étonnait ; ce silence surtout, ce silence profond que le bruit de quelques portes fermées avec effort dans le fond de vastes corridors seul troublait, nous pénétra ; le costume de ces pères, leur air sérieux et contemplatif nous frappa singulièrement. Nous fûmes remis entre les mains du supérieur du pensionnat, nommé P. Michel, qui nous donna les avis qu'il crut nécessaires, nous traça notre plan de conduite et nous présenta ensuite au professeur qui devait nous instruire.

3. *Le premier séjour de Bonjean chez les trappistes : à la Valsainte d'avril 1805 jusqu'en août 1807*

Avant d'aller plus loin, je crois devoir placer ici une légère et courte description de la Valsainte.

Ce monastère a été bâti dans le XIII^e siècle par un sire de Corbières¹¹ qui y transplanta une colonie de chartreux ; par suite d'événements à moi inconnus, les chartreux se transportèrent à la Part-Dieu¹², autre couvent situé au pied du Moléson¹³ ; la Valsainte fut alors donnée en dotation au collège Saint-Michel de Fribourg¹⁴ à qui elle appartient jusqu'à ce que les trappistes l'acquissent à prix d'argent.

¹⁰ Sans doute le père prieur, Pierre-François Malmy, de Reims, département de la Marne, âgé de soixante ans en 1805. — Fribourg, Archives de l'Etat, Recensement n° 1, 1811, p. 293.

¹¹ La Valsainte est le nom du couvent de chartreux, fondé en 1295 par Girard I et Girard II, seigneurs de Corbières ; son nom primitif, Val-de-tous-les-Saints, fut bientôt converti en Valsainte. — *DHBS*, t. VII, 1933, p. 38 (art. : *Valsainte*).

¹² Dès 1600 et jusqu'en 1778, date à laquelle Pie VII promulgua une bulle de sécularisation, les biens des chartreux furent convoités par Fribourg pour en doter l'évêque de Lausanne. — COURTRAY, pp. 244-378.

¹³ La Part-Dieu, autre monastère de chartreux, fondé en 1307 par Guillemette de Grandson, veuve de Pierre de Gruyère, échappa au danger de la suppression qui le guettait au XVIII^e siècle et recueillit en 1778 les chartreux de la Valsainte. *DHBS*, t. V, 1930, pp. 227-228.

¹⁴ Par la bulle de sécularisation du 14 février 1778, les biens de la Valsainte ont été répartis comme suit : « les meubles et bâtiments ont été attribués à l'Etat, domaines, montagnes, forêts, prés, au collège Saint-Michel de Fribourg ; à l'évêché, des rentes ; des vignes à la chartreuse de la Part-Dieu ». — COURTRAY, p. 369.

La situation de ce bâtiment est des plus romantiques. Placé au fond du val de Charmey, entouré de tous côtés de montagnes fertiles en pâturages, tout y invite à la méditation et au recueillement. En hiver, rien n'interrompt le silence de cette solitude ; en été, l'air retentit sans cesse des chants joyeux des bergers et du bruit confus que font les troupeaux qui paissent en grand nombre sur les Alpes voisines.

Le monastère est bâti sur un plan incliné ; un mur très élevé trace son enceinte et renferme d'immenses jardins qui fournissent aux besoins du monastère ; deux torrents joignent leurs eaux au fond de la vallée et ajoutent par leur murmure aux charmes de ces lieux écartés. Les biens-fonds de ce monastère étaient assez étendus et consistaient en prés, bois, montagnes et quelques champs de pommes de terre et d'avoine, la seule plante céréale qui pût prospérer à cette élévation. Cependant l'abbé n'aurait jamais pu fournir à l'entretien de cette nombreuse colonie s'il n'eût reçu fréquemment des aumônes abondantes de divers pays de l'Europe.

C'est un homme extraordinaire que M. l'abbé de Lestrangle ; je ne saurais mieux le définir qu'en l'appelant un Protée religieux. Moine austère lorsqu'il paraissait à la tête de ses disciples, courtisan adroit quand les intérêts de son ordre l'appelaient à la cour des rois, homme du bon ton, aimable, plein d'aménité, son caractère était un mélange inconcevable de fermeté et de souplesse. Actif comme un César, adroit comme un Alcibiade, il sut à une époque où la religion était la plus menacée, il sut planter l'étendard de saint Benoît aux portes de Paris, sur le sommet des Alpes, et dans l'espace de quinze à vingt [ans] la Valsainte, grâce à ses soins, compta douze à treize maisons de sa filiation¹⁵. Tel était le couvent, tel était l'homme qui le dirigeait. A présent, je continue.

Je me familiarisai assez vite avec tous les exercices de la communauté, étude, prière, lecture, silence absolu, je m'y fis sans beaucoup de peine. Mais une chose me peinait singulièrement : c'était le lever. Je trouvais insupportable l'obligation où nous étions de sortir du lit à trois heures et demie¹⁶. Je n'avais pas encore éprouvé les souffrances du bivouac et les autres tourments de la vie militaire. Nous menions, il est vrai, une vie très pénible dans ces premiers temps. Tout jeunes que nous étions, nous avions quatre heures et demie d'exercices de piété par jour. Nous couchions tout habillés ; notre nourriture hormis le pain et le lait était détestable. Souvent on allait cueillir dans les champs des plantes qu'on nous faisait manger comme légumes. Venons aux études.

¹⁵ Inlassable, dom Augustin avait organisé l'établissement du Mont-Valérien près de Paris, celui du mont Genève fondé en 1806 non loin de Briançon, dans les Hautes-Alpes, tandis qu'en Suisse, il avait fondé, déjà en 1796, le monastère de la Sainte-Volonté-de-Dieu près de Sembrancher en Valais et avait installé en 1804 des trappistines à la Riedera dans le canton de Fribourg. — COURTRAY, p. 403 ; RAEMY, p. 343.

¹⁶ Il y a lieu de rappeler ici la fameuse histoire du moine dormeur que raconte LOUIS VEUILLOT dans ses *Pèlerinages de Suisse*, parus à Paris en 1839, et qui a été longtemps reproduite dans nos livres scolaires de lecture. Toutefois L. VEUILLOT situe son histoire au monastère de la Part-Dieu ; or, aujourd'hui on montre encore à la Valsainte une horloge mécanique de la façon du chartreux. — Voir LOUIS VEUILLOT, *Œuvres complètes*, Paris, t. 2, 1924, pp. 45-46.

J'avais fait sous le maître d'école de mon village [Reuse]¹⁷ quelques études dans la langue française ; on m'avait même appris à conjuguer des verbes ; tout cela ne me servit de rien, il fallut me ramener aux principes. Un maître habile sut m'inspirer du goût pour le travail et je gagnai sa bienveillance par mon application et ma docilité. Je fis cependant à cette époque quelques sottises qui me valurent des corrections assez sensibles ; mais où le sévère P. Michel m'avait surpris une fois, il ne m'y rattrapait pas une seconde. Mes deux camarades (soit dit en passant) ne pouvaient s'habituer au régime monacal ; l'un était presque toujours à l'infirmerie, dévoré par la fièvre et le chagrin ; l'autre, par contre, figurait presque toujours parmi les pénitents.

Ainsi s'écoulaient nos journées lorsqu'il s'opéra un grand changement dans notre corps ; nous avions une colonie dans la ville de Fribourg ; M. Philippe de Praroman l'avait reçue dans sa maison qui, par là, était transformée en monastère¹⁸. On n'envoyait à Fribourg que ceux qui se destinaient spécialement aux sciences ; c'était pour les enfants de la Valsainte un lieu de récompense ; c'était le *nec plus ultra* de tous nos vœux. A chaque caravane qui partait, je brûlais d'envie de m'y associer. A la fin, tous nos colons à mon grand contentement rejoignirent le monastère ; les raisons qui les y obligèrent me sont inconnues, je sais seulement qu'ils avaient inspiré dans la ville beaucoup de jalousie.

D'après mes petits calculs, nos deux corps devaient se fondre l'un dans l'autre et n'en former plus qu'un seul ; ma surprise fut grande quand je vis que nous restâmes séparés ; dès ce moment, il y eut parmi nous deux esprits et deux intérêts. La bande du P. Abel mieux gouvernée et plus recueillie était appliquée exclusivement aux études ; la bande du P. Michel s'occupait beaucoup plus d'œuvres serviles ; ceux-ci faisaient l'office de Marthe et ceux-là avaient en partage l'office de Marie. La partie n'était pas égale et moi, qui payais ma pension, je prétendis me vouer à l'étude et non au travail des mains. Mes désirs connus des supérieurs furent enfin réalisés ; je passai dans la première bande et je me crus un homme d'importance. J'étais au comble de mes vœux ; je me mis de bon cœur à l'étude, j'aimais les livres et la lecture ; cela fixait ma légèreté, et en faveur de ces bonnes dispositions, on me pardonnait bien des fautes contre la discipline.

Je viens de parler du P. Abel ; comme cet homme figurera souvent dans la suite de mon histoire, je dirai ici deux mots à son sujet. Quoique mon supérieur, je ne l'aimais point ; il était minutieux dans toutes ses actions, tous ses procédés respiraient un flegme désespérant ; tout était compassé chez lui, tout jusqu'à sa pensée ; s'il riait, c'était méthodiquement ; s'il parlait, c'était avec de certaines règles que jamais il n'outrepassait ; s'il marchait, s'il se mouvait, c'était comme symétriquement ; que l'on ajoute à cela un cœur froid,

¹⁷ A cette époque, c'est Jean-Maurice Reuse, originaire d'Orsières, qui professait à Vouvry. Il y mourut le 18 mars 1811.

¹⁸ Philippe (Jacques-Ph'-Béat-Louis) de Praroman, seigneur de Montet, mort célibataire en 1815, âgé d'environ soixante-huit ans, fut l'un des bienfaiteurs des trappistes. Il avait accueilli dans sa demeure au n° 56 de la Grand-Rue à Fribourg une communauté de jeunes gens avec des instituteurs trappistes. — RAEMY, p. 330 et p. 341.

un esprit peu cultivé et l'on aura le vrai portrait de l'homme qui nous conduisait. Je crois avoir aimé tous mes maîtres hormis celui-ci. La suite de ces mémoires fera voir si mon aversion pour lui était bien fondée¹⁹.

Il paraît que le P. abbé s'aperçut que cet homme n'était pas capable de diriger ce nombreux institut, car il nous donna vers ce temps pour directeur en chef, un profès nommé François de Sales et originaire de la Chaux-de-Fonds. Je m'attachai particulièrement à lui ; il répondit à mes avances enfantines et une amitié intime s'établit entre nous. J'étais, en un mot, son favori et lui, en revanche, était tout pour moi ; c'est ma naïveté, la tendresse que je lui témoignai qui me valurent sans doute sa prédilection. Il profita, en habile maître, de l'empire qu'il avait sur mon cœur pour y graver les principes de la religion. J'étais attentif à ces grandes et sublimes vérités ; mon esprit prit peu à peu une teinte religieuse ; mes idées reçurent une certaine solidité ; enfin je gagnai plus dans une demi-heure d'entretien avec lui que dans dix instructions publiques. Mon âme ouverte à l'amitié recevait avidement toutes [les] impressions qu'on voulait lui donner. C'est à cette intimité, à cette main charitable que je dois, et le peu de bien qu'il y a chez moi, et l'attachement invariable que j'ai voué à notre sainte religion.

J'atteignais alors ma dixième année et il était temps que l'on me fit faire ma première communion. D'après les grandes idées que l'on m'avait inspirées sur le Dieu qui allait se donner à moi, j'attachais à cette action une importance qu'on n'y met pas toujours dans le monde où trop souvent l'on n'envisage cet acte, le plus auguste et le plus touchant de notre culte, que comme une pure cérémonie. Je m'y préparai avec tout le zèle et la ferveur dont j'étais susceptible. On nous répétait sans cesse que d'une bonne première communion dépendait le mérite de toutes les autres ; on nous la peignait comme le brevet d'une heureuse immortalité. Fortement pénétré de ces grandes pensées, je ne crus jamais être assez préparé ; le jeûne, la prière, la retraite la plus sévère, tout fut mis en usage et j'ai quelque raison de croire que je mangeai le pain des anges avec les dispositions requises. Je le dois avouer : ce souvenir a toujours apporté la joie dans mon cœur. On nous donna à cette occasion une estampe qui était bien propre à nous rappeler la grâce que Dieu nous avait faite et les obligations que nous avions contractées. C'était l'emblème d'un pélican qui se perçait le cœur pour nourrir de son sang ses petits qui l'entouraient. « Souvenir bien précieux », était-il écrit sur l'image, « si vous êtes fidèle » ; mais « souvenir accablant, si vous oubliez le Dieu qui s'est donné à vous ». Je le prêtai volontiers, le serment d'être fidèle, mais hélas ! l'ai-je bien observé ?

Oh ! qu'ils furent beaux, qu'ils furent heureux les jours qui suivirent ma première communion ! quelle douce satisfaction intérieure je goûtais ! quelle frayeur j'avais du mal ! quel soin j'apportais à ne pas souiller la robe d'innocence dont on m'avait revêtu pour paraître à la table des anges ! j'ai beaucoup vécu, quoique jeune encore ; j'ai joui de bien des plaisirs que le

¹⁹ Bonjean partira en compagnie du P. Abel en 1807 aux Camaldules et subira, victime de cette antipathie, quelques jours de cachot. Voir p. 63.

monde et l'honneur justifient ; dans l'exaltation de mes sens je me disais heureux, mais venais-je à sonder mon cœur, je n'y trouvais qu'un vide accablant, une amertume secrète qui empoisonnait toutes mes jouissances. Oui, je l'ai senti et je le proclame : à la religion seule appartiennent des plaisirs sans amertume. O homme ! pourquoi t'éloigner du seul bien qui peut te rendre heureux ? Pourquoi échanger le doux calme qui suit partout l'homme juste contre les orages et les tempêtes inséparables de la vie d'un homme qui court le chemin du vice ?

Quelques mois après ma première communion, j'eus à essayer une épreuve terrible. Mon digne directeur se rompit une veine et sa vie fut en danger. Qui pourrait peindre mes inquiétudes à cette triste nouvelle ? Ma douleur ne connut point de bornes et je me livrai sans résistance à l'impulsion de mon cœur. Si j'eusse été à même de pouvoir raisonner, j'aurais eu dès lors un pronostic sûr des chagrins cuisants que m'a causés par la suite mon âme trop aimante et trop sensible. C'est ainsi que se développait chez moi ce caractère ardent et enthousiaste qui a exercé tant d'influence sur ma carrière et me laisse à regretter plus d'une folie.

Le danger de mon bon supérieur dura deux semaines qui furent pour moi deux semaines d'un long martyre. J'appris enfin que le sang était arrêté et que je pouvais être admis auprès de mon maître. Juge de mes transports, cher ami qui connais mon cœur, lorsque je vis celui que j'aimais uniquement à cette époque. Autant ma crainte de le perdre avait été grande, autant le fut ma joie de le retrouver. Je vis qu'il était tendrement affecté de mon bonheur ; son amitié en augmenta et dès ce moment, j'eus tout pouvoir auprès de lui ; il me caressait et me flattait au point de me laisser quelquefois partager son autorité. Je ne crois pas, il est vrai, avoir abusé de sa confiance à cette époque ; au contraire, je cherchais de tout mon cœur à la justifier. Arrivait-il un nouveau pensionnaire de distinction ? C'était moi qui étais chargé de le former aux règles du pensionnat ; voilà comme furent mis sous ma surveillance le fils du chevalier de Chevert, de Bourg-en-Bresse, et celui de M. Neyrou, marchand en soierie de Lyon²⁰, etc. Fallait-il dans nos heures de récréation envoyer un détachement quelque part ? C'était moi, frère François de Sales²¹, qu'on mettait à la tête ; c'était sous mes auspices que l'on marchait, et de grands élèves obéissaient docilement à un petit enfant de onze à douze ans. Désirais-je m'absenter de la communauté pour aller à l'ombre des sapins me livrer à une lecture quelconque ou à mes rêveries naissantes ? Je n'avais qu'à parler et tout m'était accordé. Ainsi comblé de faveurs, idolâtré de mes supérieurs, le travail, l'étude ne me coûtaient rien, je me portais de grand cœur à tout ce que l'on demandait de moi et je méritais constamment les « témoignes » d'approbation les plus flatteurs.

J'arrivai ainsi sans beaucoup de peine jusqu'en première Rhétorique. Mes parents avaient cessé de payer ma pension ; pour gagner mon entretien, on me chargea de quelques leçons de français et de latin, quoique je ne fusse

²⁰ Jean Neyrou, de Lyon, département du Rhône, né vers 1800. — Fribourg, Archives de l'Etat, Recensement n° 1, 1811, p. 295.

²¹ François de Sales était aussi le nom de religion que portait Bonjean à la Valsainte.

guère capable de remplir ces fonctions, vu mon jeune âge et le manque de raisonnement et de direction. A cette époque, je quittai la Suisse pour la première fois.

4. *Bonjean avec les trappistes aux Camaldules à Paris ; son retour à Vouvry (août 1807-1810)*

Le P. abbé avait donc eu l'adresse et le courage de transplanter de nouveau en France l'état monastique. Napoléon avait consenti à la formation d'une société de moines aux Camaldules, ancien couvent de cet ordre et situé sur les terres de la commune d'Yerres, arrondissement de Villeneuve-Saint-Georges et département de Seine-et-Oise²². Connaissant l'utilité de son pensionnat, M. de Lestrangle résolut de l'établir à Paris. Il fallait pour cela prendre les premiers matériaux à la Valsainte comme chef d'ordre. Je fus, en effet, désigné pour un des membres de la colonie avec le même P. Abel et un autre frère, nommé Robert d'Aix-la-Chapelle. Nous partîmes tous de Fribourg en août 1807 et nous arrivâmes à Paris sans avoir éprouvé aucun accident fâcheux. C'est avec beaucoup de regrets que je quittai la Valsainte ; j'en emportai de si touchants souvenirs ; mais depuis un certain nombre de mois, j'avais vu successivement disparaître les anciens élèves et je restais seul avec de nouveaux venus qui introduisirent le désordre et le relâchement dans nos rangs. D'ailleurs, l'envie de voir Paris agissait puissamment sur moi ; je savais bien que difficilement je trouverais une occasion aussi favorable de voir cette cité fameuse. Observons, avant de quitter la Valsainte, que j'y avais vu un certain Italien, nommé Eusubietti, connu chez nous sous le nom de frère Marc-Antoine ; j'étais en Principes alors, et lui faisait sa théologie. Je place ici cette petite observation parce qu'il sera fait mention de lui par la suite²³.

A mon arrivée aux Camaldules, je dépouillai de nouveau l'habit du siècle que j'avais été forcé de revêtir pour traverser la France. Nous trouvâmes déjà dans ce couvent un pensionnat un peu organisé ; mais il n'avait aucune ressemblance avec celui de la Valsainte ; nous autres maîtres osions seuls porter l'habit monastique ; les élèves s'habillaient en séminaristes. Notre manière de vivre ainsi que celle des religieux était bien moins austère qu'à la Valsainte. Nous avions une meilleure nourriture, des draps dans nos lits, plus d'heures à donner au repos et moins d'exercices de dévotion ; alors, il n'existait point parmi nous l'ordre ni le sévère recueillement de la Valsainte ; c'eût été demander l'impossible.

²² Des religieux de la Trappe ont séjourné aux Camaldules à la suite des pourparlers qui ont été échangés entre Napoléon et dom Augustin ; ce monastère, situé à Yerres, doit son nom aux précédents habitants du lieu dont l'ordre avait été fondé au XI^e siècle par saint Romuald, à Camaldoli près de Florence. Le couvent disparut en 1811. — Ces renseignements ont été aimablement communiqués par les Archives départementales de Seine-et-Oise, à Versailles.

²³ Voir plus loin, p. 88.

Il est temps, cher Eudoxe²⁴, que j'aborde l'histoire de mes folies ; j'ai eu l'air assez longtemps de me prodiguer de l'encens, il est juste que je révèle ce qui peut humilier mon orgueil. J'étais loin de prévoir en mettant le pied aux Camaldules que ce séjour serait l'écueil de ma réputation de sagesse et d'habileté dans les lettres. J'y perdis l'une et l'autre. Agé de douze ans, j'avais à instruire des jeunes gens qui étaient ou plus ou presque aussi âgés que moi ; j'avais à lutter contre la légèreté, la méchanceté parisienne ; j'avançais peu et je me dégoûtais de mon ouvrage. Le P. Abel, opiniâtrement entêté à suivre son projet de faire régner parmi nos frivoles Parisiens le sérieux, l'humilité et l'abnégation de soi-même qu'il avait laissés à la Valsainte, y perdait aussi son temps et la faute en tomba en majeure partie sur moi. Son zèle amer me tança cruellement. Je me suis toujours roidi contre les airs d'autorité, contre les expressions humiliantes. Avec de la douceur, on m'eût fait prendre patience, on m'eût rendu un peu de courage ; en faisant le contraire, il arriva ce que le P. Abel aurait dû connaître et prévoir s'il eût mieux étudié mon caractère. Enfant encore moi-même, je me jetai dans le parti des enfants et le désordre s'en accrut. L'on m'enleva l'habit de maître pour me faire endosser la soutane. Cette humiliation publique produisit l'effet contraire de celui que l'on s'était proposé. Je conçus une haine violente contre son auteur ; je n'aspirai plus qu'à sortir de la maison ; je sollicitai ardemment mon retour dans ma patrie. Le pensionnat marchait à grands pas vers sa ruine. A mon arrivée, nous avions des enfants de haute naissance, tel que le comte Henri de La Tour-Du-Pin ; nous étions fréquemment visités par les personnes de la cour ; à l'époque dont je parle, nous ne comptions pour élèves que des enfants de la lie du peuple.

Pendant deux années que j'avais habité aux Camaldules, on ne m'avait donné aucune instruction, je n'avais rien appris que par moi-même. Voyant l'opiniâtreté du refus de l'abbé²⁵ de me laisser partir, j'écrivis en secret à mes parents ; le portier du monastère soigna la sortie de ma lettre. Ce fut pour son malheur et [pour] le mien. L'abbé eut vent de ce qui s'était passé, expulsa le pauvre portier et moi, je fus condamné à rester quarante jours en prison sous des escaliers tournants où j'avais à peine la faculté de me tenir debout, où je ne recevais l'air que par une ouverture d'un pied carré pratiquée dans la porte, où pour tout grabat j'avais une couverture et la terre nue. Telle fut la vengeance que l'on tira de moi. Rendu à la liberté, je m'attendais à être renvoyé chez moi ; bien loin de là, le pensionnat fut anéanti, le P. Abel, sacré prêtre par l'évêque de Versailles²⁶, disparut d'au milieu de nous et frère Robert et moi fûmes contraints par la nécessité de prendre parti parmi les religieux. Je vécus parmi eux l'espace d'un mois, sans pouvoir y prendre

²⁴ Voir plus haut, p. 52, note 1.

²⁵ Selon les données des Archives de Versailles, l'abbé s'appelait alors Guillaume Régnouf, né le 15 avril 1767, qui se retira en 1811 à Mondeville.

²⁶ Louis Charrier de La Roche (1738-1827), évêque de Versailles depuis le 9 mai 1802. *Hierarchia catholica medii et recentioris aevi*, t. VII, Padoue, p. 394, par R. RITZLER et P. SEFRIN.

aucun goût. Alors l'abbé, voyant l'inutilité de ses tentatives, m'emmena avec lui à Paris chez Maître Phélippeau²⁷, me donna deux louis et demi pour ma route et me fit partir avec un voiturier qui allait à Lons-le-Saunier.

La route ne m'offrit rien de particulier, si ce n'est les souvenirs historiques que de certains endroits pouvaient me retracer. C'est ainsi qu'en traversant la forêt de Senart je m'arrêtais au pied de la pyramide qui servait de point de réunion dans les chasses royales²⁸; je croyais voir encore dans ces vastes allées cette trop célèbre marquise de Pompadour courir dans son phaéton, se montrer aux yeux de Louis XV sous les attributs d'une Diane et captiver pour le malheur de la France ce monarque, esclave de ses sens. Melun me rappela l'héroïque action de neuf cents Suisses qui sauvèrent Charles IX de la fureur des Huguenots que sa barbarie avait armés²⁹. Je vis à Sens une des plus antiques et des plus renommées villes de la Gaule; Montbard retentissait encore du bruit des travaux de l'immortel Buffon; Flavigny sur ses hauteurs escarpées me rappela le dernier effort des Gaulois commandés par Vercingétorix pour défendre leur liberté et la victoire décisive qu'y remporta Jules César. Je traversai rapidement Dijon, théâtre de la gloire de saint François de Sales, Genlis, célèbre par la vicomtesse de ce nom dont la plume féconde a inondé le monde de lettres et de pamphlets. Dole n'eut rien à m'offrir de particulier sinon sa gloire passée. A Lons-le-Saunier, je visitai des salines remarquables et je commençai de là à traverser le Jura. Ma route me conduisit à Saint-Claude, Gex, Ferney, lieu fameux dans l'histoire des hommes. Je traversai Genève d'un pas rapide et deux jours après je fus aux portes du Valais. Comme mon cœur battait d'aise lorsque je revis les hauts rochers qui le bordent de deux côtés! Oh! qu'il est solennel le moment où, après une longue émigration, le Suisse rentre dans ses foyers! Quelle foule de sensations se présentent à lui de toutes parts! Il y avait près de cinq ans que j'étais sorti de V[ou]vry; j'y rentrai inopinément et je surpris tout le monde. J'étais l'objet de la curiosité générale et, chose singulière, je ne comprenais

²⁷ Sans doute un maître de postes, mais il n'a pas été identifié.

²⁸ La forêt de Senart est une forêt domaniale qui s'étend entre la vallée de la Seine au sud-ouest et la vallée de l'Yerres au nord; en bordure de celle-ci se trouve le vaste rond-point de la Pyramide de Brunoy.

²⁹ Il s'agit sans doute de la fameuse retraite de Meaux, en 1567, dont l'ambassadeur vénitien Giovanni Corroero a laissé une relation réaliste: «Vraiment j'ai compris par l'exemple des Suisses le pouvoir qu'exerce la discipline militaire sur toute espèce de gens. Car lorsque les six mille hommes qui sauvèrent tout [le roi Charles IX en 1567] arrivèrent à Meaux, j'avoue en toute sincérité n'avoir jamais vu peuple plus laid, pareille canaille; ils ne semblaient pas même pouvoir porter les armes qu'ils avaient sur les épaules comme des portefaix et bien moins encore pouvoir s'en servir. Mais, rangés en ordre de bataille, ils me firent l'effet d'autres hommes. Je les vis faire trois fois front contre l'ennemi, jeter sur lui tout ce qu'ils avaient dans la main — des bouteilles même volaient à travers les airs — et ensuite se précipiter sur lui, lance baissée, en pleine course, comme des chiens furieux, sans que l'un eût précédé l'autre d'un pied, avec une telle agilité et un tel désir de se battre que les ennemis n'osèrent pas les attaquer.» — W. OECHSLI, *Quellenbuch zur Schweizergeschichte*, 2^e édit., 1901, p. 460 (trad. allemande).

plus le langage que j'avais parlé³⁰ ; je lui étais devenu totalement étranger. Je fus reçu amicalement par mes parents et c'est bien la seule fois qu'ils m'ont vu arriver à la maison sans peine et sans murmure³¹.

5. *Le choix d'un état ecclésiastique en Valais ;
second séjour à la Valsainte (1809-mars 1811)*

Je fus bientôt questionné sur l'état que je voulais embrasser. Rentrer dans la classe des laboureurs, cela me paraissait impossible ; dans mon inexpérience, je regardai cela comme une injure et je me crus appelé à quelque chose de plus élevé. Encore plein des idées monastiques, je me décidai pour l'état ecclésiastique. On me proposa la congrégation du Grand Saint-Bernard, mais je craignais le climat ; d'ailleurs, j'avais l'esprit encore tout préoccupé d'histoires de missionnaires et je voulus choisir un état qui me mît à même de marcher sur leurs traces. Je me décidai donc, de bonne foi, pour l'ordre des capucins ; et je me présentai au P. Erasme, provincial de la Suisse³², qui me reçut mais seulement pour le prochain noviciat vu que je n'avais pas l'âge de seize ans requis par la règle de saint François.

Pour remplir cet espace de temps d'une manière utile à ma vocation, je suppliai mon père de me faire continuer mes études. Conséquemment il m'envoya achever ma Rhétorique à Monthey chez M. Vauthier, vicaire de l'endroit, homme instruit et orateur éloquent³³.

Ce fut ici que l'amour commença à faire sur moi le premier essai de ses armes ; il le fit, mais d'une manière enfantine, car j'étais à peine adolescent. Tout se borna de ma part à quelques œillades, [à] quelques démarches puérides et à quelques discours de même genre ; j'avais affaire à une personne qui s'amusait de mes soins et se servait de moi comme d'un instrument pour inspirer de la jalousie à d'autres.

Cette intrigue, si légère en elle-même, eut cependant des suites assez notables ; elle refroidit mon zèle pour l'état ecclésiastique ; je fus ébranlé dans ma vocation et je commençai à soupçonner que je pourrais bien peut-être embrasser un autre état. J'étais cependant encore éloigné de vouloir renoncer au capuchon. Un événement imprévu vint trancher toute la difficulté : Napoléon, parvenu au plus haut période de sa gloire, trouva à propos, ainsi qu'il nous le dit dans sa proclamation, de faire rejaillir sur le Valais un rayon de la

³⁰ Bonjean avait donc eu coutume d'utiliser le patois à la maison ; il est compréhensible qu'il l'eût oublié depuis son départ en avril 1805.

³¹ Des obstacles vont s'élever entre Bonjean et sa famille et chacun de ses retours sera prétexte à des reproches et à des chicanes dont il souffrira.

³² Erasme Baumgartner (1751-1827), originaire de Bernhardszell (Saint-Gall), provincial des capucins suisses de 1808 à 1811. — *Helvetia sacra*, Abt. V, vol. 2, I^{re} partie, Berne, 1974, p. 84.

³³ Georges Vauthier, de Porrentruy, vicaire de Monthey de 1804 à 1833, décédé en 1836. — TAMINI-DÉLÈZE, p. 504.

gloire dont se couvrait le peuple français, il nous incorpora donc à la grande nation³⁴. Un des premiers actes du nouveau gouvernement fut la suppression des couvents et la défense aux capucins de recevoir à l'avenir des novices valaisans. Mes projets de ce côté avaient ainsi complètement avorté³⁵.

Il me restait encore un parti à prendre, savoir celui d'entrer au Saint-Bernard ; mes parents me sollicitaient instamment de l'embrasser. Pour ne pas trop les contrarier et donner quelque chose à leur volonté, je fis un voyage dans cette montagne (8 septembre 1810). Mais, grand Dieu ! je frissonnai à la seule idée de me fixer dans ces monts sauvages et déserts et je n'eus rien de plus pressé que de les abandonner. A mon retour, j'exposai franchement à mon père que je ne me sentais aucune inclination pour cette maison, que l'air m'y était absolument contraire et qu'il me restait encore d'autres ressources. Mes raisons ou plutôt mes excuses ne le convainquirent [pas], car pour lui tous les ordres étaient égaux pourvu que je fusse prêtre et qu'il fût, lui, déchargé de ma conduite et de mon entretien.

Malheureusement encore on eut vent à V[ouvry] de la liaison que j'avais cherché à nouer à Monthey ; dès lors, tous les motifs de mes refus furent soi-disant expliqués ; on me rit au nez et l'on avait raison, et alors commença la persécution domestique et l'on avait tort. Je bravai à front ouvert la mauvaise humeur de mes proches et ma position devint de plus en plus critique. Cependant il fallait, ou me résigner à la volonté de mon père, ou prendre les instruments de l'agriculture ; l'un et l'autre me paraissaient impossibles. Dans cet embarras, je me souvins de mon ancien asile ; mes regards se portèrent vers la Valsainte comme ceux des enfants d'Israël, captifs sur les bords de l'Euphrate, se portaient vers la cité sainte. Je résolus de m'y réfugier et d'y attendre des circonstances plus favorables. Je partis donc incognito laissant mon père très incertain sur mon sort à venir ; mais, bah ! j'avais lieu de croire qu'il ne s'en inquiéterait pas longtemps.

Me voilà donc de nouveau émigrant de ma patrie, dix à onze mois après l'avoir revue. Mon cœur était bien un [peu] oppressé à mon départ de Vouvry ; mais à mesure que je m'approchais du but de mon voyage, son poids devenait plus léger ; je perdais une patrie mais j'en regagnais une autre qui lui était préférable.

Je fus reçu à la Valsainte avec enthousiasme ; ma réputation n'y avait rien souffert ; j'y retrouvai mon ancien ami qui me parut toujours aussi attaché³⁶. Mais il était survenu un grand changement dans le pensionnat ; tous les Suisses avaient disparu et il ne restait que des Français dont on ne pouvait faire façon. Le défaut d'instituteurs avait occasionné dans les études un relâchement et un

³⁴ Le décret d'incorporation est publié le 12 novembre 1810. J. DIERAUER, *Histoire de la Confédération suisse*, t. V, I^{re} partie : 1798-1813, p. 335 ; voir aussi MARIE-ANDRÉE SADRAIN, *La réunion du Valais à la France (1810)*, Bourges, 1936, 126 p.

³⁵ Le 3 janvier 1812 est publié à Paris un décret supprimant les ordres religieux établis en Valais. Les capucins de Sion et de Saint-Maurice en prendront connaissance le 17 janvier tandis que les Valaisans ne l'apprendront que le 12 février par l'intermédiaire du *Mémorial administratif de la préfecture du département du Simplon*, n^o 43, pp. 260-262. Voir aussi *Bulletin des lois de l'empire français*, 4^e série, t. XVI, bulletin n^o 414, p. 1, décret n^o 7590.

³⁶ Son directeur et ami, François de Sales. Voir p. 60.

désordre extraordinaires ; l'incapacité des sous-directeurs, leurs fréquentes mutations avaient dénaturé l'institution primitive ; en un mot, le corps des élèves n'était que l'ombre de ce que je l'avais laissé. J'arrivai fort à propos pour remplir une lacune dans les rangs des instituteurs. Je fus établi maître des langues française et latine et en même temps j'étudiai la logique et l'algèbre.

Je repris bien vite les habitudes extérieures du monastère, mais j'étais loin de pouvoir reconquérir mon ancienne simplicité d'esprit et ma première modestie. Je rapportais dans ces parvis sacrés un cœur déjà entamé ; le monde y voulait partager avec Dieu l'empire sur mes pensées, si bien que je n'étais entièrement ni à l'un ni à l'autre. L'œil pénétrant de mon directeur s'aperçut bien vite de ce changement, il se plaignit à moi de ce que le siècle avait fait une brèche à ma vertu. Je la sentais et j'eus le courage de l'avouer. Il fallait donc travailler à bannir de mon cœur toutes les idées frivoles qui l'occupaient ; je ne sus pas le faire ; et, après cinq mois d'une tiédeur coupable, je sortis du couvent par un coup d'éclat que je compte parmi les plus insignes de toutes mes folies.

Parmi nos élèves se trouvait un Lorrain âgé de vingt-quatre ans, natif de Vézelize et qui ne pliait pas volontiers sous le joug de la règle. Je ne sais quel démon m'engagea dans sa confiance ; je devins le dépositaire de ses plaintes et bientôt je partageai son mécontentement. Il fut obligé de partir et je résolus de l'accompagner jusqu'à Fribourg. La partie projetée fut promptement exécutée. Vers les trois heures du matin, pendant que le pensionnat dormait encore, frère François de Sales³⁷ se lève, s'échappe des murs du monastère par une porte dérobée qu'il renverse de dessus ses gonds. Voilà l'aventurier en plein air, gravissant d'un pas empressé la montagne de la Berra ; il s'égare dans les sinuosités de ces monts ; trois fois, il risque sa vie aux bords des précipices et arrive enfin avec grand-peine à la Riedera, monastère de filles dépendant de la Valsainte³⁸ et continue sa route jusqu'à Fribourg. C'était nuit quand nous arrivâmes ; le Lorrain me conduisit dans une auberge où madame l'hôtesse se servit très poliment de mon costume extraordinaire comme d'un épouvantail pour en imposer à son fils désobéissant. Cette mémorable journée écoulée, je repris le chemin de la Valsainte où j'arrivai le jour même, exténué de faim et de fatigue.

Je m'attendais bien à la réception que l'on m'y fit et j'avais déjà pris mon parti. Je dus quitter le monastère comme un malfaiteur, moi qui y étais rentré sous les plus favorables auspices. Ni l'amitié de mon directeur, ni le souvenir de mon ancienne conduite, ni la considération de mes petits services ne purent me soustraire à ma proscription. Je partis bien triste dans le fond de mon cœur et encore plus inquiet sur mon sort à venir. C'est ainsi qu'un abîme appelle un autre abîme ; c'est ainsi qu'une mauvaise compagnie peut vous faire commettre les fautes les plus lourdes et couvrir votre nom d'infamie. Heureusement, j'ai pu me laver de cette tache ; la Providence qui n'a jamais cessé de me protéger m'en a fourni les moyens ; mais combien y en a-t-il qui ne les retrouve plus ?

³⁷ C'est donc Emmanuel Bonjean lui-même.

³⁸ La Riedera, domaine où fut installé en 1805 un couvent de trappistines. — *DHBS*, t. V, 1930, pp. 483-484.

6. *Nouveau retour à Vouvry. Troisième séjour à la Valsainte.
Retour à la maison (1811-1812)*

Il fallut donc revenir à Vouvry et j'y arrivai (mars 1811) croyant porter écrite sur mon front toute ma sottise. Je fabriquai une fable qui eut l'air de la vérité et qui trouva créance dans l'esprit des vieilles femmes de la maison.

J'étais ainsi revenu au même point d'où j'étais parti : même perplexité, même embarras dans mes résolutions. La main de Dieu vint encore à mon secours. La place de régent de l'école de Vouvry était devenue vacante par la mort de M. l'abbé Reuse ; je la postulai et l'obtins. Mais je ne tardai pas à sentir de quel énorme fardeau je m'étais chargé et quelle prodigieuse différence il y avait entre mon travail actuel et celui de la Valsainte. Ce n'était qu'à force de sueurs et de cris que je parvenais à graver quelque chose dans ces têtes dures et ingrates. Comme tout homme public j'eus bientôt des censeurs et avec quelque raison peut-être ; l'un me trouvait trop jeune, l'autre se plaignait du peu de progrès de son enfant. Tout le monde voyait bien que je n'avais accepté cette place que momentanément et l'on parla en conseil de prendre en service un ecclésiastique.

Ces contrariétés n'étaient pas ce qui me chagrinait le plus ; j'étais infiniment plus sensible au mépris et à la haine dont on m'abreuvait dans la maison paternelle. Chacun à l'envi s'empressait à me bafouer ; du premier au dernier, du chef de la famille au cadet de mes frères, tous me prodiguaient les termes les plus injurieux. Je devins malade et, confiné dans mon humble réduit, je n'eus du secours de personne et je ne dus mon retour à la santé qu'à la force de ma constitution. J'étais ainsi repoussé du sein de ma famille et cela, pour n'avoir pas voulu embrasser un état qui n'était pas le mien.

Tant de misères n'étaient pas faites pour me rendre le monde agréable et attrayant. Privé de l'appui naturel que les lois, les mœurs et la religion m'avaient donné, rejeté par ceux-là même de qui j'avais reçu le jour, je conçus pour la vie séculière un dégoût extrême et je songeai de nouveau à la quitter. Le hasard avait fait tomber entre mes mains la chronique de l'abbaye de Notre-Dame-des-Ermites ; l'ennui me la fit lire ; j'y pris plaisir, je la méditai et soudain je pris la résolution de m'y rendre. A un pauvre naufragé comme moi toute planche [de salut] était bonne, pourvu qu'elle me sortît d'embarras. Je vis bientôt que mon projet n'était qu'une chimère. Le système de la conscription, introduit dans mon pays avec le gouvernement français, me fermait la voie à tout autre état qu'à celui de militaire.

Je renonçais ainsi à un dessein longtemps idolâtré, mais je persistais dans la résolution de fuir loin de ma terre natale et de me soustraire aux avanies dont j'étais accablé. Mais où aller ? Où aller traîner ma triste existence ? Où arrêter enfin ma course vagabonde ? — « La Valsainte », me dit une voix secrète ! « la Valsainte » ! — « Eh bien, soit ! allons oublier dans son enceinte qu'il existe un monde et que j'y ai des parents ! »

Ma grand-mère maternelle fut la seule que je mis dans la confidence ; tout le reste de la famille resta, à cet égard, dans la plus profonde ignorance. Je partis avec onze batz dans ma poche, emportant pour toute fortune la

bénédiction maternelle. Mon père à cette nouvelle me poursuivit pour la forme ; j'étais déjà loin et je disais le dernier adieu aux lieux qui virent les premiers jeux de mon enfance.

J'arrivai donc pour la troisième fois à la Valsainte (octobre 1811). Tout le passé parut y être oublié ; l'on affecta de ne voir en moi que ce que j'avais été avant d'aller à Paris. On aurait bien plutôt pu me comparer à une brebis égarée qui, n'ayant pu trouver nulle part le repos, revenait au bercail. Réintégré dans tous mes titres et fonctions, je commençai une vie nouvelle ; mon âme opprimée se soulageait de ses misères passées ; mes esprits abattus reprenaient quelque énergie lorsque des bruits sinistres vinrent jeter l'épouvante dans nos murs.

Nos innocents cénobites s'étaient attiré l'animadversion de l'empereur des Français. Dom Augustin [de Lestrangle] avait perdu toute sa faveur auprès de lui pour s'être refusé à prêter le serment qu'il exigeait des ecclésiastiques de son Empire et pour avoir colporté et répandu dans la France les bulles que Pie VII persécuté avait lancées contre ses oppresseurs et ses tyrans. La peine de mort avait été décrétée contre celui qui ferait circuler ces bulles et la tête de l'abbé était mise à prix lorsqu'il trouva le moyen de s'embarquer pour les Etats-Unis³⁹. La colère de l'empereur tomba sur ses religieux ; toutes les colonies de la Valsainte répandues sur la surface de l'Empire furent supprimées et le chef d'ordre lui-même fut attaqué⁴⁰. Napoléon demanda sa suppression au gouvernement fribourgeois. Cette demande était un ordre, il fallut y obéir ; l'habit de saint Bernard qui longtemps avait vivifié ces déserts en disparut ; ces hommes qui répandaient au loin la bonne odeur de leurs vertus prirent la fuite et quittèrent en majeure partie les terres du canton⁴¹.

Oh ! qu'il était déchirant le tableau du départ de ces bons pères ! Réunis en quelque sorte de tous les coins de l'univers dans un même lieu où ils espéraient de mourir en paix, ils se voyaient relancés après trente, quarante ans de pénitence sur la mer orageuse du monde et de ses passions. Nombre d'entre eux, cassés de vieillesse, n'ayant plus aucune propriété sur la terre, ne vivant pour ainsi dire que dans l'éternité, virent rompre brusquement toutes leurs habitudes et se trouvèrent dans la nécessité de songer de nouveau à leurs besoins temporels ; plusieurs durent se trouver en proie aux plus pressants besoins.

Parmi les enfants, cet événement fut envisagé sous des rapports bien différents. Ceux qui chez leurs parents jouissaient d'une certaine aisance s'en

³⁹ Le 15 août 1811, le prieur de la Valsainte fut averti de l'imminence d'une visite domiciliaire, ce qui permit à dom Augustin de s'enfuir avant l'arrivée des autorités venues pour l'arrêter. Sorti de Suisse par Schaffhouse, dom Augustin s'embarqua d'abord pour l'Angleterre avant de se diriger sur l'Amérique. — COURTRAY, pp. 413-414.

⁴⁰ Le 28 juillet 1811, Napoléon riposta par un décret promulgué à Saint-Cloud, lequel supprimait tous les couvents de la Trappe sur toute l'étendue de l'Empire. — COURTRAY, p. 412.

⁴¹ La riposte de Napoléon atteignit bientôt la Suisse ; le 11 octobre 1811, l'ambassadeur de France reçoit l'ordre de faire supprimer la Valsainte ; Fribourg n'adopte le décret de suppression que le 30 novembre et l'intime aux trappistes le 7 décembre.

Le 30 avril 1812, tous les religieux se sont éloignés à l'exception de trois d'entre eux. — COURTRAY, pp. 412-415.

réjoignent ; ceux qui perdaient par la suppression en gémissent et je fus de ce nombre. Je commençais à peine à jouir d'un peu de repos et je le voyais déjà anéanti.

Dans cette affreuse débâcle chacun saisissait le premier moyen de salut qui se présentait. Un certain père Dosithée, homme à qui j'aurai d'éternelles obligations, m'avait parlé dans quelques-unes de nos promenades d'un institut existant à Fribourg et dont le noble but était de former des hommes propres à porter les lumières de l'évangile chez les peuples barbares. C'était un homme plein du zèle le plus ardent, qui joignait l'humilité la plus profonde aux talents les plus rares. Son imagination s'enflammait par les descriptions qu'il me faisait et il pouvait en parler abondamment, lui qui n'avait soustrait qu'avec grand-peine sa tête à la hache révolutionnaire. Il fut convenu entre nous qu'il irait à Fribourg me préparer les voies et qu'ensuite il m'écrirait de le venir joindre.

Muni de ces espérances, je regagnai la maison paternelle (1812). L'accueil le plus dur fut mon partage ; les plaintes les plus amères, les reproches les plus accablants ne m'étaient point épargnés ; l'un disait que je n'étais qu'un coureur, un vagabond ; l'autre ajoutait qu'il n'était point sûr que les moines de la Valsainte eussent été forcés de quitter leur asile ; un troisième me déclarait né pour le malheur et me prophétisait une vie pleine de misères et [de] contrariétés. Jusqu'où ne se porte pas un jugement prévenu et passionné ! Je me consolais en pensant que bientôt par un prompt départ je me délivrerais de tous ces chagrins domestiques. Mon espoir fut encore une fois trompé ; les jours, les semaines et les mois s'écoulèrent, et point de nouvelles de Fribourg. Je me lamentais ; je me désolais ; mes censeurs impitoyables me demandaient à quelle époque j'irais occuper la place dont je leur avais parlé assez inconsidérément. J'étais en vérité un être à plaindre parce que je ne savais pas modérer mon impatience et mon humeur, parce que je manquais de cette philosophie salutaire qui vous élève au-dessus des mépris, de cette force d'âme qui vous soutient dans les plus grandes traverses.

Enfin, après quatre mois d'angoisses, le ciel eut pitié de mon sort et m'offrit les moyens de l'améliorer. C'est ici que je termine, mon cher Eudoxe, l'histoire de la première période de ma vie ; j'atteignais alors ma dix-septième année et une nouvelle suite d'événements allait se dérouler devant moi, événements d'un tout autre genre, d'un tout autre caractère que ceux que j'ai exposés jusqu'ici.

Cette première période de ma vie annonçait déjà en quelque sorte la nature de celles qui devaient la suivre ; elle fut mêlée de bien et de mal, de plaisirs et de chagrins. Mon éducation avait été essentiellement religieuse et, sans la force des circonstances, j'aurais suivi une tout autre carrière que celle que j'ai embrassée dans la suite.

Le refus que je fis d'obtempérer aux ordres absolus de mes parents fut la cause de tous mes malheurs domestiques et me rendit par intervalle profondément malheureux, mais d'un autre côté, cet état de contrainte me servit d'un puissant aiguillon pour me porter à l'étude et au travail ; je sentis que je devais être le propre artisan de ma fortune et cela contribua à donner à mon caractère mol et tranquille de sa nature, une teinte d'audace et de constance qui me fut fort utile.

SECONDE PÉRIODE (1812-1816)

Jusqu'à l'âge de vingt ans

ou

la carrière militaire de Bonjean et son retour en Valais

1. *Bonjean secrétaire à la sous-préfecture de Saint-Maurice*

L'aurore de ma vie était donc écoulée ; j'étais entré dans cet âge bouillant auquel commandent les passions les plus impétueuses, dans cet âge où la carrière de l'homme est semée d'écueils contre lesquels son inexpérience le précipite et qu'il ne saurait éviter sans la plus grande circonspection et sans écouter constamment les conseils de la sagesse. Voyons, mon cher Eudoxe, quels furent pour moi les événements de cet âge qui décide ordinairement du reste de la carrière d'un homme.

Au bout de quatre mois d'attente et de démarches pour me placer, je fus reçu comme secrétaire dans les bureaux de la sous-préfecture de Saint-Maurice. M. D[ufour], notre sous-préfet¹, m'accorda cette place sur la recommandation de M. [Alexandre] C[ornut] de l'amitié duquel j'ai reçu en tout temps les services les plus signalés².

Me voilà donc en place ; me voilà lancé sur la scène du monde ; mais, grand Dieu ! Que j'étais entrepris ! Quel embarras dans mes manières ! Quelle gêne dans les discours ! Heureusement que les personnes de la maison eurent des égards pour moi et me pardonnèrent mon ignorance des usages du monde. Dès le moment de mon admission dans le bureau de la sous-préfecture, toute vue sur l'état ecclésiastique se perdit chez moi ; je ne cherchai plus dès lors qu'à m'assurer un sort heureux dans le monde.

Bientôt après je fis l'essai de ce que c'est qu'une jeunesse impétueuse et livrée à elle-même. Une passion furieuse s'éleva dans mon cœur et y sévit avec [une] violence pareille aux tempêtes qui soulèvent les mers du fond de leurs abîmes et les lancent contre les cieux. Un incendie affreux s'alluma dans mon sein et m'aurait dévoré si une heureuse absence n'était venue mettre obstacle à ses progrès.

Ne t'étonne pas de ceci, mon cher Eudoxe ; un coup d'œil sur mon caractère suffira pour dissiper ton étonnement. Jeune et ardent, plein de fougue, n'ayant jamais la patience de réfléchir, je suivais aveuglément une

¹ Michel Dufour (1768-1843), sous-préfet de Saint-Maurice depuis 1811. — *Armorial*, p. 83.

² Alexandre (Pierre-François-) Cornut (1780-1825), président de Vouvry de 1810 à 1825. — *Armorial*, p. 69.

première impression. L'impulsion d'un instant était la règle de mes sentiments, comme mes sentiments étaient toujours le principe de toutes mes actions. J'ai reconnu dans la suite l'erreur de mes idées ; mais j'étais neuf alors et tel que je sortis des mains de la nature ; l'expérience ne m'avait pas encore instruit. A ce dangereux caractère se joignait une imagination vive qui me peignait tout en beau et tout possible ; une tournure d'esprit romanesque, une admiration innée pour le beau sexe, entretenue par une fréquente lecture de romans, une âme inflammable à l'excès, un cœur passionné et n'éprouvant qu'un besoin, celui d'aimer et d'être aimé.

Telles étaient mes dispositions lorsque l'intéressante C** s'offrit à mes regards³. La voir et l'aimer fut l'affaire d'un moment ; ne rêver qu[e d']elle, ne considérer qu'elle dans l'univers fut la grande occupation de près de deux années.

Je ne nourrissais cependant aucune espérance, je ne voyais dans l'avenir qu'obstacles et qu'impossibilités, et c'est par un inconcevable renversement d'idées ce qui rendait ma situation piquante et attrayante pour moi. Je ne recevais de la part de C** aucun encouragement et ce fut la raison pour laquelle je m'opiniâtrai à l'aimer. Voilà, cher Eudoxe, l'effet de la lecture de ces livres frivoles dont il faudrait interdire la lecture à un grand nombre de jeunes gens ; ils ont puissamment contribué à me donner le ridicule dont je me suis couvert à cette époque. J'avais lu qu'avec de la persévérance l'on obtient tout ; je voulus donc être constant, je jouai le rôle d'un amant malheureux, je comptai que tout le monde s'intéresserait à mes malheurs. En attendant, j'essayai tous les moyens que m'avaient enseignés mes auteurs favoris : épîtres passionnées, plaintives élégies, pantomime éloquente, tout fut mis en œuvre pour charmer celle dont je faisais mon idole, mais son austère raison repoussait tous mes traits ; ils retombaient brûlants sur mon cœur et, tout en le déchirant, en l'ulcérant, ils augmentaient l'incendie qui le dévorait. Ma vie s'écoulait ainsi dans les orages. A une seconde de calme et de sérénité succédaient des heures de tempêtes et de douleurs. Je passais alternativement de l'espérance à la crainte, de la confiance à la sombre inquiétude ; mon cœur était une proie que mille vautours rongeaient. Plus d'une fois, je crus avoir touché et amolli ce cœur de bronze, déjà je me repaissais de douces illusions..., je..., et dans un moment, tous ces vains fantômes s'évanouissaient et je restais... l'amant infortuné.

Mais je veux passer rapidement sur ces jours de deuil et d'amertume ; je ne dirai rien des courses nombreuses que je fis en toute saison et au milieu de nuits obscures, froides et pluvieuses et cela seulement pour jouir de l'aspect de la chambre où reposait C**. Je tairai l'obstination déplorable avec laquelle je rejetai tous les conseils qu'une amitié sage et clairvoyante me donnait ; j'ajouterai simplement que je me couvris de ridicule et que je devins la risée de tous ceux qui connurent mon aventure. Voilà, mon cher Eudoxe, où conduisent les passions ; voilà dans quels travers d'esprit, dans quelles aberrations de cœur peut donner une jeunesse inexpérimentée et sans guide. Si au

³ La jeune fille discrètement désignée par cette initiale est inconnue.

moins cette première et sévère leçon m'eût servi de préservatif contre toute rechute postérieure, si elle eût servi à me mettre en garde contre ma trop grande susceptibilité, j'aurais recueilli quelque fruit de mes folies et de mes misères ; mais la suite t'apprendra combien fut grande ma mémoire ; n'anticipons pas.

Il fallait un coup extraordinaire pour me forcer à rompre mes chaînes et me rendre à la liberté. La raison, l'orgueil, l'amour-propre, tous simultanément froissés, ne pouvaient fermer la plaie de mon cœur ; l'absence la guérit.

2. Bonjean, garde d'honneur

Un décret impérial parti de Fontainebleau vint appeler aux armes la fleur de la jeunesse française. Napoléon, fuyant les frimas de la Russie, à la veille d'avoir l'Europe à combattre, voulut avoir des soldats et en même temps des gages de la fidélité de ses sujets. Sa politique féconde lui fit inventer le corps des gardes d'honneur qui fut créé en mars 1813⁴. Le corps était divisé en quatre régiments formant en tout dix mille hommes ; la servile adulation des préfets de département fit monter ce nombre à quinze mille. On affecta de n'y admettre que les fils de riches propriétaires, de commerçants aisés et en général de tous ceux qui pouvaient exercer sur le peuple une certaine influence. Le premier régiment s'organisa à Versailles, le second à Metz, le troisième à Tours et le quatrième à Lyon. Les gardes de mon département faisaient partie du quatrième régiment et nous partîmes au nombre de quatorze pour Lyon (juin 1813)⁵.

J'embrassais la carrière militaire avec une vraie satisfaction, je ne pouvais assez tôt m'éloigner du théâtre de mes malheurs et fuir loin des lieux, témoins du naufrage de ma raison. D'ailleurs j'allais être appelé par l'âge à subir les chances de la conscription ; le sort pouvait me frapper et j'aurais dû partir sans avoir les avantages que m'offrait la garde d'honneur. Au bout de onze mois de service, nous avions tous le grade de sous-lieutenant et on nous faisait espérer de nous placer dans d'autres corps en cette qualité.

La veille de mon départ de M[onthey], j'eus une rencontre assez singulière. Je me trouvai engagé dans une partie de promenade. La conversation se lia entre moi et une jeune demoiselle que je n'avais guère fréquentée

⁴ Le 5 avril 1813 est publié le décret impérial « relatif à l'organisation des quatre régiments des gardes d'honneur créés par le sénatus-consulte du 3 avril 1813 ». — *Bulletin des lois de l'empire français*, 4^e série, t. XVIII, bulletin n° 493, p. 551, décret n° 9083.

⁵ Selon Louis Robatel, douze Valaisans auraient été dirigés sur Lyon « pour être incorporés dans le quatrième régiment de hussards de la garde d'honneur... M. Louis Dufour et moi ne fûmes pas oubliés dans l'appel fait par M. le préfet Rambuteau » ajoutait-il, ce qui porterait le contingent valaisan à quatorze membres. — LOUIS ROBATEL, *Mémoires*, publiés par A. DONNET, Martigny, 1966, pp. 113-114. (*Bibliotheca Vallesiana*, t. 3.) — Les Archives cantonales du Valais conservent, dans le fonds du département du Simplon (coté S) deux listes de jeunes Valaisans appelés pour la garde d'honneur : la première (S 10/11/4), datée du 17 avril 1813, porte 29 noms ; la seconde (S 10/11/13), sans date, désigne 51 jeunes hommes dont 12 sont partis en mai « pour le 4^e régiment à Lyon ».

jusqu'alors. L'accompagner chez elle me parut un devoir de politesse ; elle était jolie, pleine d'esprit et de gentillesse. Notre discours se poursuivit avec gaieté jusque bien avant dans la nuit et je m'aperçus alors que nos sens s'enflammaient et que notre faible vertu allait faire naufrage. Le crime était aisé, l'attrait du plaisir puissant, mais le tonnerre de ma conscience l'était bien plus encore. Soudain je m'arrachai en frémissant d'au milieu du volcan qui allait me consumer et je fus récompensé d'avoir suivi la voix de la vertu par la satisfaction intérieure que je ressentis.

A mon passage à Vouvry, je trouvai mon père malade ; les adieux furent bien pénibles ; j'étais attendri, je versai des larmes ; lui-même, malgré sa froideur, était ému. Je lui demandai pardon des torts que je pouvais avoir eus à son égard ; il me pardonna, me donna de sages avis et sa bénédiction. Hélas ! mon pauvre père croyait que j'allais à la boucherie ; j'en étais persuadé moi-même. J'étais loin de prévoir que je le voyais pour la dernière fois. J'espérais qu'il me survivrait et qu'il donnerait quelques pleurs à la mémoire de son fils. Le ciel en disposa autrement ; c'était à moi à pleurer sur sa perte.

J'étais le dernier qui partais avec un M. Preux de Sierre⁶. Arrivés à Genève, nous trouvâmes une voiture de retour pour nous conduire jusqu'à Lyon. La veille de notre départ, le cocher vint nous demander s'il ne nous serait pas désagréable d'admettre dans notre compagnie une dame très honnête qui désirait se rendre à Lyon. En galants chevaliers ou plutôt en vrais étourneaux, nous accordâmes sa demande sans balancer. Le lendemain, au sortir de la ville, nous vîmes sur les glacis une jeune personne très élégamment mise se promenant avec un jeune homme. La voiture s'arrête, le cocher descend et s'apprête, et moi de chercher un compliment flatteur pour la dame. Enfin la voilà qui arrive, se présente avec grâce et confond toutes mes idées, tous mes compliments et me voit là pétrifié devant elle. La situation devenait embarrassante ; je maudissais de bon cœur tous mes romans qui me faisaient faux bond au moment où ils m'auraient été le plus utiles. Plus stupéfait que le peuple aquatique et criard à l'arrivée dans leurs eaux de leur monarque de bois⁷, je regardais avec la plus grande timidité celle que j'aurais volontiers prise pour la déesse de Paphos⁸. En attendant, personne ne prenait la parole et je ne sais quand notre silence aurait été interrompu si, par un heureux hasard, la voiture n'eût reçu une forte secousse, par suite de laquelle notre belle compagne poussa un cri. Nous nous empressons autour d'elle ; la jolie malade se plaint de maux de cœur, occasionnés sans doute par la chaleur ; nos petits soins la raniment ; elle se remet, entame un long discours sur la santé et finit par des sophismes sur la religion. En zélé trappiste, je m'indignai de quelques propos assez audacieux et je les relevai. La dispute s'échauffa ; je

⁶ La première liste (S 10/11/4) porte le nom d'Aloys Preux (1791-1845), mais dans la seconde liste (S 10/11/13), signalé « d'une santé très faible », celui-ci ne figure pas parmi ceux qui sont partis.

⁷ Allusion à la fable de La Fontaine, *Les grenouilles qui demandent un Roi*, livre III, fable 4.

⁸ Paphos, ancienne ville de l'île de Chypre dont l'un des temples était consacré à Aphrodite.

savais assez bien mon catéchisme encore, elle paraissait avoir appris par cœur celui de Voltaire, ce qui fit qu'elle ne resta jamais courte. Mon opposition trop marquée me valut quelques sottises que je pardonnai à cause de la jolie bouche qui me les adressait.

Nous arrivâmes ainsi en disputant jusqu'au grand credo, gîte analogue à la profession de foi que nous venions de faire. Elle avait l'air stupéfaite de voir de jeunes militaires soutenir des opinions aussi surannées et de si mauvais goût. Quant à moi, je fus bien plus surpris de ce que je vis ensuite, car elle nous laissa galamment payer son écot au dîner et au souper.

Je fis pendant la nuit quelques réflexions sur cette bizarre rencontre. J'avais tant lu de ces sortes d'aventures chevaleresques que je me crus, à la fin, destiné à jouer un rôle dans une histoire pareille. Toutefois je me promis bien de n'être pas dupe en cette occasion et je résolus d'examiner de près notre Sapho que je soupçonnais violemment d'être une Phryné.

Mes doutes furent bientôt éclaircis. A la dînée du lendemain, nous rencontrons à l'auberge un commis voyageur, un de ces gens experts en aventures qui me dit à l'oreille que nous avions là une charmante compagne et me fit comprendre qu'il aurait assez désiré être à notre place. J'étais loin de vouloir la lui disputer. Mon roué prend place à côté de la belle, folâtre, badine, moi, je m'en vais et... nous tirâmes parti de sa bonne fortune pour éconduire fort poliment la dame qui dut vider la voiture ; elle alla s'arranger à côté du cocher et ne nous inquiéta plus dès lors.

3. De Lyon à Dresde

Ce fut l'événement le plus marquant de la route ; j'arrivai à Lyon le 17 juin et j'y retrouvai avec plaisir tous mes compatriotes réunis : savoir MM. [Grégoire] de Riedmatten alors lieutenant, de Riedmatten Maurice, [François-Joseph] Willa de Loèche, [Pierre-Antoine] Preux de Sierre, Werra Joseph-Marie, Germanier de Conthey, Dallèves de Sembrancher, Bruchez et Besse de Bagnes, [de] Cocatrix de Saint-Maurice et Torrent de Monthey⁹.

⁹ Grégoire de Riedmatten (1782-1846), de Sierre, désigné garde d'honneur le 1^{er} mai 1813 et breveté lieutenant le 15 juin 1813. — SE, th. 37, pp. 296-297.

Maurice de Riedmatten (* 1787), parti en mai 1813, mort en 1833 à Bregenz. — *Armorial*, p. 211.

François-Joseph Willa (1790-1878), de Loèche, entré dans le régiment des gardes d'honneur le 1^{er} mai 1813. — SE, th. 37, pp. 314-315.

Pierre-Antoine de Preux (1789-1864), de Sierre, passé garde d'honneur le 10 juin 1813. — SE, th. 37, pp. 304-305.

Joseph-Marie de Werra (1793-1864), de Saint-Maurice, entré dans le 4^e régiment des gardes d'honneur le 1^{er} mai 1813. — SE, th. 37, pp. 314-315. A.-J. DE RIVAZ, *Mémoires*, t. III, p. 312.

Jean-Pierre-Joseph Germanier (* 1790, fils de Jean-Pierre et de Catherine Mertenat), de Conthey, entré dans les gardes d'honneur en mai 1813 (S 10/11/13).

Maurice-Antoine Dallèves (* 1787), de Sembrancher, entré dans les gardes d'honneur en mai 1813 (S 10/11/13), tué durant la campagne de Russie. — LOUIS ROBATEL, *Mémoires*, pp. 114, 279. ►

Nous vivions tous dans l'union la plus parfaite ; nous mangions à la même table, nous étions Suisses en un mot, au milieu des Français.

Entre mes camarades cependant je distinguai particulièrement T[orrent]. Une ancienne amitié nous unissait ; nous avions étudié sous le même maître ; son caractère franc et loyal m'avait attaché ; ses mœurs pures m'avaient inspiré une entière confiance. Je lui vouai un attachement qui ne s'est plus démenti depuis. Intimement unis au pays, nous le fûmes encore à l'armée et aussi longtemps que le sort des armes nous permit d'être ensemble, nous fûmes inséparables.

Nous fûmes obligés de rester environ trois semaines à Lyon pour attendre que nous fussions complètement montés et équipés. Je les employai à parcourir cette ville antique, autrefois la première ville des Gaules et aujourd'hui la seconde de la France. Je me plaisais à contempler ses beaux monuments, cet hôtel-Dieu, cette cathédrale antique, cette riche bibliothèque, cette place de Belle-Cour, une des plus vastes et des plus belles de l'Europe. En me promenant sur les bords de la Saône, je me rappelai cet autel érigé à l'honneur des muses par l'insensé et féroce Caligula, tribunal redoutable où les auteurs vaincus étaient condamnés à effacer leurs écrits avec leur langue ou à être précipités dans le fleuve¹⁰ ; au-delà de la porte Saint-Clair, je m'imaginai voir encore les légions d'Albinus fuyant devant celles de Sévère et le malheureux prince vaincu, éborgné dans la déroute et rougissant de son sang les portes de la ville¹¹. Lyon chrétienne me parut encore plus remarquable ; je songeais avec plaisir que j'étais dans la cité qu'avaient illustrée les Pothin, les Irénée, les Eucher, les Agobard, etc.

Mais quittons cette ville fameuse ; la voix de l'empereur nous appelait à joindre la Grande Armée et nous partîmes. La plupart des Valaisans avaient été incorporés dans la seconde compagnie du second escadron de manière que j'eus la grande satisfaction d'avoir mon ami T[orrent] avec moi. Nous quittâmes Lyon le 8 juillet 1813 au milieu des acclamations d'une foule immense qui s'était portée sur le quai du Rhône. Nous parcourûmes ainsi successivement les départements du Rhône, de l'Ain, du Jura et du Doubs. Je vis avec étonnement à Besançon cette inscription sur le portail de la maison de ville : *Deo et Caesare*, inscription qui rappelait le pouvoir qu'avaient exercé sur cette

Nicolas Bruchez (1791-1856), de Bagnes, entré dans le 4^e régiment des gardes d'honneur le 8 mai 1813. — SE, th. 37, pp. 296-297. — *Armorial*, p. 45.

Jean-Martin Besse (1787-1835), de Bagnes, entré dans les gardes d'honneur en mai 1813 (S 10/11/13). — *Armorial*, p. 29.

Maurice de Cocatrix (1792-1825), de Saint-Maurice, nommé brigadier dans le 4^e régiment des gardes d'honneur le 1^{er} mai 1813. — SE, th. 37, pp. 312-313.

Pierre Torrent (1792-1853), de Monthey, entré dans les gardes d'honneur en mai 1813 (S 10/11/13). — *Armorial*, p. 259.

¹⁰ Bonjean rappelle le concours d'éloquence qu'avait ouvert à Lyon Caligula dans lequel les concurrents qui avaient déplu étaient contraints « d'effacer leurs écrits avec une éponge ou avec la langue ». — SUÉTONE, *De Vita Caesarum*, livre IV, XX.

¹¹ C'est dans les environs de Lyon que Septime-Sévère fit périr son rival Albin en 177. Septime-Sévère revint ensuite à Lyon, livra la ville aux flammes et fit égorger ses habitants.

ville les empereurs d'Allemagne. Nous traversâmes ensuite le département du Haut-Rhin ; en passant près de Rouffach, je me souvins de ce lieu mémorable appelé le *champ du mensonge* [*Lügenfeld*] où les enfants de Louis le Débonnaire osèrent porter sur leur père et leur monarque des mains parricides et où ce faible souverain dit ces mots sublimes à ceux qui voulaient le défendre : « Allez, vous aussi, trouver mes fils ; je ne veux pas qu'un seul d'entre vous perde le moindre de ses membres pour ma querelle. » Combien de rois tiendraient aujourd'hui ce langage ?

Bientôt nous arrivâmes à Strasbourg, ville des plus célèbres qu'il y ait sur le globe et en face de laquelle se passèrent tant d'événements mémorables. Ce fut là où Julien, chargé par Constance de la défense des Gaules, battit et fit prisonniers neuf rois germains qui avaient envahi cette riche province. De Strasbourg, nous atteignîmes ces lignes de Wissembourg, cette forteresse de Landau qui virent tant de hauts faits d'armes dans les guerres sanglantes que soutint la France contre l'Allemagne. De Landau nous fûmes dans un jour à l'antique Spire, qui n'est plus [que] l'ombre de ce qu'elle a été ; je visitai son antique cathédrale, jadis lieu où s'assemblaient les Diètes de l'Empire et aujourd'hui convertie en un magasin à foin. Je fus profondément touché de cette injure faite à la gloire des siècles passés. C'était là que reposaient les cendres des fiers empereurs de la maison de Franconie et celles des redoutables Hohenstaufen ; c'était là que gisaient sous une même pierre les dépouilles inanimées d'Adolphe et d'Albert que l'ambition avait rendu ennemis mortels. Hélas ! les fureurs de la guerre n'ont pas respecté ce dernier asile de la grandeur humaine ! J'en puis dire autant de la ville de Worms, située à huit lieues de Spire. L'éclat de ces cités s'est évanoui et ces lieux, fameux dans l'histoire d'Allemagne, n'ont plus pour eux que leur sol riche et fertile et le souvenir de leur gloire éclipsée.

Nous arrivâmes enfin à Mayence, ville qui, dès le moment où les Romains vinrent planter sur ces bords leurs aigles triomphantes, a constamment joué un rôle marquant dans l'histoire. C'était là où nous devons passer le Rhin. J'avais résolu de remplir en cette ville un devoir religieux ; je voulais me réconcilier avec Dieu avant de me voir dans le cas imminent de paraître devant [lui]. Mais je ne sus comment exécuter ces bonnes résolutions et tout leur résultat fut que j'achetai un livre de prières, *Le parfait adorateur*. J'ai souvent regretté durant la campagne de n'avoir pas montré plus de courage en cette occasion et je me convainquis de la vérité de ce mot du grand Turenne : « Quand je suis bien avec Dieu, je vaudrais beaucoup plus en face de l'ennemi »¹².

Avant de traverser le Rhin, on nous avertit de nous tenir sur nos gardes parce que nous allions nous engager dans un pays ennemi où, malgré les dispositions pacifiques des souverains, nous pourrions être attaqués par des corps de partisans. On nous donna des munitions et nous aiguîsâmes nos armes.

¹² Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne (1611-1675), allait même jusqu'à faire faire des prières publiques avant chaque engagement pour s'en assurer le succès. — F. RAGUENET, *Histoire du vicomte de Turenne*, Tours, 1837, pp. 276-277.

Nous quittâmes enfin Mayence et le territoire français le 3 août et le soir même nous couchâmes sur les terres de la Confédération du Rhin, à Francfort. Je voyais pour la première fois cette ville qui avait hérité de tous les privilèges de Spire et de Worms, qui était devenue le siège du gouvernement central de la Confédération germanique, avantage auquel elle dut ses richesses et sa splendeur autant qu'à sa position favorable pour le commerce. De Francfort nous prîmes la route de Hanau et de Fulda. Je vis ici pour la première fois une ville qui doit son origine à un monastère ; un humble solitaire vint dans le huitième siècle planter la croix au milieu des vastes forêts qui couvraient alors la Hesse. Les peuples étonnés arrivèrent pour contempler ce prodige ; plusieurs individus voulurent vivre sous les lois de cet homme extraordinaire. Les forêts commencèrent alors à se défricher ; l'agriculture s'établit dans ces déserts ; les hommes qui les habitaient de sauvages qu'ils étaient se civilisèrent, bâtirent leurs cabanes à côté des cellules des solitaires et formèrent ainsi une petite peuplade qui, prospérant par son travail et les immunités que leur accordèrent les princes, érigèrent leur humble hameau en ville riche et opulente. Combien de villes en Allemagne doivent leur existence à une pareille cause ? La Suisse compterait peut-être moins de cités et de bourgs florissants si la vie monastique n'y eût pénétré ; on ne verrait peut-être encore qu'un désert à Saint-Gall, à Einsiedeln, [à] Engelberg, etc.

De Fulda, on nous fit prendre des chemins détournés et nous arrivâmes à Vacha dans la Westphalie ; à Eisenach, jadis apanage d'une branche de la maison de Saxe et où le fameux Luther trouva un asile lorsque la crainte de l'empereur et du pape le força de fuir d'Augsbourg qui était sur le point de voir se répéter dans ses murs le tragique spectacle de la mort de Jean Huss et de Jérôme de Prague ; à Gotha, chef-lieu du duché de ce nom, remarquable par ses fabriques, le château du duc avec ses cabinets de médailles antiques et sa bibliothèque. Ce fut à Gotha que se décida le sort de la maison de Saxe. L'ambitieux Maurice sous le masque d'un faux zèle avait su obtenir de Charles Quint l'investiture de l'électorat de Saxe que Jean le Constant fut contraint de lui abandonner après avoir été forcé à se rendre à Gotha. Voilà comme la branche cadette dite albertine s'éleva sur les ruines de l'aînée dite ernestine et voilà comme à cette époque de désolation plusieurs princes jouaient en petit en Allemagne le rôle que l'Autriche jouait en grand ; à Erfurt, ville importante dans un temps, université célèbre et entrepôt de commerce entre le midi et le nord de l'Allemagne ; à Maiembourg et Weissenfels, lieux renommés dans les guerres entre les catholiques et les protestants et par la campagne de 1806.

Nous traversâmes ensuite ces vastes plaines de Lützen sur lesquelles se livra cette bataille singulière où le parti vainqueur fut celui qui fit la plus grande perte, où l'étoile de Wallenstein succomba sous l'ascendant des Suédois et où Gustave-Adolphe, le héros de la guerre de Trente ans périt, frappé par la [main] du traître Lauenbourg qu'avait soudoyé l'Autriche. Après quelques heures d'une marche extrêmement pénible, nous entrâmes dans Leipzig, ce lieu qui devait être deux mois après si fatal aux armes françaises comme il l'avait déjà été aux armées autrichiennes dans la guerre de Trente ans. Le redoutable Tilly, l'intrépide Pappenheim y perdirent la vie ;

l'orgueil de l'Autriche y fut profondément humilié il y a deux siècles. De nos jours, Napoléon y vit flétrir sa renommée et l'insolence française reçut la plus terrible leçon dont l'histoire fasse mention. De Leipzig on nous fit marcher sur Meissen, la clef de la Misnie ; mais le voisinage de l'ennemi nous força à rétrograder et [nous] marchâmes sur Torgau pour nous diriger de là sur Dresde où nous devions passer la revue de l'empereur.

Aux environs de Torgau, je fis une rencontre assez singulière. Nous étions cantonnés dans un village entouré de grands bois. T[orrent] et moi nous nous étions emparés d'un char placé au milieu d'une cour. Nos chevaux tout sellés mangeaient à côté de nous et quelquefois, par leur bienfaisante haleine, réchauffaient notre figure à demi-glacée par la fraîcheur de la nuit. Le silence n'était interrompu que par les cris des vedettes lointaines. Tout à coup, le trompette sonne « à cheval ». Nous lever, brider nos chevaux fut l'affaire d'un instant, nous nous rassemblons. Notre imbécile de capitaine arrive au galop, frappé d'une terreur panique et l'inspire à toute la compagnie. Un détachement de cinquante hommes part à la découverte et moi je restai sur la place avec le reste de la compagnie. N'ayant personne avec qui parler, j'écoutai les voisins. Une voix me frappa singulièrement, c'était mon voisin. « N'êtes-vous pas de Graillé d'Hermence, lui dis-je ? Ne vous nommiez-vous pas une fois Antoine-Marie ?¹³ — Eh ! François de Sales, vous êtes ici ?¹⁴ s'écria-t-il en m'embrassant. Où l'on se retrouve ! » Il m'apprit alors qu'il y avait plusieurs de nos anciens confrères dans les gardes. Je fus très réjoui de cette rencontre, mais je n'en profitai pas longtemps, car dès le lendemain nous fûmes séparés et je ne l'ai plus revu depuis.

Enfin nous arrivâmes à Dresde le 2 septembre ; Napoléon y était ; il nous passa en revue aux cris mille fois répétés de « Vive l'empereur ». Le même jour nous entrâmes dans nos cantonnements respectifs où nous séjournâmes environ quinze jours occupés à apprendre les manœuvres de notre arme que nous ignorions complètement. Dans cet intervalle le démon de la guerre s'agitait autour de nous et nous en étions les tranquilles spectateurs.

J'eus le temps, mon cher Eudoxe, pendant ces quinze jours de repos, de faire de fréquents retours sur moi-même ; c'était à l'ombre d'un sapin, à la lueur de la lune que j'aimais à réfléchir sur l'étonnante métamorphose qui s'était opérée chez moi. Environné d'écueils et de dangers, sans pouvoir en fixer le terme, armé pour la destruction de mon semblable j'étais ordinairement mélancolique ; des images sombres m'obsédaient continuellement. J'étais malheureux non par défaut de courage, mais par crainte d'une éternité dans les abîmes de laquelle chaque instant pouvait me précipiter. Sous mon dolman mon cœur palpitait non de joie mais de terreur ; j'avais toujours en vue mon état intérieur et je ne pouvais parvenir à me rassurer. Telle est la condition de l'homme qui, connaissant ses devoirs, est lâche à les remplir.

¹³ Antoine-Marie de Graillé, d'Hermence ? Personnage non identifié ; s'agit-il d'Hermance (GE) ou d'Hérémece (H) ? Le patronyme est-il exactement reproduit ?

¹⁴ Le nom de religion d'Emmanuel Bonjean lui-même à la Valsainte, rappelons-le.

J'étais encore vivement affecté de l'impossibilité où j'étais de lire quelque chose d'instructif. J'avais lu et relu mon petit livre et jusque bien avant dans la Saxe, je n'eus rien à lire sinon le *Robinson Crusôé*¹⁵. Je me serais encore consolé de cette pénurie de livres si j'avais pu me procurer quelque instruction dans la conversation de mes camarades, mais la plupart étaient des gens futiles, mal instruits ou polissons, de manière que je me concentrais dans la compagnie de mes compatriotes chez qui, du moins, je trouvais du sentiment. Ajoute à ces peines intérieures les fatigues que nous éprouvions, la disette qui nous dévorait, et tu comprendras, cher Eudoxe, que ce temps ne fut pas le plus beau de la vie ; mais heureusement, nous n'avions que peu de temps à réfléchir sur nos maux ; les marches continuelles, les besoins de la vie animale absorbaient toute notre attention.

Quinze jours s'étaient écoulés depuis notre arrivée devant Dresde. Une armée ennemie vint tout à coup se montrer devant cette capitale. Napoléon n'y avait que peu de forces, mais sa Garde était avec lui. Nous partîmes subitement de nos cantonnements, nous traversâmes Dresde au galop et nous parûmes sur le champ de bataille du 29 août, célèbre par le trépas du transfuge Moreau. Notre armée était rangée en bataille au-devant de nous et prête à en venir aux mains. La journée entière se passa et l'ennemi n'eut pas la hardiesse de nous attaquer. Il se retira en bon ordre vers les hauteurs de Dohna où il se cantonna. L'armée française le suivit pas à pas et établit ses bivouacs dans la plaine.

Le spectacle de cette première nuit de bivouac pour moi fut magnifique. Les flancs des montagnes occupés par l'armée alliée étincelaient de mille feux ; la plaine paraissait embrasée. Chacun s'attendait à une affaire sérieuse pour le jour suivant. En effet, vers les dix heures, des cris de joie répétés par mille bouches nous annoncèrent l'arrivée de l'empereur. Nous le vîmes bientôt paraître, suivi du roi de Naples, de son état-major et de sa Garde. A l'instant, un mouvement général s'opéra sur toute la ligne, on entendit dans la plaine un bruit sourd et menaçant, avant-coureur du combat.

L'amitié qui m'unissait à T[orrent] subit ici une rude épreuve. Le trompette avait sonné « à cheval », tous les rangs étaient formés et nous deux, nous ne paraissions pas encore. Le chef d'escadron vint à passer et nous reprocha vertement notre lenteur ; mon ami lui fit voir son cheval blessé à un sabot au point de ne pouvoir se tenir dessus. M. d'Arbo l'envoya au dépôt et m'ordonna de joindre les rangs.

Cette séparation me fut extrêmement sensible car le tumulte des armes n'endurcit jamais mon âme. Je n'étais pas revenu du trouble où m'avait jeté la perte de mon ami lorsqu'un coup de canon donna le signal du combat. Les flancs de la montagne paraissaient vomir des flammes ; en peu, les villages furent en feu et la vallée se couvrit d'une épaisse fumée. Nos régiments restés en place jusqu'alors reçurent l'ordre de s'avancer et de détacher une trentaine d'hommes en observation. Je fus mis du nombre et nous nous réunîmes à un nombre égal des lanciers polonais avec lesquels nous gravîmes les montagnes voisines afin d'observer si nous ne serions point tournés par quelque corps ennemi.

¹⁵ Par DANIEL DEFOE (1719).

Arrivé sur les hauteurs, je distinguai parfaitement le mouvement des canons ; les nôtres avaient l'avantage, les ennemis avaient été forcés malgré la force de leurs positions ; ils battaient en retraite, mais toujours en foudroyant. La petite ville de Dohna, antique manoir des comtes de ce nom et située sur des rocs escarpés fut emportée, l'épée à la main, par l'infanterie et l'ennemi rejeté bien loin au-delà. Le jour étant sur son déclin, nous descendîmes dans la plaine pour rejoindre nos corps respectifs ; l'embarras était de les retrouver. Nous nous égarâmes ; la nuit survint et nous entrâmes dans Dohna à la lueur des feux qu'avaient allumés les grenadiers de la vieille Garde.

Si j'en excepte les plaines de Leipzig, jamais je n'ai vu de scène aussi hideuse que celle qui frappa mes regards dans cette déplorable ville. Ici un cadavre nu comme la main découvrait une large blessure qui lui ouvrait la poitrine ; là un guerrier exhalait ses derniers soupirs, couvert de sang et de poussière. A côté de ces morts et [de ces] mourants, pétillaient des feux éclatants autour desquels étaient rangées des bandes de joyeux grenadiers. Plus loin, à demi enveloppés dans l'obscurité paraissaient des groupes de soldats semblables aux larves qui peuplaient les bords de l'Achéron des Anciens. Tout près, une maison en flammes ajoutait une couleur plus effroyable encore à ce lugubre tableau. Ce contraste de la vie et de la mort, de la gaieté et de la destruction me pénétra et je me demandai s'il était vrai que l'homme pût être capable d'une telle insensibilité.

Nous descendîmes ensuite dans un bassin profond où bivouaquait notre quatrième régiment. Sur les hauteurs voisines tonnaient encore les canons d'une manière épouvantable. Les échos du vallon répétaient et redoublaient leur tonnerre. Cette nuit fut bien la plus terrible que j'aie vue. Plongée comme dans les profondeurs du Tartare, la ville en flammes paraissait sur nos têtes comme dans un ciel embrasé. A l'éclat des poutres lancées dans les airs par l'action du feu se joignaient les détonations des maisons qui s'écroulaient et les voix bacchantes des gens qui pillaient et qui chantaient. Je fus obligé de remonter dans la ville pour chercher de quoi apaiser la faim qui me dévorait. Je me mis à rôder autour des groupes de grenadiers qui remplissaient la place. — « Que cherches-tu, camarade ? me dit une voix. — Du pain, je suis sans vivre. — Tiens, en voilà mon enfant, me dit un vieux grenadier en se levant, une autre fois, sois plus diligent ! » Je le remerciai de bon cœur et je m'en allai partager ma riche aumône avec mes compatriotes. Il avait beau dire, le bon grenadier ; nous n'arrivions jamais que les derniers et les lieux étaient toujours tout fourragés ; car à part quelques heureuses rencontres, je n'ai vécu durant toute la campagne à peu près que de pommes de terre.

Mais tirons le rideau sur cette nuit désastreuse ; je m'empresse de quitter Dohna pour arriver à des scènes plus douces et plus agréables. Nous avons fait deux journées de marche dans les montagnes [*Erzgebirge*] qui séparent la Saxe de la Bohême, quand nous apprîmes que le onzième régiment d'infanterie légère bivouaquait à une demi-lieue de notre camp. Je savais qu'il s'y trouvait plusieurs Valaisans, entre autres Louis D[ufour], et j'allai en grande hâte les chercher ; j'eus effectivement l'avantage de les trouver. Si la rencontre [de] deux Suisses dans les pays étrangers est un événement mémorable pour la plupart d'entre eux, c'est surtout dans le métier des armes [que] de

telles réunions ont quelque [chose] de plus attendrissant, de plus solennel. On se retrouve après avoir échappé à mille dangers ; la franchise militaire laisse voir à nu tous les cœurs. Dans un bivouac, tous les rangs sont confondus ; une commune patrie, voilà ce qui unit le plus fortement les guerriers. Je pris part au frugal déjeuner de ces messieurs, [je] visitai leur bivouac et [je] les amenai à notre camp. Ce jour nous fit oublier pour un instant nos misères. Notre chef d'escadron lui-même prit part à notre bonheur et l'augmenta en disant qu'il était très content du choix qu'avait fait le [département du] Simplon, qu'il désirerait que tous les autres départements y eussent apporté autant de scrupules.

Nous campâmes deux jours dans le voisinage les uns des autres. Avions-nous planté le piquet ? je partais aussitôt à la découverte du onzième et je me retrouvais avec D[ufour]. Mon indiscrétion faillit une fois me coûter cher. Je revenais d'auprès de D[ufour] ; il devait ce jour-là passer la revue de l'empereur et ensuite venir me rendre ma visite. En regagnant notre camp je m'égarai ; un brouillard épais m'avait fait perdre ma route. J'étais ainsi au hasard et rempli d'inquiétude lorsque je donnai dans un corps de cavalerie. Quelle fut ma surprise en reconnaissant le quatrième garde d'honneur qui était en pleine marche ! Un de mes camarades menait mon cheval en laisse, je m'élançai dessus et je perdis le onzième jusqu'aux journées de Leipzig.

Depuis cette époque nous éprouvâmes des fatigues inouïes ; c'était des marches et des contremarches perpétuelles ; aujourd'hui nous étions à Dresde, demain à Pirna, bientôt en Bohême, ensuite vers la Silésie. Nous n'avions, en un mot, pas une seule nuit d'assurée. Nos marches se poussaient toujours jusque bien avant dans la nuit et nous n'avions souvent pour toute nourriture que ce que nous creusions dans la terre avec la pointe de nos sabres.

Dans une de ces marches, je fus témoin d'un trait dont je me rappellerai toute ma vie. Nous traversions la forêt de Peterswald où il y avait eu, deux jours auparavant, une violente escarmouche. Deux Russes gisaient encore le long de la route, l'un dans les convulsions de l'agonie et l'autre poussant des cris lamentables et implorant notre pitié. A cet aspect, M. Saladin, de Genève, se détache, court à lui, lui donne à boire et lui cède ses provisions. Oh ! qui n'aurait été ému en voyant l'expression de la reconnaissance de cet infortuné ? Assis sur son séant, il tendait vers le ciel un bras d'où la main avait été séparée, et dans ses yeux animés se peignait la grandeur du bienfait qu'il recevait. Sans doute cette belle action sera consignée dans les registres éternels quoiqu'elle soit oubliée parmi les hommes. J'en aurais bien souhaité partager le mérite ; mais hélas ! je n'avais rien moi-même à me donner et j'étais souvent obligé d'implorer la pitié de mes camarades.

4. *La campagne de Leipzig*

Enfin après un mois et demi de souffrances, les chances de la guerre nous ramenèrent aux plaines de Leipzig où nous attendait un ennemi au moins le triple plus fort que nous. Chacun connaît les événements mémorables qu'en-

fantèrent les trois journées du 15, 16 et 18 octobre [1813]. Mon pinceau serait trop faible pour peindre les horreurs de cette bataille que les Allemands ont bien définie en l'appelant *bataille des nations* ; soit par leur argent, soit par leurs hommes, elles y étaient *toutes* contre une. Qui dit bataille de Leipzig dit à la fois tout ce que le courage a de plus brillant, tout ce que le génie a de plus éclatant et en même temps tout ce que la fureur peut produire d'acharnement ; la haine, d'atrocités. Cette bataille est unique dans l'histoire de l'Europe à cause de ses prodigieux résultats ; elle ne saurait être comparée qu'aux grandes journées de Châlons[-sur-Marne] et de Tours dont l'une empêcha que l'Europe ne devînt *hunnique* et l'autre la préserva du joug des Sarrasins. Toutes les trois décidèrent des destinées de l'Europe. L'homme extraordinaire qui les avait dirigées pendant si longtemps se vit arracher là le sceptre de la toute-puissance. Jusqu'alors il avait combattu pour sa gloire, dès ce moment il dut combattre pour son existence.

Enfin voilà l'armée française en pleine retraite. Mon cheval succomba le 19 au matin à la fatigue, à l'inanition et [je] fus obligé de faire la route à pied et mêlé parmi le nombre immense de fuyards de tout rang, de toute classe et de toutes armes qui encombraient les routes. Vers midi, j'étais assis sur une motte de terre lorsque je vis arriver deux officiers supérieurs qui, se plaçant vis-à-vis de moi et contemplant cette foule qui s'écoulait, se mirent à discourir sur cet événement : « Quelle honte, s'écria l'un en jetant avec force son schako contre terre ; quelle infamie imprimée au nom français ! — Il est tombé le grand homme, répondit l'autre en soupirant ! » L'arrivée du roi de Naples mit fin à ce colloque et ces deux officiers se perdirent dans la foule.

Je ne suivrai point l'armée française dans toute sa retraite ; ce serait une inutile répétition de la route que j'ai déjà tracée ci-devant. Je ne parlerai point non plus de la folie du maréchal Wrède de vouloir nous arrêter à Hanau ; c'était vouloir arrêter un fleuve au plus fort de son cours ; les flots de l'armée française arrivaient et se pressaient sur le champ de bataille ; l'issue ne pouvait donc en être douteuse ; le chemin fut ouvert et les Bavares ne recueillirent que de la honte de leur audacieuse entreprise. Je repassai enfin le Rhin trois mois après l'avoir traversé.

Il fallait réorganiser cette armée qui se trouvait dans l'état le plus pitoyable ; on assigna aux régiments divers points de réunion. Les gardes d'honneur furent distribués sur les bords du Rhin depuis Worms à Strasbourg. Le quatrième régiment se trouva cantonné à Haguenau, petite ville distante de six lieues de Strasbourg. De là, nous avions à garder les bords du fleuve. Chaque jour, des deux rives, on échangeait des coups de carabine ; c'était le qui-vive adopté. Notre situation malgré la rigueur de l'hiver n'eût pas été très à plaindre si on nous eût payé ; mais on nous retenait tout poliment notre solde ; à la maison paternelle on me croyait mort et c'eût été d'ailleurs peine inutile que d'y demander de l'argent. Je vivais donc de mes rations et il ne me restait pas un liard pour m'acheter du linge qui me devenait indispensable. La vermine me rongea ; le chagrin me prit, une fièvre lente se déclara ; elle m'aurait conduit à l'hôpital où la mort m'attendait si le passage des Alliés en France n'avait eu lieu le dernier jour de décembre 1813. (1^{er} janvier 1814).

Pendant le temps que nous séjournâmes à Haguenau, j'eus le plaisir de me voir réuni à mon ancien ami T[orrent]. Le dépôt dont il avait fait partie après avoir couru bien des hasards, erré au long et au large dans les plaines de la Germanie nous vint rejoindre. J'embrassai avec transport ce fidèle compagnon d'armes et d'infortune. Que de choses nous eûmes à nous raconter ! Combien de fois nous fîmes le parallèle de notre situation présente avec les temps passés en Valais. Hélas ! d'après nos calculs nous ne découvrions qu'un triste avenir ; nous désespérions, lui de revoir sa bien-aimée¹⁶ et moi ma famille. Mais la Providence nous servit également bien quoique par des voies bien différentes.

T[orrent] se trouvait sur les bords du Rhin lorsque s'opéra sur divers points le passage des Alliés. Obligées de céder à la supériorité du nombre, nos troupes se retirèrent, disputant faiblement le terrain à l'ennemi. Nous nous rejoignîmes tous à Saverne aux pieds des Vosges. Là, on organisa à la hâte un escadron d'arrière-garde pour protéger la retraite du régiment. Je fus appelé à en faire partie ; l'état « fébricitant » dans lequel je me trouvais aurait dû m'en exempter ; mais comment l'alléguer sans craindre de passer pour un lâche ?

L'ennemi cependant marchait rapidement à nos trousses ; notre unique occupation était d'éclairer ses démarches ; aussi étions-nous constamment à cheval par la saison la plus rigoureuse. La fatigue était telle qu'elle fit murmurer plusieurs vieux militaires qui faisaient partie de notre corps. Mon état maladif empira au point de ne pouvoir plus me tenir à cheval. Cependant la retraite devenait de plus en plus difficile pour nous ; l'ennemi avançait en colonnes par Saint-Dié et [par] Bitche de sorte qu'il ne nous restait que la route de Nancy de libre ; cernés de tous côtés, nous risquions d'être coupés. Dans cette extrémité nous prîmes le seul parti qui nous restait. On fit force de marches pour arriver à Nancy avant l'ennemi. Je ne pus soutenir la fatigue et je fus conduit à l'hôpital de Lunéville.

Ma qualité de garde d'honneur me fut très avantageuse ; d'abord elle m'attira la bienveillance des bonnes sœurs grises qui nous servaient ; ensuite elle me mérita des distinctions flatteuses de la part de M. Saucerotte, commandant de la place¹⁷, Français qui m'ouvrit généreusement sa bibliothèque.

Un de mes plus grands délassements dans ce triste séjour était d'entendre parler les vétérans de leurs campagnes passées. La franchise brusque du soldat et la vanité française se peignaient si fidèlement dans ces discours ! L'un me parlait de la Russie, l'autre de l'Espagne, un autre de l'Egypte, un quatrième de l'Italie, ainsi de suite. Chacun soutenait que sa campagne à lui était la plus glorieuse parce qu'on y avait couru plus de dangers. Mais s'ils étaient d'opinion contraire relativement aux campagnes passées, cette disparité s'évanouissait quand on venait à parler de celle qui s'ouvrait. Chacun soutenait hardiment que les Alliés étaient autant de victimes destinées au trépas ;

¹⁶ Sans doute s'agit-il de Marie (-Clotilde-Josette) Du Fay (1787-1860), la future épouse de Pierre Torrent.

¹⁷ S'agit-il de Nicolas Saucerotte (1741-1814), en réalité chirurgien à Lunéville ?

chacun s'attendait à voir le génie de Napoléon se déployer dans les plaines de la Champagne et écraser tous ses adversaires, tant était grande la confiance des soldats dans leur chef !

Quelquefois l'oisiveté amenait des discussions sur des matières théologiques ; tu conçois, mon cher Eudoxe, les singulières scènes que cela devait donner. Il y avait entre autres un jeune Bordelais qui paraissait savoir assez bien son catéchisme ; mais le mal était qu'aucun de ses antagonistes n'avait envie de se laisser catéchiser. Dans ces questions une vieille croix d'honneur tenait toujours le haut bout et décidait avec la plus crasse ignorance. Un exemple va te mettre au fait de ce que je dis.

Un jour, il fut question entre eux de savoir si les hérétiques étaient chrétiens. Le Bordelais avança le dogme fondamental que quiconque est baptisé est par là même chrétien ; et tous les [autres] de s'élever contre lui et [de] chercher à lui prouver par mille arguments qu'il avait tort. Le Bordelais, sûr de son fait, soutenait sa proposition ; c'était un vacarme à faire peur. Là-dessus les bonnes sœurs vinrent nous servir à dîner. Personne ne parut à nos guerriers juges mieux compétents qu'elles pour décider la querelle. La supérieure prit la parole, et après un petit préambule, la pauvre grisette prononça que les hérétiques n'étaient pas chrétiens. Ainsi le pauvre Bordelais avec la meilleure cause du monde fut réduit au silence.

A ces scènes joyeuses s'en mêlaient quelquefois d'autres, bien propres à affecter douloureusement un cœur sensible. La mort planait sur nos lits et demandait chaque jour une victime. Tel gisait la veille à côté de moi et me parlait de ses projets futurs qui le lendemain avait disparu, et il ne restait plus rien de lui sinon le souvenir qu'il avait été. Entre autres traits qui m'émurent singulièrement je citerai celui d'un jeune garde d'honneur, natif de Tours et âgé de quinze à seize ans. Il expira après un délire de plusieurs heures pendant lesquelles il ne cessait de faire entendre ces cris lamentables : « Oh ! maman, chère maman, je ne te verrai donc plus ! » J'héritai des pantalons de cheval de cet infortuné.

Vingt-six [jours] s'étaient écoulés depuis mon entrée à l'hôpital ; à une grande faiblesse près, j'étais entièrement remis de ma maladie lorsqu'un ordre parti du quartier général ennemi arriva, portant que tous les convalescents eussent à évacuer l'hôpital pour faire place aux blessés russes et prussiens qui refluait par chars des plaines de la Champagne jusqu'à Lunéville. Il fallut donc se résoudre à partir. Mais comment faire une route de quatre-vingts lieues sans avoir un liard ? « Dieu y pourvoira » me répondis-je et ce mot me rassura. En effet je fus confirmé dans mon abandon aux soins de la Providence par une petite circonstance qui mérite d'être rapportée.

La veille de mon départ, j'étais allé chez un barbier avec un autre garde d'honneur batave. Une dame de moyen âge nous y aperçoit, vient à nous, s'informe de quel pays nous sommes et nous montre le plus vif intérêt. Elle nous invite à déjeuner le jour suivant. Une invitation pareille fut loin d'être oubliée. Nous nous y rendîmes ; elle nous reçut avec la plus grande bienveillance et avant de la quitter, elle nous donna à chacun une belle chemise neuve et des bas, nous disant qu'elle avait un fils dans notre corps et qu'elle espérait que le bon Dieu déverserait sur lui le peu de bien qu'elle nous faisait. Voilà

comme la foi et la religion consolent ! Nous partîmes donc l'un pour le nord et l'autre pour l'orient. C'est ainsi que les hommes se rencontrent et se croisent dans la vie ! Que d'êtres que j'ai connus et que je ne verrai plus qu'au grand jour de l'éternité ! Que d'êtres avec lesquels le même intérêt m'unissait et auxquels je suis devenu totalement étranger !

5. *Retour en Valais en 1814*

Je me mis donc en route, muni pour tout moyen d'existence des recommandations de M. Saucerotte aux maires du territoire français. Ma feuille de route était toute ma sauvegarde. Que dis-je ? Je me voyais sous la protection immédiate de celui à qui tout obéit sur la terre et dans les cieux, qui s'est déclaré lui-même le père des orphelins ; j'étais sans ressource et dès lors j'entrai dans la classe de ses enfants privilégiés, vu que ce n'était pas ma faute qui m'avait réduit dans cette profonde indigence. Aussi dois-je le dire, durant vingt jours de marche je n'éprouvai que quelques moments la faim. Je fus reçu partout avec une bienveillance rare dans des temps aussi calamiteux. Je traversai sans danger ces hordes de barbares qui se plaisaient à dépouiller les prisonniers rentrant dans leurs foyers ; deux fois je fus logé chez les parents de quelques-uns de mes frères d'armes qui me firent l'accueil le plus flatteur.

Je quittai Lunéville le 6 février (1814) ; cette ville avait été la résidence du vertueux Stanislas Leczinski qui trouva enfin dans ses murs la paix et le repos que lui avait ravis son élévation sur le trône de Pologne. Ce fut aussi dans le château ducal témoin des bienfaits de ce prince magnanime que se conclut cette fameuse paix par laquelle l'orgueil de l'Autriche fut humilié et les armes de la France élevées aux nues. Les temps avaient bien changé !

Après deux jours de marche, j'arrivai à Saint-Dié, ville qui, comme Fulda, s'était élevée à l'ombre d'un monastère ; je traversai les Vosges et je tombai sur Colmar ; bientôt j'arrivai sur le vaste théâtre où le grand Turenne cueillit tant de lauriers, je passai sous le canon de Huningue et j'arrivai à Bâle. Je sentis mon courage renaître à la vue de cette première ville suisse. Je fus logé précisément vis-à-vis du temple où se tint ce concile fameux par sa durée, par les espérances qu'il donna et le peu de résultats qu'il obtint et cela par suite d'intrigues de Rome qui craignait la réforme des abus, source pour elle d'immenses richesses. Plût à Dieu [que] les desseins du concile eussent pu se réaliser, la réforme de Luther n'aurait pas trouvé un siècle après tant de prosélytes !

Au sortir de Bâle, je vis de loin ce fameux champ de bataille, dit le cimetière de Saint-Jacques, où seize cents Suisses luttèrent contre trente mille Français, leur tuèrent huit mille hommes et succombèrent enfin sur les monceaux de victimes qu'ils avaient entassés. Gloire immortelle à cette poignée de héros ! Leur généreux dévouement sauva à cette époque notre chère patrie ; ce grand exemple ne sera pas perdu pour la postérité ; le souvenir s'en perpétuera et ira animer dans les cœurs de la dernière génération ce feu sacré, cet amour d'une patrie libre, amour qui, à cette époque, enfanta tant de prodiges.

Je traversai ensuite le Hauenstein, partie du Jura dont les flancs de ce côté sont chargés d'une quantité de châteaux, antiques manoirs de cette fière noblesse dont la haine et les impuissants efforts ne purent empêcher la liberté de s'étendre sur ces contrées fortunées et de l'engloutir elle-même. Partout ailleurs l'orgueil des nobles triomphait ; ils avaient obtenu le triste résultat de n'avoir autour d'eux que des esclaves ; en Suisse, la liberté les força à suivre ses bannières ou à évacuer une terre qu'ils n'étaient pas dignes d'habiter. Telles furent les idées que réveilla en moi la vue des châteaux de Waldenbourg, séjour des comtes de Thierstein et de Farnsbourg, retraite des comtes de Falkenstein, seigneurs que l'on rencontre toujours dans nos annales parmi les ennemis les plus acharnés des Suisses.

Je couchai, le surlendemain de mon départ de Bâle, à Soleure où je fus très bien traité. Arrivant le jour suivant aux frontières du canton de Berne, je fus arrêté par la gendarmerie, escorté jusqu'à Fraubrunnen, résidence d'un bailli qui était, si je ne me trompe, un M. de Steiger¹⁸. Je me plaignis vivement à lui de l'acte vexatoire et humiliant que l'on exerçait sur ma personne. Il me répondit que c'était une mesure de sûreté ordonnée par la haute police mais, ajouta-t-il d'un air riant : « Je ferai taire la loi à votre égard, un garde d'honneur n'a pas besoin de garde. » Pour me dédommager du désagrément que j'avais éprouvé, il me logea dans la meilleure auberge de l'endroit.

Je ne m'attendais pas à l'heureuse réunion qui devait avoir [lieu] ce jour-là. Deux heures s'étaient écoulées depuis mon arrivée. Je lisais dans un coin les *Considérations...* de Montesquieu, sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains¹⁹ ; une troupe nombreuse de buveurs m'environnait ; tout à coup la porte s'ouvre avec vivacité ; j'entends une voix qui m'appelle et je presse T[orrent] dans mes bras. A ce spectacle un profond silence règne dans la salle ; tous les yeux étaient fixés sur nous et on nous laissa l'entière liberté d'exprimer notre joie sur cette rencontre inattendue. Mon ami m'apprit qu'il avait été fait prisonnier le 2 février aux journées de Brienne et de suite renvoyé dans ses foyers et que depuis quatre jours il était sur mes traces.

J'avais donc récupéré un ami sur le sort duquel j'avais tout lieu de m'alarmer. Que de choses nous eûmes à nous raconter ! La route m'en sembla plus facile du moment où T[orrent] m'eut rejoint. Nous franchîmes d'un pas léger l'espace de quatre lieues et nous arrivâmes à Berne. Je n'avais pu m'empêcher en traversant le Grauholz de rendre hommage aux mânes des vaillants que moissonna l'épée française durant la Révolution. Les Bernois se montrèrent dans l'agonie de leur République les dignes descendants des héros de Laupen et de ceux qui exterminèrent à Fraubrunnen une de ces légions que la France vomit en 1375 sur le sol de l'Helvétie et que dirigeait le fameux Enguerrand de Coucy.

¹⁸ Johann Rudolf von Steiger (1765-1839), préfet de Fraubrunnen de 1810 à 1816. — *DHBS*, t. VI, 1932, p. 341.

¹⁹ Le titre exact est : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734).

Quoique arrivés à Berne de très bonne heure il fallut y coucher et nous employâmes le reste de la journée à parcourir [la ville] qui, par la régularité de ses rues, la beauté de ses bâtiments, la magnificence de ses édifices publics et, plus encore, par ses brillants souvenirs tient le premier rang entre les cités helvétiques. Nous n'eûmes toutefois pas trop à nous louer du caractère fier et hautain de notre hôte. Le lendemain nous partîmes de grand matin ; arrivés à la Singine, ce lieu célèbre par le combat de 1798, où la fortune sourit aux Bernois pendant qu'elle les trahissait à Fraubrunnen, nous allâmes solliciter une goutte de soupe chez le bourgmestre de l'endroit qui eut la bonté de nous la donner. Nous n'avions plus que trois lieues à faire jusqu'à Fribourg. Mon ami toisait le terrain avec une rapidité que je [ne] pouvais suivre. Il avait de puissants motifs pour arriver le plus vite possible ; moi, plus je m'en approchais, plus je sentais s'appesantir un poids secret qui m'oppressait. Mon amour s'était éteint sous les frimas de la Lorraine. Je me voyais de nouveau sans carrière et j'allais ainsi tomber sur les bras de mes parents. Après les avoir flattés des plus brillantes chimères, après leur avoir répété que c'était là la dernière dépense qu'ils faisaient pour moi, je revenais misérable et mendiant. Quel triste calcul que celui que je faisais ! comme il affectait douloureusement mon cœur sensible et aimant !

Quand nous arrivâmes à Fribourg, c'était nuit close ; on nous mena à la maison de ville où M. Piller nous donna un billet de logement chez M. Philippe de Praroman, précisément le seul homme que je connus dans cette ville. Ce bon vieillard ne pouvait croire que mes livrées couvrirent un ancien trappiste et j'eus bien de la peine à l'en persuader. Une fois convaincu de mon identité, il me traita avec une grande bienveillance et nous pressa tous deux de faire carnaval avec lui. Mon camarade, impatient de revoir ses foyers, le remercia. Je restai, moi, parce que je voulais voir le frère Marc-Antoine de jadis qui était, à cette époque, connu à Fribourg sous le nom de M. Eu[subietti]²⁰. Je visitai son pensionnat et je lui témoignai le plaisir que j'aurais à y entrer comme instituteur²¹. Ces mots proférés presque sans espérance furent l'anneau qui referma la chaîne de mon existence qui me paraissait prête à se rompre. Je laissai mon adresse à M. Eusubietti et je partis dans une voiture que je devais aux soins empressés d'un autre ex-trappiste, nommé Küppers, natif de Cologne et jouet comme moi de la plus bizarre destinée²².

Je roulais avec rapidité sur la neige durcie par les frimas ; de Bulle je portai mes regards sur l'ouverture du val de Charmey et je saluai les lieux solitaires où j'avais passé quelques années si heureuses [Valsainte]. Me voilà ensuite sur la route de Vevey ; bientôt je distingué dans le lointain la cime du mont Blanc ; peu à peu les montagnes plus rapprochées du lac de Genève se

²⁰ Sans doute s'agit-il d'Antoine Eusubietti, originaire de Palais (départ. Morbihan), prêtre instituteur et âgé de trente-trois ans en 1814. — Fribourg, Archives d'Etat, Recensement n° 1, t. V, p. 156.

²¹ Eusubietti dirigeait alors un institut situé au n° 81 du quartier des Places à Fribourg. — Fribourg, Archives de l'Etat, Recensement n° 1, 1811, p. 156 (voir ci-dessus).

²² Peut-être s'agit-il de François-Joseph Küppers, de Brachelen, département de la Roer. — Fribourg, Archives de l'Etat, Recensement n° 1, 1811, p. 295.

déroulent devant moi et enfin j'aperçois la surface azurée de ce vaste bassin. J'étais ainsi à peu près aux portes du lieu de ma naissance et mon malaise en redoublait. Je ne pressentais pas, hélas ! que la mort en ce moment planait sur tous ces toits ! Je pensais tout le long de la route à la manière dont je devais m'y prendre pour rendre moins pénible à mon père ma nouvelle apparition. Je composais les espérances que je pourrais lui donner. Hélas ! j'ignorais que mon pauvre père reposait depuis près de deux mois dans le secret de la tombe et que la mort me l'avait ravi. Ce fut en mettant le pied dans le bac qui traverse le Rhône à la Porte-du-Sex que j'appris cette triste nouvelle ; j'étais stupéfait ; j'étais anéanti ; la foudre tombée à mes côtés ne m'aurait pas plus ébranlé. Dès ce moment je me voyais sans protecteur naturel ; je n'avais plus personne à la tendresse de qui j'eusse osé prétendre. Je devenais absolument étranger sous le toit paternel. O Dieu ! que ma situation était terrible ! que l'épreuve était grande ! Je m'acheminai vers ces lieux qui m'avaient vu naître, presque le désespoir dans l'âme. Le son lugubre des cloches en branle qui annonçaient la fin d'un nouveau trépassé, accompagnait mes pas ; le deuil était répandu devant moi. J'arrive à la maison ; le silence de la tombe remplit ces murs accoutumés jadis à répéter les accents bruyants de la gaieté ; un crêpe funèbre l'entoure de toutes parts ; portes et fenêtres, tout est fermé. Le souffle de la mort y avait passé.

Je monte chez un de mes oncles ; quel spectacle déchirant ! il est à l'agonie ; il me reconnaît à peine qu'il s'écrie : « Ah ! malheureux, que viens-tu faire ici ? » Mon grand-père [Jean-François Coppex-Bonjean] assis comme Job sur son lit de douleurs, semblait anéanti sous le deuil de sa maison et il ne m'adresse pas un seul mot. J'entre dans une autre chambre, j'y trouve mes deux frères, l'un se traînant dans la poussière et l'autre assis comme un spectre au coin d'une table²³. Le plus jeune de mes oncles gisait également dans un lit, tout récemment atteint de la cruelle maladie qui avait bouleversé ma famille²⁴. Hors de moi, je m'éloigne et [je] vais recevoir ailleurs les terribles détails que j'attendais. J'appris que mon père, sa mère et une de mes tantes avaient été, à quinze jours de distance, les victimes d'une fièvre nerveuse qui était encore dans sa force²⁵.

O mon père ! c'est donc ainsi que je devais te perdre ! Une main étrangère t'a fermé [les yeux] ! Un être mercenaire a reçu ton dernier soupir ! A ton heure dernière, tu n'as vu aucun des tiens autour de toi ! La voix consolante de la piété filiale n'a point facilité à ton [âme] la sortie pénible de cette vie ; deux de tes fils languissaient dans les souffrances et ton aîné errait dans des terres lointaines, incertain du sort qui l'attendait. Hélas ! je n'étais pas digne de recueillir tes derniers accents ! O mon père ! tu m'as quitté, tu m'as laissé orphelin sans me donner ta bénédiction ! Dans tes derniers moments, tes pensées se sont-elles portées sur moi sans rancune ? M'as-tu

²³ Joseph-Antoine Bonjean et François-Hyacinthe II.

²⁴ Jean-François Coppex-Bonjean, né en 1787.

²⁵ Emmanuel Bonjean perdit en 1814 son père, François-Eugène, enseveli le 6 janvier, sa grand-mère, Marie-Elisabeth Coppex-Bonjean, née Melley, ensevelie le 2 janvier, et une tante, Catherine Bonjean, née Cornut, épouse de Hyacinthe, ensevelie le 17 février.

pardonné les chagrins que je t'ai causés ? Il t'aimait, ce fils que tu croyais rebelle ; il a vivement senti ta perte et tu me chérissais aussi malgré ta froideur apparente ; j'ai su que tes pensées me suivirent longtemps au milieu des dangers qui m'environnaient et cette assurance m'a garanti le retour de ton amitié. Ah ! que n'ai-[je] pu en jouir ? mais bientôt je te serai réuni peut-être. Adieu.

Où trouver des couleurs, mon cher Eudoxe, pour peindre l'horreur de ma situation durant les deux premières semaines après mon arrivée ? Partout je n'apercevais que le deuil et la désolation ; presque chaque journée était marquée par un trépas. Du fond de la chambre où mon père était décédé, j'entendais la cloche funèbre remplir les airs de ses sons plaintifs et lugubres. A ces tons qui avaient retenti pour mon père aussi, un secret frisson circulait dans mes veines ; je croyais, nouveau Saül, voir son ombre apparaître.

Enfin le nuage sombre et menaçant qui se traînait depuis si longtemps sur notre maison s'éclaircit et les roses de la santé y reflourirent peu à peu. Mais ma condition par ce changement n'en devint pas meilleure ; au contraire, l'animadversion qu'un certain m'avait toujours témoignée parut s'accroître avec ses forces physiques. Je dépendais de lui parce qu'il était mon curateur²⁶ et plus encore parce que je n'avais pas un liard. Je vivais chez lui comme un mercenaire essayant chaque jour ses humiliantes boutades. Pour éviter ses satires mordantes, je dus me plier au travail ; mes mains s'essayèrent à manier la hache et les instruments aratoires ; mon dos s'accoutuma à porter tout le poids de journées longues et laborieuses. Je paraissais être à jamais détourné de la carrière des belles-lettres ; le pacte que j'avais contracté avec les muses depuis mon enfance semblait être rompu sans retour et c'est ce qui me peinait le plus. Je tâchais de me consoler en couchant de mémoire sur le papier *l'Histoire des quatre grandes monarchies anciennes*. Je me délassais le soir avec les souverains de l'antiquité des fatigues de la journée. Ce manuscrit est déposé entre les mains d'une personne de Fribourg (mademoiselle T^{re}) qui a daigné y mettre un certain prix et qui le lirait avec encore plus d'intérêt si elle savait sous quels funestes auspices il a été écrit et combien de chagrins dévoraient alors la tête qui l'enfanta.

Cependant je n'étais pas absolument sans consolation ; j'avais la compagnie de ma grand-maman sur qui tous mes sentiments d'amour filial s'étaient concentrés [Rose Vuadens née Borgeat]. Avec quel plaisir je tâchais d'égayer ses vieux jours et de dérider ce front sillonné par l'âge. J'avais toujours un refuge assuré auprès d'elle et si je n'oubliais pas mes soucis et mes dégoûts, du moins j'y retrouvais du courage. Hélas ! elle était la seule qui m'aimât véritablement ; elle est peut-être la seule personne dans l'univers qui m'ait constamment aimé et, de tous mes souvenirs passés, c'est le sien qui me reste le plus profondément gravé dans l'âme. Je la vois encore amusant mon enfance, guidant mes premiers pas dans la vie et jetant dans mon cœur les premières étincelles de la vertu. Je la vois, gravissant malgré son grand âge les

²⁶ Bonjean apporte ici un détail qui permettrait d'identifier un jour celui qui lui témoigne cette antipathie et qui est son curateur.

montagnes de la Valsainte pour venir voir un instant son cher petit nourrisson ; je me sens encore dans ses bras recevant sur mon front ses larmes maternelles. Toujours dans la vie inquiète que j'ai menée jusqu'à présent, je l'ai trouvée la même ; elle n'a jamais varié et son cœur n'a cessé de m'aimer qu'en cessant de battre. Hélas ! il était aussi écrit qu'elle devait expirer loin de moi ; je la perdis durant mon dernier séjour à Fribourg.

6. *Bonjean à Fribourg (août 1814-1816)*

Déjà cinq mois s'étaient déjà écoulés dans cet état pénible d'abandon, d'anxiété et de souffrances. Mes misères semblaient bientôt être à leur comble lorsque je reçus de Fribourg un billet qui fit briller à mes yeux un rayon d'espérance. C'était la voix de M. Eusubietti qui m'appelait auprès de lui pour remplir une place de professeur dans son pensionnat. Les préparatifs de mon départ furent bientôt prêts et je m'éloignai pour la cinquième fois et cette fois avec un plaisir réellement bien grand.

J'approchai déjà de Fribourg lorsque la Providence me ménagea la rencontre de l'homme pieux qui m'avait préparé à faire ma première communion ; je veux dire celle du frère Placide, en ce moment-là prêtre séculier du diocèse de Besançon ; il allait visiter encore une fois la Valsainte qui avait été pour lui comme pour moi ses dieux pénates. M. Eusubietti l'accompagna jusqu'à Bulle et me ramena en voiture à Fribourg.

(4 août 1814) J'arrivai à nuit close dans cette ville qui a acquis tant de titres à mon souvenir. Je faisais comme le premier pas dans une carrière nouvelle. M. Eusubietti me combla de marques d'amitié tout le temps que je fus avec lui ; je me trouvais heureux car j'étais rentré en société avec les livres, mes anciens amis. J'avais de plus pour co-instituteur un jeune homme vertueux nommé Salin, de Villaz-Saint-Pierre, pour lequel je me pris d'une vive amitié. La sienne me fut très avantageuse ; bien souvent ses sages conseils dissipèrent les ténèbres qui obscurcirent une grande partie des jours que j'ai passés dans cette cité.

Je comptais faire chez M. Eusubietti un séjour de plusieurs années ; mais j'y restai à peine trois mois. Son pensionnat tombait en ruine faute d'instituteurs d'un côté et faute de conduite de sa part. Fin et rusé comme un Italien, il manquait d'ordre et d'économie ; il se précipitait dans mille folles dépenses qui épuisaient peu à peu le nerf de son institut. L'apparence était presque tout pour lui ; il croyait avoir tout fait après en avoir imposé aux yeux ; mais comme la réalité seule se soutient, ce faux éclat à la longue s'évanouit et Eusubietti vit arriver le moment où l'opinion allait lui échapper. Il prévint sa chute en se retirant ; comme membre de la Propagande, il se dit rappelé à Rome par ses supérieurs et partit. Ce nouvel incident était pour moi un grand malheur, j'allais être replongé dans le même embarras d'où j'étais sorti. La main qui m'avait conduit jusque-là me soutint encore d'une manière inespérée.

M. Eusubietti fréquentait assidûment les premières maisons de la ville, entre autres celle de mademoiselle Du[crest], personne pieuse et respectable. Cette dame avait une grande boutique bien achalandée et qui exigeait

beaucoup de bras²⁷. Je fus mis en avant par M. Eusubiatti qui transigea avec mademoiselle et me procura un sort que beaucoup auraient envié et recherché sans succès. Quelques-uns diront que c'est ici un coup de fortune ; quant à moi j'aime à reconnaître le doigt de la Providence et celui qui examinera la chaîne de mon existence le reconnaîtra aisément dans les singuliers événements qui venaient toujours à propos me sortir d'embarras.

Je me trouvai infiniment heureux d'entrer chez mademoiselle Ducrest ; je m'y procurai la clef d'un état qui pouvait suffire à mon existence le reste de mes jours. Mademoiselle me témoignait une grande amitié ; un peu de souplesse dans le caractère, un peu de talent dans l'art de plaire, un peu de goût pour mon nouvel état aurait assuré le bien-être dont je jouissais. Mais malheureusement, je ne connaissais pas le monde, je ne pouvais être hypocrite, mes actions respiraient la franchise brusque du soldat et les livres m'attiraient toujours plus que les marchandises.

Mademoiselle D[ucrest], à un bon cœur, à une charité compatissante pour les pauvres et les malheureux, alliait une raideur de caractère très forte, une sensibilité irritable à l'excès et une foule de pratiques minutieuses auxquelles il fallait se soumettre sans réplique. Elle aimait à répandre des bienfaits mais elle n'avait pas appris à se passer de la reconnaissance ; la moindre faute était proclamée suite d'une noire ingratitude. Ennemi de la gêne, pas assez asservi pour apprendre à m'y soumettre, blessé des plus légers soupçons je m'éloignai peu à peu de ma bienfaitrice et elle se retira de moi. Elle m'aima cependant toujours car elle fut toujours prête à me rendre ses bonnes grâces quand je les sollicitai. Ma conduite dans cette maison fut très inconséquente. Je sentais parfaitement ma dépendance des bontés de mademoiselle et malgré cela j'osais lui causer du chagrin. Je ne [lui] manquai jamais grièvement, il est vrai, mais mon devoir eût été de m'étudier à lui complaire et c'est un reproche que je dois me faire. Commençons à présent l'histoire d'une faiblesse dont aurait dû me défendre la sévère leçon que j'avais reçue avant de partir pour les gardes d'honneur.

La maison Ducrest, une des plus régulières de la ville, n'avait d'autre société que celle des divers membres de la famille. Au nombre des aimables personnes qui la composaient figurait avec avantage une des nièces [Thérèse] de mademoiselle²⁸. Son extérieur était plein d'agrément et son esprit doué d'une aménité et d'un enjouement imperturbable. Le son de sa voix avait quelque chose d'enchanteur, son regard était attendrissant, sa démarche et tous ses mouvements nobles et dégagés. A ce portrait, je te vois sourire, mon cher Eudoxe, et c'est de pitié, sans doute. Mais enfin, tu connais la jeunesse et je n'avais point de guide.

Mon cœur ne put résister à tant de charmes ; il s'en éprit vivement avant d'avoir même cherché à m'assurer si je serai payé de réciprocité. Malgré ma folle ardeur, j'étais assez juste pour ne point compter sur mes avantages

²⁷ Mlle Ducrest de Fribourg n'a pas été identifiée, pas plus que le genre de maison de commerce qu'elle possédait.

²⁸ Comme Bonjean lui-même le précise plus loin sans l'identifier cependant.

extérieurs ; mais je me fais sur le feu de mes lettres, la vérité de mon amour et la constance de mes sentiments. J'espérai et cela suffit pour me rendre invariable, triste conséquence de la lecture des romans ! Comme l'homme est toujours prêt à croire ce qu'il désire, je pris au commencement de simples politesses pour des encouragements et son amabilité pour une distinction. Dans cette situation, je brusquai l'aventure ; je fis un aveu, un aveu prématuré qui me fut funeste, un aveu qui fit évanouir toutes mes espérances, sans rien changer à mes folles prétentions. En personne sage, on refusa de me répondre ; on devint avec moi d'un froid glacé et désespérant ; je fus excepté seul de la bienveillance que l'on témoignait à tout le monde.

Ce triste début ne me corrigea pas. Dans toutes ces preuves de l'inutilité de mes soins, je ne vis que des difficultés à vaincre et des difficultés en amour sont autant de matières jetées dans l'incendie. Je m'opiniâtrai dans ma constance ; mon caractère romanesque trouvait beau de souffrir les rigueurs d'une amante et quoique mon amour-propre sentît profondément les coups qu'on lui portait, je ne lâchai pas la moindre plainte. La voix de l'amitié avait beau s'élever contre moi et me tracer la route que je devais suivre, j'étais incapable de conseil. Quelquefois le dépit me faisait prendre quelques salutaires résolutions ; mais le moment d'après renversait tous mes bons propos et je me retrouvai dans les mêmes chaînes.

Quelqu'un en voyant cet invincible attachement s'écriera peut-être : « Il fallait qu'il [y] eût dans cet amour de bien grands intérêts ! » Qu'on se détrompe ! je n'en avais point d'autre que celui du cœur ; je n'avais aucun but d'établissement et bien moins une vue coupable ; je savais parfaitement que Th[érèse] ne serait jamais à moi, je voyais trop distinctement [ceux] qui nous séparaient. J'aimais enfin pour le plaisir d'aimer, parce qu'aimer était pour moi une chose nécessaire et que sans passion je ne savais pas ou plutôt j'avais oublié comment il fallait m'y prendre pour remplir l'immense vide de mon cœur. Dans le principe, je voulais paraître à ses yeux un jeune homme aimable ; quand je vis que mes vœux étaient rejetés, je me suis mis en tête de forcer Th[érèse] à convenir qu'il était impossible d'aimer plus et mieux que moi ; je trouvais une espèce de consolation dans l'idée que l'excès de mon amour ferait mieux ressortir l'excès de sa barbarie ; voilà le bizarre motif qui me retint dans les fers. Qu'en dis-tu, cher Eudoxe, n'était-ce pas là une folie à me faire mettre aux Petites-Maisons ? J'étais pourtant bien loin d'en convenir et je m'indignais contre l'ami charitable qui me la représentait. Je voulais qu'on me plaigât, qu'on donnât à l'inhumaine des torts que je ne lui trouvais pas moi-même. Car il manque encore ce trait au tableau que [je] te fais de cette inconcevable passion. Je voulais que Th[érèse] m'aimât et je le voulais à toute force et si elle m'avait aimé je l'aurais condamnée comme coupable de la plus insigne étourderie. Quelle étonnante bizarrerie d'esprit ! Quel prodigieux contresens dans le jugement !

Le plus extraordinaire dans cette aventure aurait été qu'elle eût échappé à l'œil pénétrant de mademoiselle D[ucrest]. Tout le voisinage en était plein et elle ne m'en avait jamais fait mention. Mais ce qui est différé n'est pas perdu, et comme elle pouvait voir toute ma don-quistotterie, je trouve qu'elle agit sagement en ne m'en parlant pas avant mon départ.

Cependant j'étais devenu la fable des voisins ; mon caractère naturellement mélancolique devint sombre et atrabilaire ; je ne cherchais que la solitude ; je fuyais la compagnie à moins que je ne susse de l'y rencontrer, ce qui était précisément suivre une marche contraire à celle que je devais tenir. Par suite de l'empire qu'avait sur moi mon amour, je devins distrait dans mes devoirs ; je perdis un temps précieux pour mon instruction et, dernier résultat, je ne donnai pas une haute idée de mes talents pour le commerce.

Enfin sonna l'heure qui devait m'arracher de ces lieux célèbres par mon naufrage et m'affranchir du joug honteux que je portai. Mademoiselle D[ucest], déjà sur le déclin de l'âge, remit son commerce aux frères Es[seiva]²⁹. Je devins par là inutile dans la maison et on me fit entendre avec beaucoup de précautions qu'on n'avait plus besoin de mes services. Je prévoyai le coup déjà depuis longtemps et cependant cette [nouvelle] m'affecta douloureusement. « Il faut quitter Th[érèse], m'écriai-je ! il faut la quitter pour toujours ! » Cette idée me désolait. « Et puis, où aller ? Dans quel coin de l'univers puis-je aller traîner ma malheureuse existence ? Quel parti prendre ? Les armes ? Il n'y avait plus de ressource pour moi ; le chemin de la maison ? Quoi ? Aller présenter de nouveau chez moi un front abhorré ! non, non. Grand Dieu ! Que devenir ? me disais-je, dans l'amertume de mon âme. »

7. De Fribourg à Vienne

Dans cette perplexité, mademoiselle D[ucest] me proposa d'aller à Vienne, en Autriche, tenter ce que la Providence y ordonnerait de moi. Le parti me plut parce qu'il était nécessaire, mais je n'avais aucun moyen pour l'exécuter. Je manquais d'argent et je n'en avais point à attendre de mes parents ! A qui donc en demander ? Là-dessus mademoiselle Du[crest], qui ne me devait [rien], m'ouvrit généreusement sa bourse et me prêta cent francs. Je devais alors partir de Fribourg en novembre 1815 ; un concours de circonstances et de difficultés me retinrent encore jusqu'en mai 1816. Je vins dans l'intervalle faire une tournée à la maison et je réussis à obtenir de mon tuteur la somme de cinq louis. Dans le courant de l'hiver 1815-16, je travaillai à régler les livres de mademoiselle et enfin, le 20 avril 1816, je quittai Fribourg, croyant n'y plus revenir. Je me séparai de mademoiselle plein de regrets et de reconnaissance pour ses bontés ; ce fut alors qu'elle me parla de sa nièce, mais d'une manière conforme à sa dignité et à ma position ; elle me laissa des espérances moyennant un état honorable et capable de fournir à son entretien. Ma séparation d'avec les autres personnes de la maison fut très pénible pour moi ; tous étaient émus et moi j'étais profondément affecté. La seule Thérèse n'adoucit point son air froid et sérieux et son insensibilité me porta une atteinte funeste qui envenima les plaies sanglantes qu'elle m'avait déjà faites.

²⁹ Sans doute s'agit-il des frères Esseiva ; peut-être Louis Esseiva (1787-1862), commerçant à Fribourg. — *DHBS*, t. III, 1926, p. 25.

Mademoiselle D[ucrest] dans son zèle attentif avait fait choix d'une compagne pour me conduire à Vienne et me servir de mentor tant durant le voyage que dans cette capitale. C'était une fine intrigante qui nous abusait l'un et l'autre. Comme nous devions passer par l'Italie, je pris les devants pour voir mes parents et mes amis ; d'entre les premiers, tous furent assez indifférents hormis un de mes frères et mon oncle maternel. Je rejoignis ensuite ma conductrice à Sion d'où nous nous acheminâmes vers le Simplon. Arrivés à Loèche, nous apprîmes que le passage de la montagne était impraticable à cause de la fonte des neiges. Nous revînmes sur nos pas et il fallut retourner à Fribourg. Là, je me débarrassai heureusement de ma compagne que j'avais appris à connaître ; et, ensuite je me dirigeai seul et à pied vers la ville d'Ulm où je voulais m'embarquer sur le Danube³⁰.

(9 mai 1816) Au moment de mon départ de Fribourg, je n'avais pour toute fortune que la somme de cent douze [livres] et c'était avec ces faibles moyens que j'entreprenais une route de près de trois cents lieues pour arriver dans un pays où je n'avais aucune connaissance. L'entreprise d'après tous les calculs était au moins téméraire mais j'avais confiance en la Providence qui connaissait ma bonne volonté et mes besoins.

Me voilà donc en route comme un pauvre Israélite cherchant la Terre promise. Je traversai la Suisse dans une direction nouvelle et ma route eût été une agréable promenade sans mon fol [amour] qui empoisonnait tous mes souvenirs et sans l'inquiétude bien naturelle que j'avais sur mon avenir. A Hindelbank, je voulus voir le tombeau de madame Langhans, ce chef-d'œuvre tant vanté par les voyageurs ; ma curiosité fut pleinement satisfaite et j'eus le plaisir d'y voir encore le tombeau de l'illustre famille des d'Erlach³¹. J'allai coucher ce jour-là à Saint-Urbain, ancienne abbaye de bénédictins au canton de Lucerne. Le jour suivant, je passai par Lenzbourg, petite ville du canton d'Argovie, commandée par un vaste château bâti sur un rocher où résidait autrefois la puissante famille de ce nom dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Bientôt je pus découvrir de loin les tours du château de Habsbourg, berceau de cette maison dont la haine et l'ambition fournirent aux Suisses l'occasion de tant [de] beaux faits d'armes ; ensuite le château de Brunegg sur un angle saillant du Jura s'offrit à ma vue ; c'était dans cette enceinte que résidait ce fameux Gessler avant que le choix d'Albert ne l'eût appelé à exercer sur les Waldstätten sa farouche barbarie. Je ne fis que traverser Mellingen, ville bâtie sur les bords de la Reuss qui charrie à l'Océan le tribut des eaux du Saint-Gothard. J'arrivai à Baden, petite ville qui doit toute son

³⁰ Cet itinéraire est également celui qu'a emprunté Antoine Kaempfen en 1804. — G. FOËX, *Deux cahiers des « Souvenirs » du D' Antoine Kaempfen (1784-1856)*, dans *Vallésia*, t. XVII, 1962, pp. 60-62.

³¹ A Hindelbank, commune du canton de Berne, district de Berthoud, Bonjean a pu admirer deux célèbres pierres tombales dues au sculpteur Johann August Nahl, celle de l'avoyer Hieronymus d'Erlach (1667-1748) et celle de la femme du pasteur de l'endroit, Maria Magdalena Langhans († en 1751) ; elles ont été sauvées d'un incendie qui détruisit en 1911 l'église d'Hindelbank. — *DHBS*, t. III, 1926, p. 7 (art. : *Erlach*) ; t. IV, 1928, pp. 99-100 (art. : *Hindelbank*) et pp. 450-451 (art. : *Langhans*).

existence à ses eaux thermales déjà fréquentées par les Romains. Jadis sur le rocher qui le domine existait une imposante forteresse ; ce fut de là que partirent toutes les foudres que l'Autriche lança contre les Confédérés ; ce fut là que l'orgueilleux Albert méditait ses sinistres projets, que les deux Léopold tracèrent le plan de leurs malheureuses expéditions contre les Waldstätten ; les Confédérés rasèrent ces fortifications en 1415 et Baden perdit son rang de ville forte. Baden est encore célèbre par le traité de paix qu'y conclurent le prince Eugène et Villars, et qui mit fin à la sanglante guerre de la Succession [d'Espagne] en 1714. De Baden à Zurich, je ne vis rien qui fixa mon attention sinon la vaste plaine de quatre lieues de long que je traversai et qui fut en 1799 le théâtre des plus sanglants combats entre les Français et les Russes à la suite desquels ceux-ci furent forcés d'évacuer la Suisse et de reprendre en petit nombre le chemin de leur pays. Zurich à un voyageur éclairé aurait offert un vaste champ d'observations mais je n'avais pas le temps de m'arrêter et je connaissais trop peu encore l'histoire de ma patrie pour pouvoir retirer de mon voyage tout le fruit possible. Je traversai donc cette ville et je m'en allai coucher à Bassersdorf. Le lendemain, en arrivant proche de Winterthour, j'aperçus au milieu d'une contrée couverte de bois le château de Kibourg, séjour des comtes de ce nom qu'on croit être les descendants de ces anciens Guelfes dont font si souvent mention les chroniques de l'antiquité germanique. C'est d'eux que les maisons de Hohenzollern et d'Este [ont] tiré leur origine ; c'était à Kibourg que vivait la belle Judith dont les charmes subjuguèrent et asservirent le faible fils du vaillant Charlemagne [Louis le Débonnaire]. C'était là que le malheureux Ernest de Bavière trouva un asile et une protection puissante contre Conrad II qui voulait réunir la Bourgogne à l'Empire. Cette illustre maison s'éteignit en 1264 et ses vastes possessions tombèrent entre les mains des comtes de Habsbourg, qui durent à cette acquisition les fondements de la grandeur à laquelle ils atteignirent dans la suite.

Bientôt je fus à Töss où, là, croît le meilleur vin du canton de Zurich et au bout d'un quart d'heure, j'arrivai à Winterthour, la seconde ville du canton pour l'industrie, les sciences et les arts. Ce même jour, j'arrivai à Schaffhouse et je passai le Rhin pour la troisième fois. Tu peux croire, cher Eudoxe, que je ne quittai pas cette ville sans aller voir la cataracte du Rhin à Laufen. J'en ai trouvé le coup d'œil réellement imposant mais cependant au-dessous de mon attente, effet de l'idée extraordinaire que m'en avaient donnée les relations.

(15 mai 1816) Je partis de Schaffhouse seulement dans l'après-midi pour [me] rendre à Singen, première halte que je fis sur le sol étranger. Il serait trop long, mon cher ami, de te détailler jour par jour le reste de mon voyage ; d'ailleurs je ne ferais que répéter ici l'exposé que j'en ai déjà fait dans un petit ouvrage particulier³². Ce journal n'est au reste qu'une élégie continuelle sur les rigueurs de ma destinée et je craindrais en le transcrivant ici de fatiguer ton

³² E. BONJEAN, *Voyage de Schaffhouse à Vienne en Autriche, du 15 au 28 mai 1816*, publ. par A.-B. DONNET, dans *Vallesia*, t. XXX, pp. 49-79.

attention ; on n'aime pas les plaintes éternelles. Bornons-nous donc, cher Eudoxe, à suivre rapidement la route que j'ai faite. Le premier endroit remarquable que je rencontrai à ma sortie de la Suisse, ce fut Stockach, petite ville célèbre dans les guerres de la Révolution par les combats sanglants que s'y livrèrent les Français et les Autrichiens. De Stockach, j'arrivai à Krauchenwies, lieu remarquable sinon à cause du château appartenant aux comtes de Hohenzollern-Sigmaringen, famille illustre que nous avons vu être la même que celle des comtes de Kibourg et dont les rois de Prusse se font gloire de descendre. J'entrai de là dans le royaume de Wurtemberg, patrie des antiques et vaillants Souabes, berceau des illustres Hohenstaufen, héros dont le mâle courage et la bravoure chevaleresque firent l'admiration des contemporains. Je me rappellerai avec enthousiasme ces temps où, à la voix des Frédéric, l'ordre renaissait dans ces contrées ; le commerce s'établissait et, tel qu'un fleuve bienfaisant, allait fertiliser ces champs déserts ; où l'humanité souffrante commençait à lever sa tête humiliée et pliée sous le joug de la servitude ; où enfin les *Minnesänger*, ces troubadours de l'Allemagne, travaillaient à adoucir les mœurs féroces de la nation. Mais si ces souvenirs charmaient mes pensées, je ne pus me dissimuler quelle fut la triste fin de tant de grandeurs, l'indigne récompense de tant de bienfaits ; je me rappelai que la tête de l'infortuné Conradin tomba à Naples sous la hache d'un bourreau, commandé par un prince timide et sanguinaire, je veux dire Charles d'Anjou. Les endroits principaux que je traversai furent Mengen, Riedlingen, Mös-kirch, Ehingen et j'arrivai à Ulm le 20 au soir. Cette ville ne m'offrit aucun monument plus précieux de son antique splendeur que sa cathédrale, immense bâtiment gothique dont la flèche à demi-ruinée semble porter le deuil des malheurs qui ont affligé cette cité, jadis une des plus florissantes et des plus fortes de l'Allemagne.

Après une halte d'une journée, je m'embarquai sur un vaisseau qui transportait à Vienne un convoi de moutons. Nous arrivâmes sur le soir à Lauingen, endroit natal du célèbre Albert [le Grand] que ses rares connaissances en physique firent passer pour un sorcier ; nous vîmes ensuite successivement fuir devant nous Dillingen, Donauwörth, Ingolstadt dont l'université a été transférée à Landshut-Neubourg, apanage d'une branche de la maison Wittelsbach qui règne aujourd'hui sur la Bavière ; ce fut près de là que l'intrépide La Tour, premier grenadier de France, succomba sous la lance d'un uhlan.

Ratisbonne, une des plus célèbres villes d'Allemagne, siège des Diètes de l'Empire depuis la moitié du XVII^e siècle jusqu'à la dissolution du Corps germanique en 1806.

Passau, dernière ville de la Bavière et remarquable par la transaction qui s'y signa entre les catholiques et les protestants. Je t'ai fait voir Maurice de Saxe renversant à Gotha la branche aînée de sa famille ; je pourrais te le représenter ici à la tête des armées qu'il avait combattues, humiliant l'orgueil de Charles Quint et donnant à tous les siècles une nouvelle preuve de ce dont est capable un traître.

Linz, capitale de la Haute-Autriche, ville peu remarquable en elle-même et qui ne m'offrit aucun souvenir historique.

Melk, petit ville et couvent de bénédictins, situé sur le haut d'un rocher isolé et offrant le coup d'œil le plus romanesque.

Krems, renommé pour sa moutarde ; Klosterneubourg, riche abbaye de bénédictins et un des couvents qui échappèrent à la suppression de Joseph II.

Enfin, Nussdorf, joli petit village où nous nous arrêtâmes pour passer la nuit. Nous étions à une petite lieue de Vienne qui devait être le terme de mon voyage. Comme mon cœur palpitait quand je pensais au sort qui m'attendait dans cette capitale ! J'aurais voulu reculer le moment de mon arrivée, mais l'état de ma bourse me forçait de le hâter. Je passai une nuit fort inquiète sur le bateau même et le lendemain vers les cinq heures du matin, nous entrâmes dans le canal qui nous conduisit aux portes de Vienne.

Voilà, mon cher Eudoxe, la seconde période de ma vie achevée ; elle renferme un bien plus [petit] nombre d'années mais combien n'est-elle pas plus riche en événements ! Trois fois je me trouve sur le pavé après avoir cru d'embrasser un état propre à me faire un sort ; trois fois, la Providence vient à mon secours et me tire des plus grands embarras ; voyons si elle se démentira dans la période qui va suivre.

TROISIÈME PÉRIODE (1816-1822)

Jusqu'à l'âge de vingt-six ans

ou

Bonjean à Vienne et son retour définitif en Valais

1. *Bonjean précepteur en Autriche*

(28 mai 1816) Me voilà donc, cher Eudoxe, au milieu de Vienne, parcourant au hasard ses rues et ses carrefours et m'informant après un certain S* à qui j'étais recommandé. Enfin, après bien des pas inutiles, je le trouve et je me présente à lui. Il me reçut avec beaucoup de cordialité et me promit de s'employer pour moi de tout son pouvoir. Il tint parole ; le surlendemain de mon arrivée, il me présenta à un Suisse soleurois, M. F*^f, qui voulut bien s'intéresser pour me placer et m'assura qu'il écrirait de suite à cet effet.

En attendant cette réponse que l'on ferait, je fis la connaissance des autres Suisses qu'un même but que le mien avait amenés à Vienne. Je trouvai de bons enfants en eux, mais qui, vu mon accoutrement et mes petites finances, n'auguraient pas beaucoup de mon avenir. Il me restait quatre louis et demi ; c'était pour un mois d'entretien ; chaque jour, je voyais avec terreur ma bourse diminuer ; qu'allais-je devenir si l'argent venait à me manquer ?

Déjà quinze jours étaient écoulés et je ne recevais encore aucune nouvelle ; ma position devenait de plus en plus critique ; enfin j'apprends que je suis reçu avec trente-trois louis d'appointements par an. Quelle fut ma joie à cette annonce ! Je fis de suite mon paquet ; il me manquait des habillements ; un ami fribourgeois¹ me prêta trois cents louis et avec ce numéraire je me mis en état de me présenter. Je partis donc pour la Moravie une vingtaine de jours après mon arrivée à Vienne. Je vis Znaïm en passant et j'arrivai en bonne santé à Vödtau, seigneurie du comte Daun, qui me recevait chez lui comme

¹ Cet ami fribourgeois est probablement Albert de Müller dont il sera question plus loin.

instituteur de ses enfants². La famille ne s’y trouvait pas et j’eus tout le temps de m’orienter avec le château et ses alentours. Comme j’aurais souvent à parler de ce lieu, je vais t’en faire ici une courte description.

Vöttau, dont l’origine remonte au temps où les Slaves païens régnaient dans ses contrées, Vöttau passa successivement entre les mains des Templiers, de divers seigneurs slaves et finalement dans celles de la branche autrichienne des comtes Daun, seigneurs issus d’un certain Siegfried de Daun (ville de l’électorat de Trèves) qui combattit avec Charles Martel à la fameuse journée de Tours en 7[32]. Ce château est situé sur le sommet d’un mont rapide et escarpé qui s’avance en presqu’île et dont la base est arrosée par la bruyante Scheletau. Cette position forte commande la vallée profonde que parcourt la rivière et dont l’œil peut suivre au long les nombreuses sinuosités. Pris au fond de cette vallée, l’aspect de ce bâtiment gothique est vraiment imposant. Dans son extérieur encore menaçant, on retrouve des vestiges de l’ancien usage auquel il était destiné durant les temps de la chevalerie. En plus d’un endroit il est ceint d’un double mur flanqué de tours quadrangulaires ou octogones. Une herse est suspendue à la première entrée ; une cloche est placée dans l’intérieur de la tour que surmonte cette porte ; sa corde flotte encore sur la muraille au gré des vents et retrace au voyageur sentimental les souvenirs quelquefois touchants et souvent terribles du moyen âge. De cette première entrée, on arrive à une seconde dont la tour est attenante au château même ; sa tête orgueilleuse domine sur tous les bâtiments qui l’entourent ; c’était sans doute sur son sommet que les anciens paladins placèrent leurs vedettes en temps d’alarmes ; c’était de là que le beffroi faisait retentir la contrée de ses sons lugubres et perçants.

Ayant franchi cette seconde porte, on arrive dans une vaste cour ou plutôt place d’armes que borde un corps entier de bâtiments élevés sur le bord d’un précipice et dont la construction hardie étonne l’œil qui les contemple. De là une petite rampe vous mène dans la cour du château, assez vaste pour qu’une voiture à deux chevaux puisse s’y tourner librement. Le château est composé de deux étages et d’un rez-de-chaussée. En parcourant ses chambres et ses divers compartiments, on y trouve un agréable mélange d’un genre gothique et du goût moderne ; une main savante et pleine de délicatesse y a établi l’ordre le plus heureux ; plusieurs pièces ont conservé leur caractère antique et majestueux ; d’autres se sont parées de tout le charme et de toute l’élégance de nos appartements modernes. Il y a dans le second étage une magnifique collection d’armes antiques. Que de fois je me suis plu à aller voir

² Selon WURZBACH, il y avait à cette époque trois comtes Daun dont deux n’étaient pas encore mariés ; seul le comte Franz (1781-1836), époux depuis le 2 janvier 1803 de la comtesse de Hardegg (1781-1847) en avait. Les aînés de ses fils, Heinrich (* 1805) et Wladimir (* 1812), ont-ils été les élèves dont s’est occupé Bonjean ? C. VON WURZBACH, *Biographisches Lexikon des Kaiserthumes Oesterreich*, Wien, 1856-1891, t. 5, p. 168 et ss.

et admirer ces monuments de la patience infatigable et de la force des Anciens ! Combien de fois ai-je tenu dans mes débiles mains ce casque qui couvrit jadis la tête du vaillant Zizka, ce guerrier si connu dans la guerre des Hussites !

Au reste on a eu le soin d'anéantir tout ce qui pouvait réveiller des souvenirs affligeants pour une âme sensible ; ce puits perdu où l'innocence souvent languissait au lieu du crime, où tant de fois ont retenti les cris déchirants du désespoir, eût offensé les regards, il a été dérobé à la vue et son existence sera bientôt un problème. On a conservé les fortifications extérieures ; les tours qui les flanquent ajoutent à la majesté du lieu et elles portent sur leurs têtes dégradées les marques visibles du passage des siècles. Mais les dedans des fortifications ont été convertis en jardins de plaisance et en parterres où brillent les plus belles fleurs. C'est ainsi que les destinées des hommes et des choses changent !

Tel est le château, mon cher Eudoxe ; ses alentours sont bien plus brillants encore. Tu as connu la Suisse ; tu as souvent joui de ses beautés ravissantes, de ses coups d'œil enchanteurs ; eh bien ! j'ai tout trouvé réuni ici, hormis ses monts couverts de glaces éternelles : vallées silencieuses, sombres forêts, rochers nus et arides, bois touffus, profondes solitudes, torrents écumants, ruines antiques, en un mot, tout ce que les étrangers viennent admirer chez nous, se trouve, quoique en petit, fidèlement retracé. Ici une vallée profonde se découpe en de nombreux contours ; une onde rapide la sillonne en mugissant, arrose le village de Vöttau, situé au fond de la vallée et va se perdre dans la Thaya dont le riant bassin se développe au midi du château. De tous côtés, les flancs des ravins qui forment les vallées sont chargés d'arbres majestueux qui suivant les sinuosités s'allongent, se rapetissent et représentent par leurs cimes inégales les vallées et les collines qu'ils voilent. Plus loin, des prairies riantes, des champs cultivés se découvrent, un reste de forêt en cisèle la lisière et offre aux regards un tableau toujours changeant et toujours agréable.

Mais descendons au fond de la vallée, un nouveau spectacle nous y attend. Nous côtoyons la Scheletau dont l'agréable murmure réjouit mes oreilles ; nous voyons ses ondes s'échapper en écumant à travers les nombreux obstacles que lui opposent les cailloux répandus dans sa course et, dans ce tableau, je ne puis m'empêcher de reconnaître l'image de la vie qui s'écoule au milieu des peines et des afflictions.

Oh ! que j'aimais à aller m'égarer dans ces lieux solitaires à l'heure du crépuscule ! Comme ces rochers qui s'élevaient sur ma tête étaient majestueux ! Quelquefois ils dessinent dans le lointain les figures les plus bizarres ; d'autres fois la colline s'incline et offre le débouché d'un vallon latéral qui, tapis de verdure, invite à la méditation. Je m'y enfonce et j'arrive en montant insensiblement à travers un dédale de bois à une place chérie que l'amour d'une mère a consacrée à la mémoire de son fils.

Qu'elle connaissait bien la nature, la mère sensible qui éleva en cet endroit ce monument ! Les grandes douleurs recherchent la solitude. La nature est leur meilleure confidente. Mais donnons une larme à la mémoire de cet être innocent, moissonné au printemps de ses jours et poursuivons notre

course dans la contrée. A chaque pas, elle me présente un site nouveau ; ici, à travers une échappée d'arbres fruitiers, j'aperçois une partie du château ; là, j'entrevois des prés émaillés de fleurs ; plus loin, je découvre le bassin de la Thaya et je m'empresse d'arriver sur ses bords.

Ici, la scène a changé, les objets ont pris une teinte plus austère. Sur un mamelon qui s'élève au-dessus de ma tête, Czornstein me présente les restes délabrés d'une antique forteresse ; ses murs noirâtres et chargés d'arbrisseaux conservent encore un aspect menaçant. Je contemple en silence ces ruines magnifiques ; je crois voir les ombres des guerriers qui gisent ensevelis sous ses débris. Je monte, je parcours ces allées, ces portiques et ces places, jadis le séjour de la vie et à présent plongés dans le silence de la mort ; jadis tout l'éclat de l'opulence régnait en ces lieux ; ils retentissaient du bruit des armes et des cris des guerriers ; aujourd'hui les pas de l'observateur solitaire y résonnent tristement. Les comtes de Lichtembourg commandaient autrefois dans Czornstein ; le chef de cette famille osa méconnaître la suprématie de Georges [Podiebrad], roi de Bohême. Le monarque irrité envoya contre le rebelle son fils Victorin qui s'empara du fort et le réduisit à l'état où il se trouve à présent. De Czornstein on jouit du coup d'œil le plus varié sur les montagnes qui s'élèvent des bords de la Thaya ; les unes s'élancent hardiment et présentent des flancs nus et arides, ombragés seulement par quelques sapins épars çà et là, qui ont pris racine sur la cime de leurs rochers ; les autres d'une pente plus douce sont couverts d'arbres de diverses espèces dont la brillante verdure forme un contraste singulier avec le désert qui leur est opposé.

Je finirai, cher Eudoxe, cette longue description en disant que la nature s'est plu à faire de Vöttau un vrai asile pour un être sensible et pensant. Le peintre paysagiste y trouve une richesse inépuisable de beautés ; les pensées y prennent un vol plus hardi et l'imagination y est dans son vrai empire.

Au bout de huit jours, toute la famille D[aun] arriva. Mon premier soin fut de chercher à connaître quel était le caractère des personnes avec qui j'allais vivre. Le comte me parut être un homme juste mais dur et impétueux ; avec lui on était d'abord à son aise mais il tenait chaudement à l'hommage de ses sujets et aux titres respectueux inhérents à sa dignité. Son esprit peu cultivé ne permettait pas que l'on s'entretînt avec lui ni de sciences, ni de morale ; il fallait pour lui plaire parler de chasse et de tout ce qui s'ensuit. Le plus solide mérite que je lui ai connu, c'est son goût et son zèle pour l'agriculture.

Le caractère de la comtesse offre plus de nuances. Vive, impétueuse, ardente dans ses projets, elle s'enthousiasmait aisément d'une idée et l'abandonnait de même ; amie du changement, chaque nouveau maître qui paraissait dans la maison était bien reçu ; les premières semaines, chacun dans sa partie était à ses yeux un phénix, un homme rare et précieux. Le grand talent d'un gouverneur eût été de savoir se ménager ces bonnes dispositions ; mais pour cela il aurait fallu posséder toute la souplesse d'un Alcibiade. Le grand mal qu'il y avait, c'est qu'elle prétendait diriger l'éducation et, comme elle n'avait reçu elle-même que l'instruction nécessaire à sa qualité et convenable à la noblesse à qui, au dire de Montesquieu, on peut pardonner d'être

ignorante, il s'ensuivait qu'elle gênait les opérations des maîtres³. Voulait-on résister ? Aussitôt on l'avait à dos et l'on se voyait habillé de pied en cap de la manière la plus pénible. Chacun prenait alors le parti de la retraite et laissait madame gouverner à sa fantaisie jusqu'à ce qu'elle eût trouvé un caractère plus souple et plus docile. C'est ainsi que je l'ai vue changer en peu d'années jusqu'à six fois de gouverneur et, entre tous, j'ai encore été le plus heureux.

Telles étaient donc les personnes que j'étais appelé à servir. Je ne m'étais engagé que comme sous-gouverneur et mes appointements avaient été réglés en conséquence ; mais je me vis bientôt toute la charge sur les bras. C'était un peu au-dessus de mes forces et j'appris bientôt que l'on murmurait. J'avais à enseigner les langues latine et française, la géographie, l'histoire et le calcul et, outre cela, une surveillance continuelle qui ne me laissait pas un instant de repos. J'avais bien, en entrant dans la carrière, une certaine quantité de connaissances ; je m'étais formé par mes lectures un certain cadre ; mais j'étais loin de pouvoir le remplir parce que la réflexion n'avait pas mûri mes lectures précédentes. En conséquence il me fallait toujours un travail préliminaire que je prenais quand je pouvais.

L'été s'écoula assez rapidement, j'avais mis mes finances en ordre et à mon retour à Vienne, je me libérai complètement envers les amis qui m'avaient secouru. Je m'attendais à sortir de la maison ; mais on eut encore besoin de moi et ma place me fut conservée. Je fis à cette occasion la connaissance de plusieurs autres gouverneurs dont l'un entre autres me plut beaucoup, savoir M. Engel, ex-religieux de l'abbaye de Fulda et gouverneur à cette époque des enfants du comte Cavriani. Je le fis confidant de mes aventures et de ma situation actuelle qui, au retour du printemps devenait assez critique et cela en partie par ma faute.

Parmi les personnes attachées à la comtesse, j'en avais distingué une qui me plut à cause de ses avantages extérieurs. Je m'attachai à elle et ce furent là mes troisièmes amours. Jusqu'en octobre, j'avais été fidèle à la mémoire de la jolie Fribourgeoise⁴, l'agréable et rusée Morave sut l'effacer de mon souvenir. Je ne m'étendrai pas sur cette nouvelle inclination ; elle fut en tout semblable aux autres, à l'exception qu'ici j'ai été dupe d'un sentiment simulé et que l'on ne reçut mes soins que par intérêt et [dans] un esprit de vanité.

Cette liaison ne fut pas du goût de mes patrons et ils m'en firent des reproches ; je prétendis qu'ils avaient tort de me défendre une liaison innocente et cela fit naître entre nous une chicane qui m'attira mon congé. Je me trouvai là dans une belle position : le comte allait partir dans la quinzaine, la plus grande partie de la noblesse était déjà dans ses terres, je n'avais guère en conséquence l'espoir de me placer. Mon esprit flottait dans l'irrésolution lorsque le comte changea d'avis et me dit que je pouvais le suivre à la

³ Dans son ouvrage *De l'esprit des lois*, en tout cas, Montesquieu fait état de « l'ignorance naturelle à la noblesse ». — MONTESQUIEU, *Œuvres complètes*, Paris, t. II, 1951, p. 249. (Bibliothèque de la Pléiade.)

⁴ Voir p. 72, note 3.

campagne. J'acceptai la proposition mais je laissai à mes amis la commission de me chercher une autre place. Nous étions pour la seconde fois deux gouverneurs et les premières semaines après mon arrivée, je fus extrêmement négligé ; j'étais toléré dans le château ; les affaires changèrent bientôt de face, le pauvre Merlin, mon collègue⁵, perdit sa faveur et je regagnai mon crédit ; mais comme je connaissais le danger d'être le confident de madame, je me tins sur une sage réserve ; j'éloignai tout nouvel engagement avec elle et par là je m'épargnai une nouvelle disgrâce.

Dans l'intervalle, mes amis de Vienne s'étaient mis en frais pour me chercher une autre place et en effet, à la fin du mois d'août, je reçus une invitation de la part de madame Manguet de me rendre à Vienne pour être l'instituteur de son fils. Cette nouvelle me remplit de joie et je quittai la famille Daun dans la meilleure harmonie et muni d'un excellent certificat.

(11 septembre 1817) A mon arrivée à Vienne, je fus installé de suite dans mes nouvelles fonctions. Je trouvai là un jeune homme inappliqué et surtout dégoûté de l'étude à l'excès. La besogne était difficile. Je l'entrepris avec courage et je réussis au-delà de mes espérances. Le père et la mère étaient de bonnes gens qui me laissaient l'entière liberté d'agir selon mes vues. Avec le temps le jeune reprit le goût pour l'étude et, au bout de quelques mois, je n'eus plus besoin de le stimuler pour le faire travailler ; il s'y portait de lui-même avec beaucoup de zèle. Mon séjour dans cette maison fut donc pour moi un séjour très agréable. J'avais un temps considérable à ma disposition et je l'employais utilement à me perfectionner dans l'étude de l'histoire et de la géographie pour lesquelles je me sentais un goût décidé et qui, effectivement, me valurent beaucoup pendant mon séjour à Vienne.

Au retour de l'hiver, la famille Daun revint dans la capitale ; j'allai lui présenter mes devoirs et je fus invité à continuer aux enfants les leçons d'histoire que je leur avais données jusqu'à ma sortie de la maison. Je le fis avec plaisir parce que cela me servait d'exercices. En même temps, je fus appelé à donner plusieurs leçons de langue française de manière que j'étais pour la première fois dans une position heureuse. Mais cela ne devait pas durer longtemps ; j'étais destiné à faire une épreuve plus rude encore que toutes celles auxquelles j'avais été soumis jusqu'alors.

2. Heurs et malheurs de Bonjean en Autriche (1819-1820) et retour en Valais

Un ordre de l'empereur [François II] vint tout à coup (11 octobre 1819) arracher plusieurs de mes camarades à leurs paisibles occupations et les précipita subitement dans le fond des prisons de la police. A cette nouvelle nous fûmes frappés d'une terreur profonde. Chaque jour en voyait incarcérer

⁵ Bonjean ironise sur le sort de son collègue, homme de génie, selon lui, réduit à n'être qu'une victime des ruses d'une femme.

de nouveaux et chacun se demandait si son tour n'arriverait pas bientôt ; on s'étonnait de se rencontrer encore quelquefois. L'heure fatale sonna enfin pour moi comme elle avait sonné pour les autres ; le 23 octobre, je fus arrêté au saut du lit et conduit au lieu ténébreux où gémissaient mes confrères⁶.

Quel était donc notre forfait ? Comment nous étions-nous attirés cette disgrâce éclatante ? J'ai répondu à ces deux questions dans un *Mémoire justificatif* que j'ai été appelé à présenter à notre Conseil d'Etat. Je ne répéterai donc point ici ce qui s'y trouve consigné tout au long. Je dirai

⁶ On ne connaît pas le nombre exact des Suisses qui ont été incarcérés à cette époque. Certains d'entre eux, dix, selon Bonjean, et ce chiffre a été vérifié, seront expulsés une année plus tard.

Les noms des Suisses arrêtés à Vienne, emprisonnés puis expulsés, figurent dans la *Gazette de Lausanne* du 29 août 1820, p. 4.

Nous avons retrouvé les prénoms des huit Fribourgeois proscrits dans le Protocole du Conseil d'Etat de Fribourg du 29 août 1820, pp. 245-246.

Au surplus, trois d'entre eux, Gallus-Jakob Baumgartner, François-Laurent Frossard et Albert de Müller sont mentionnés dans le *DHBS*.

Enfin, grâce au registre des passeports conservé à Fribourg, aux Archives d'Etat, on est en mesure de préciser, pour la plupart, l'année de naissance, la profession et la date du départ pour Vienne.

Les dix jeunes Suisses arrêtés en 1819 et expulsés plus tard sont donc les suivants :

Joseph Badoud, né en 1798, de Romont et domicilié à Romont, étudiant en médecine ; il obtint un passeport pour Landshut le 17 octobre 1817. — Fribourg, Archives d'Etat, Registre des passeports 1815-1826, t. I, passeport n° 1090.

Alexis Fournier, de Romont et domicilié à Romont, étudiant en médecine, demande un passeport pour se rendre à Vienne et poursuivre ses études. — Fribourg, Archives d'Etat, Registre des passeports 1815-1826, t. I, passeport n° 578. — Peut-être s'agit-il du futur chirurgien-major, Alexis Fournier, décédé à Naples en 1864 et cité dans le *DHBS*, t. III, 1926, p. 157 (art. : *Fournier*).

François-Laurent Frossard (1789-1874), de Romanens, instituteur, domicilié à Vienne, obtient son passeport pour Vienne le 22 mai 1819. — Fribourg, Archives d'Etat, Registre des passeports 1815-1826, t. I, passeport n° 88. — *DHBS*, t. III, 1926, p. 281 (art. : *Frossard*).

Nicolas Geinoz, âgé de 22 ans, de Bulle et domicilié à Fribourg, étudiant, demande un passeport le 20 novembre 1818 pour aller à Vienne étudier la médecine. — Fribourg, Archives d'Etat, Registre des passeports 1815-1826, t. I, passeport n° 214.

Laurent Heiny, âgé de vingt ans en 1816, de Fribourg et domicilié à Fribourg, reçoit son passeport le 18 juillet 1816 pour aller à Vienne poursuivre ses études de médecine. — Fribourg, Archives d'Etat, Registre des passeports 1815-1826, t. I, passeport n° 628.

Albert de Müller, âgé de vingt ans en 1818, de Fribourg et domicilié à Fribourg, obtient son passeport le 9 juin 1818 pour aller à Vienne suivre ses études. — Fribourg, Archives d'Etat, Registre des passeports 1815-1826, t. I, passeport n° 144. Il s'agit peut-être du personnage mentionné dans le *DHBS*, t. V, 1930, p. 37, né en 1797 et décédé en 1858.

Au nombre des huit Fribourgeois figurent encore *Jean Savary* et *Jean-Pierre Gottrau*, dont l'identité n'a pas pu être vérifiée.

Il faut, en outre, ajouter à cette liste le nom de *Gallus-Jakob Baumgartner* (1797-1869) originaire de Saint-Gall. — *DHBS*, t. II, 1924, p. 19 (art. : *Baumgartner*).

Emmanuel Bonjean représente le dixième membre de cette liste.

Un collègue de Bonjean, Laurent Frossard, victime de la même sanction, publiera, vingt ans plus tard, les souvenirs de son aventure à Vienne sous le titre *Souvenirs d'un prisonnier fribourgeois*, dans *l'Emulation...*, 2^e année, 1842-1843, pp. 132-135 et pp. 181-184 ; 3^e année, 1843-1844, pp. 14-16.

Grâce à ce récit, il a été possible de vérifier, voire de compléter les assertions de Bonjean.

simplement que nous fûmes arrêtés sous le prétexte d'une société soi-disant secrète que nous avions formée dans l'hiver de 1816-17 et dont le but était purement littéraire ; société qui tenait ses séances dans une salle d'auberge, ouverte à tous les étrangers ; société qui n'était composée que de treize pauvres Suisses, qui se seraient bien gardés de nourrir quelques desseins hostiles contre un gouvernement qui, déjà, ne faisait que de les tolérer⁷.

Quoiqu'il en soit de ces raisons et de bien d'autres, alléguées pour notre défense, nous n'en fûmes pas moins consignés au plus rigoureux secret et privés de toute communication directe avec l'extérieur. Notre procès une fois entamé paraissait ne devoir jamais prendre fin. Je ne sais quand je serais sorti de ce sépulcre si je n'avais pas trouvé dans le commissaire qui m'examinait un de ces hommes rares qui, dans les pays despotiques, osent encre quelquefois

⁷ Il est déjà question de ce mémoire dans le protocole du Conseil d'Etat du Valais. On lit en effet, à la date du 23 octobre 1820, sous le titre « Enquête, Police des étrangers », la décision suivante : « Plusieurs étudiants en médecine, demeurant à Vienne dont quelques-uns du Valais, ayant, sur le soupçon d'une société secrète tendant à renverser le gouvernement autrichien, été incarcérés et ensuite expulsés de ces Etats, le Conseil d'Etat, auquel la communication de ces ordres a été faite par le Directoire fédéral, avait délibéré d'écrire à quelques-uns de ces ressortissants rentrés dans le pays pour les appeler à se justifier, ce que E. Bonjean fait ici par un long mémoire prouvant que la société dont il avait fait partie n'avait d'autre but que de s'amuser et de s'instruire et de faire du bien aux compatriotes ainsi qu'aux confrères sans qu'il y ait jamais eu question de politique. » — Protocole du Conseil d'Etat, séance du 23 octobre, pp. 133-134. — Nous publierons plus tard le mémoire de Bonjean, avec d'autres documents concernant cette affaire de Vienne.

Les souvenirs de Frossard confirment le mémoire de Bonjean tel qu'on le connaît par cet extrait du protocole.

« Cette société littéraire, dit-il, permettait un échange agréable de pensées et de communications diverses pour ceux qui cherchaient à se délasser des travaux de la journée et à se rappeler le souvenir toujours cher de la patrie. »

Des statuts avaient été rédigés mais la société fut bientôt dissoute pour éviter les désagréments auxquels ils s'exposeraient au cas où la police viendrait à apprendre l'existence de cette société. « Or, ajoute Frossard, les statuts ne furent point détruits et furent malheureusement, deux ans plus tard, trouvés par la police... »

« La possession de ces statuts paraissait être une espèce de bonne fortune pour nos commissaires ; il y avait au fond de ces règlements mystérieux quelque projet sinistre, des desseins de révolution mal déguisée... »

On soupçonnait d'autre part les jeunes gens d'avoir fomenté un complot ; la preuve avancée en était « la lettre infâme que leur compatriote M[üller] avait écrite à son ami G[einoz] et les menaces insensées qu'elle renferme. » — *L'Emulation*, 2^e année, 1842-1843, p. 134, p. 182.

« Sans vouloir m'exhiber cette lettre que je demandai à connaître, poursuit Frossard, le commissaire me donna sur son contenu différentes explications desquelles il résultait que M. M[üller], dans un moment d'étourderie bien répréhensible, s'était livré en écrivant à M. G[einoz] avec réflexion, aux menaces les plus déplacées à l'égard de quelques souverains d'Europe. »

Frossard ajoute qu'« il est demeuré pour lui hors de doute que, dans le fond, cette lettre était regardée comme fort peu de chose... mais que la découverte en était venue fort à propos pour donner quelque apparence de fondement et de justice à la longue détention que l'on nous faisait subir, attendu que l'on avait bien certainement conçu de trouver dans nos papiers quelque correspondance qui pût nous compromettre avec les sociétés d'Allemagne, était demeuré sans succès ». *L'Emulation*, 2^e série, 1842-1843, p. 183.

prendre la défense du faible opprimé et si encore je n'avais pas [eu] une puissante protection dans la personne du ministre comte de St[adion]⁸.

Je sortis enfin (28 novembre 1819) de cet abominable repaire du vice et de la crapule environ cinq semaines après y avoir été enfermé et je fus le seul qui jouit d'une faveur aussi inespérée. Rentré dans ma place chez M. de Manguet, je me livrai de nouveau à mes occupations littéraires. Voici en passant le catalogue des écrits qui sortirent de ma plume et qui échappèrent aux soupçons de la police⁹ :

I. *Mon voyage de Schaffhouse à Vienne*, du 16 juillet 1816¹⁰.

II. *Coup d'œil historique, topographique sur la République du Valais*, du 12 avril 1817¹¹.

III. *Extraits sur l'histoire romaine*, du 6 mars 1818.

IV. *Plan d'enseignement pour l'histoire romaine*, du 9 avril 1818.

V. *Leçons sur l'histoire ancienne*, du 21 juin 1818.

VI. *Aperçu sur l'origine et les progrès de l'état ecclésiastique*, du 1^{er} décembre 1818.

VII. *Portraits des hommes célèbres*, du 22 mars 1819.

VIII. *Tableau analytique des principes du droit naturel*, du 8 mai 1819.

IX. *Plan d'instruction pour l'histoire d'Allemagne*, du 10 août 1819.

X. *Géographie topographique et historique de l'Allemagne*, du 17 janvier 1820.

XI. *Leçons sur l'histoire d'Allemagne*, commencées le 19 août 1818 et finies le 5 juin 1820.

XII. *Eléments de la géographie ancienne*, commencés le 20 juin 1820 (Géographie d'Egypte)¹².

En outre plusieurs autres petits ouvrages tels que *l'Eloge de saint Louis* ; un *Voyage au Saint-Bernard*, inséré dans le *Spectateur*, journal français de Vienne¹³ ; analyse de *l'Histoire littéraire d'Italie* de Ginguené¹⁴ ; analyse de

⁸ Jean-Philippe-Charles, comte de Stadion (1763-1824), homme d'Etat autrichien, ministre des Affaires étrangères de 1805 à 1809 et plus tard ministre des Finances.

⁹ Bonjean semble avoir échappé, contrairement à son compatriote Frossard, à la perquisition de la police. Ce dernier rapporte que « tous ses papiers avaient été empaquetés et mis sous cachet ». *L'Emulation*, 2^e série, 1842-1843, p. 133.

¹⁰ Voir plus haut, p. 96, note 32.

¹¹ Publié par ANNE-BRIGITTE DONNET, dans *Annales valaisannes*, 1975, pp. 205-234.

¹² De ces douze récits, nous n'en connaissons que quatre qui sont actuellement conservés aux Archives cantonales, à Sion, dans le fonds des *Manuscrits littéraires* : le n° VI, dans le carton 38, vol. 2, pp. 1-104 ; le n° IX, dans le carton 38, vol. 3, pp. 91-130 ; le n° X, *ibidem*, pp. 1-89 ; le n° XI, *ibidem*, pp. 131-262.

¹³ *Voyage sur le Grand Saint-Bernard fait en 1810*, paru dans *Le Spectateur*, 1819, n° 16, du 24 février, pp. 245-249 ; n° 17, du 27 février, pp. 153-157. — Nous republions ce texte en annexe I, pp. 118-123. Voir aussi plus haut, p. 66, la mention de ce voyage.

¹⁴ *L'Histoire littéraire de l'Italie* (1811-1819) est l'œuvre capitale de PIERRE-LOUIS GINGUENÉ (1748-1816).

l'*Essai sur les croisades* de M. Heeren¹⁵.

Tous ces manuscrits forment à peu près une masse de deux mille trente pages, sans y comprendre encore l'analyse des *Vies des Grecs illustres* de Plutarque et une grande quantité de matériaux et de notes historiques que j'ai ramassées. Une vie si occupée ne me laissait guère le temps de songer à tramer quelque complot¹⁶. Mais reprenons.

Je craignai en sortant de prison que mon crédit n'eût souffert. Je manquai bien, il est vrai, deux postes avantageux chez madame la princesse de D[ietrich]stein et chez M. Trebisch ; mais j'eus la satisfaction de voir que tous ceux qui me connaissaient personnellement me témoignèrent toujours la même estime et la même bienveillance.

On me confia à cette même époque un poste extrêmement avantageux ; Son Excellence le comte de Stadion, ministre des Finances, m'appela à donner des leçons d'histoire et de géographie à ses deux fils. Je les continuai jusqu'à mi-juin, époque où la famille partit pour la campagne. J'étais invité à reprendre mon cours l'hiver suivant mais les circonstances amenèrent mon départ et je fus ainsi arraché à mon étude favorite.

J'arrive, mon cher Eudoxe, au dénouement de la tragi-comédie que la police de Vienne jouait avec les Suisses. Dix mois s'étaient écoulés depuis le jour de notre incarcération et sept au moins depuis que la procédure était terminée. Mes compatriotes gémissaient au fond de leur prison, incertains du sort qu'on leur réservait. Moi-même je me croyais à l'abri de toute persécution ultérieure ; je préparais tranquillement les matériaux pour les leçons que j'allais donner l'hiver suivant. Un beau jour, au sortir de la Bibliothèque impériale que je fréquentais assidûment les trois derniers mois de mon séjour à Vienne, je reçus une invitation de me rendre à la police. Là on me déclara que Sa Majesté avait gracieusement décidé de me renvoyer en Suisse ainsi que mes compatriotes ; on ne nous dit pas pourquoi ; cet arrêt tout-puissant ne fut étayé sur aucun considérant ; après nous avoir infligé une si rude pénitence, on n'eut pas la complaisance de nous révéler la faute qui nous l'avait attirée. Nous aurions pu peut-être nous en corriger. Mais l'orgueil des monarques absolus s'abaisse-t-il jusqu'à rendre compte de ses actions ? Ils croyaient beaucoup faire que de rendre mes camarades à la liberté et s'inquiétaient fort peu s'ils avaient eu raison de nous la ravir. Nous demandâmes copie de l'acte

¹⁵ ARNOLD-HERMANN-LUDWIG HEEREN (1760-1842) est l'auteur d'une *Versuch einer Entwicklung der Folgen der Kreuzzüge* (1808) ; c'est probablement cet ouvrage traduit de l'allemand sous le titre de *Mémoire sur l'influence des Croisades* par CHARLES VILLIERS (1808) que Bonjean a analysé. — Ce mémoire manuscrit est également conservé dans le fond des manuscrits littéraires, carton 38, vol. 2, pp. 257-264. On trouve aussi, *ibidem*, pp. 265-270 : *Recherches sur l'origine et les progrès des Scythes ou Goths*, par JOHN PINKERTON (1758-1826), historien et géographe écossais, auteur d'une *Dissertation sur l'origine des Scythes* (1802), ainsi que, pp. 271-273, une sommaire *Histoire du passage des Alpes par Annibal*.

¹⁶ Une notice parue dans le *Courrier du Valais*, le 11 janvier 1843, p. 14, annonce que « la famille de M. le grand châtelain Bonjean (décédé en 1840) a confié ses manuscrits à un de ses compatriotes qui va les publier prochainement. Les parties achevées de cet important travail offrent le plus haut intérêt. »

qui nous bannissait des terres de la monarchie autrichienne ; on nous le refusa brusquement et il fallut partir¹⁷. Quelle foule de réflexions cette odieuse procédure ne fait-elle pas naître ? mais je ne m’y livrerai pas ; je te renvoie, cher Eudoxe, à mon mémoire justificatif¹⁸.

(5 septembre 1820) Si le gouvernement autrichien se montrait inhumain à notre égard, les particuliers que nous avons servis furent loin d’imiter ses procédés odieux. Tous avaient fait leurs efforts pour obtenir que la police nous laissât chacun à notre poste ; à la nouvelle de notre expulsion, nous reçûmes de toutes parts les compliments de condoléance les plus flatteurs et les plus consolants. Je me rappellerai toujours du zèle que me témoigna la baronne de Bobenhausen, gouvernante de la comtesse de Palfy ; elle crut s’adresser par le canal de son aimable élève au comte Sedlinsky lui-même pour me soustraire à la proscription ; elle n’obtint du comte, alors ministre de la Police, que ces mots : « Qu’il ne doutait point de mon innocence, mais que l’ordre de Sa Majesté était si formel qu’il serait inutile de lui en reparler ! » Elle voulut m’engager à demander à la police des indemnités, je m’y refusai parce que les dons d’un ennemi sont toujours humiliants. Je partis enfin avec la diligence emportant avec moi la somme de mille vingt-quatre livres, fruit de mes travaux et de mes épargnes.

Notre route se dirigea sur Linz, Wels et Braunau[-am-Inn], tous lieux remarquables dans les campagnes des Français. Ma seule inquiétude durant tout ce trajet était que l’on ne refît mes manuscrits sous prétexte de les examiner. Je fus à mon aise quand je me vis hors des frontières de l’Autriche et hors des atteintes de ce pouvoir absolu qui s’était joué avec nous d’une manière aussi cruelle.

Nous arrivâmes le soir même de notre départ de Braunau à Üttingen, ville remarquable par le pèlerinage accrédité qui se fait dans une église de la Sainte Vierge. Le lendemain, nous traversâmes la vaste forêt de Hohenlinden, célèbre à jamais par la victoire que Moreau y remporta sur les Autrichiens. Un peu après midi, nous découvrîmes les tours de la capitale de la Bavière et bientôt nous entrâmes dans l’antique Munich. Nous y fîmes un séjour de vingt-quatre heures que j’employai à visiter les curiosités de cette ville, son théâtre, ses promenades et ses églises. Ce qui m’étonna le plus, ce fut le luxe du militaire bavarois ; j’admirai qu’une puissance du second ordre pût faire [face] aux dépenses énormes que ce brillant étalage devait exiger. Je fus

¹⁷ Frossard relate en ces termes les circonstances de leur renvoi : « Le commissaire nous annonce verbalement que Sa Majesté ... avait gracieusement ordonné notre renvoi dans nos foyers. Sur quels motifs était basée cette décision ? Aucune explication n’était donnée à cet égard... » Des protestations se firent entendre qui n’eurent aucune suite. « Il nous fut répondu à la fin que le gouvernement n’avait aucun compte à rendre à des étrangers et qu’il était libre de prendre à notre égard les mesures qui lui convenaient. »

Huit à dix jours leur sont accordés pour se préparer au départ et, en l’attendant, tous ont été placés sous la surveillance de la police dans un même appartement.

La police autrichienne poussa même la prévoyance jusqu’à les échelonner en plusieurs convois « à quelques jours de distance les uns des autres pour ne pas éveiller le moindre bruit sur leur départ ». *L’Emulation*, 3^e série, 1843-1844, p. 15.

¹⁸ Voir plus haut, p. 106, note 7.

également frappé de la différence qui existe entre le caractère des habitants de Munich et [ceux de] Vienne. Dans cette dernière ville, j'avais remarqué en général une froideur dans le caractère, une raideur dans les manières qui bannissait la gaieté ; une personne inconnue paralysait la conversation ; on s'examinait avec la plus grande défiance, résultat naturel du nombre infini de mouchards et d'exempts de police qu'on avait constamment à ses trousses. A Munich, c'est tout autre chose ; à part le langage, je me serais cru au milieu des Français les plus polis et les plus aimables. J'y vis représenter *Guillaume Tell* sur un des plus beaux théâtres de l'Allemagne¹⁹ ; mais les ciseaux de la censure dirigée par la police n'avait pas défiguré ce bel œuvre de Schiller ; on lui avait laissé cette noblesse, cette fierté de sentiments, dignes attributs d'un homme libre, tel que notre héros, tandis qu'à Vienne, on ne lui faisait parler que le langage d'un esclave tremblant sous le couteau de son tyran. Ce formidable mot de liberté était à Vienne rayé de tout l'ouvrage.

Nous quittâmes la diligence à Munich et nous prîmes une voiture de retour qui se rendait à Kempten. Nous traversâmes successivement Landsberg, ville gothique sur les bords du Lech et tout le pays qui s'étend entre cette rivière et la Wertach, pays célèbre par la sanglante défaite qu'y essayèrent les féroces Hongrois sous l'empereur Othon I^{er}, victoire qui délivra enfin la Germanie du brigandage de ce peuple sauvage et turbulent. Nous ne fîmes également que passer à Kaufbeuren et de là nous vîmes coucher à Kempten, autrefois soumise à l'abbé du riche monastère qui s'y trouvait et où l'on a établi à présent une fabrique. Notre accord avec le cocher expirait là, mais nous le retînmes pour nous mener jusqu'à Saint-Gall. Nous arrivâmes le jour même à Bregenz à l'extrémité orientale du lac de Constance ; le lendemain, nous traversâmes le Rhin et nous saluâmes d'un *hourra* unanime la terre de la liberté. Dès lors nous respirions plus à notre aise ; nous n'avions plus les sbires autrichiens à craindre. Nous déjeunâmes à Rorschach, jolie petite ville sur les bords du lac et le premier marché de grains de toute la Suisse. Après deux heures de montée, enfin nous entrâmes dans Saint-Gall, ville des plus illustres de la Confédération, soit à cause de son commerce et de son industrie actuelle et soit à cause de son antique abbaye qui fut dans le moyen âge l'asile des sciences et des arts. Les moines ont été chassés et le couvent est devenu [un] édifice cantonal. C'était du fond de ce cloître que les abbés régnaient sur un pays de passé cent mille hommes ; mais la tyrannie de plusieurs d'entre eux porta successivement leurs sujets à la révolte et en 1805 la vie monastique y fut totalement supprimée. Les moines de Saint-Gall comptaient une existence de plus de mille cent cinq ans.

A Saint-Gall, nous prîmes une nouvelle voiture qui s'engagea de nous conduire jusqu'à Baden et qui, de là, nous transporta jusqu'à Berne. Depuis Winterthour je refis la même route que j'avais suivie en allant à Vienne, mais dans des dispositions plus heureuses qu'alors.

¹⁹ De SCHILLER (1804).

A Aarau, je fis une singulière rencontre. Dans la salle à manger était suspendu le portrait du célèbre Zschokke, un des hommes les plus marquants de la Suisse actuellement²⁰. J'étais à l'examiner lorsque l'hôte me dit à l'oreille : « Il est ici, à table, avec vous. » Cette rencontre me fit plaisir ; j'aurais bien désiré l'entretenir de notre aventure de Vienne ; mais je ne pus aborder la question et la conversation roula tout le dîner sur des objets d'histoire. Je traversai rapidement avec mes compagnons les cantons d'Argovie et de Berne, il me tardait d'arriver à Fribourg pour être en pays de connaissances.

Effectivement, je fus accueilli par toutes les personnes que j'avais connues avec la plus grande bienveillance ; même l'inexorable Th[érèse] me parut changée en ma faveur ; mais le temps de l'ivresse était passé et je sus préserver mon cœur de toute atteinte funeste ; le bon Dieu me réservait de plus doux liens. Je restai une quinzaine de jours à Fribourg et je rendis visite à mademoiselle D[ucrest] qui me fit beaucoup d'amitiés et à qui je remboursai une partie de ce qu'elle m'avait avancé pour ma route.

Je m'acheminai enfin du côté de Bulle où nous nous trouvâmes réunis un bon nombre de Suisses qui nous étions trouvés à Vienne à diverses époques. Nous célébrâmes notre réunion par un bon dîner ensuite de quoi je pris la route de Vevey où j'arrivai assez à temps pour pouvoir m'embarquer sur le lac [Léman] avec mes effets. Dans vingt minutes, nous fûmes au Bouveret. J'étais donc de nouveau à la porte de chez moi, mais je ne tremblais pas d'y arriver comme autrefois ; j'avais quelques sous en poche et j'étais bien résolu de ne pas aller demander l'hospitalité chez mes parents. Je pris un char au Bouveret et j'arrivai ainsi bride abattue jusqu'à Vouvry que j'avais quitté depuis plus de quatre ans.

3. Début de la carrière valaisanne de Bonjean (1820-1822)

Je m'installai à l'auberge de l'endroit (3 octobre 1820) et le soir même j'eus le plaisir de voir Noé François²¹, le meilleur ami que je possédasse à Vouvry. Deux jours après j'allai voir mes parents qui me reçurent très bien. J'eus assez de peine à faire comprendre à l'un d'eux que j'étais une victime de l'arbitraire. Je fis ensuite plusieurs courses pour renouer connaissance avec les personnes que je n'avais pas vues depuis si longtemps. Cela terminé, je m'occupai à rédiger mon *Mémoire justificatif* dans l'intention de le présenter à mon gouvernement vu que l'Autriche avait eu la vile et odieuse précaution de nous calomnier aux yeux du public en faisant insérer nos noms dans les feuilles

²⁰ C'est à Aarau que s'était établi HEINRICH ZSCHOKKE (1771-1848), qui, né à Magdebourg, en avait été chassé par les troubles politiques de 1798 et avait alors sollicité la protection du gouvernement helvétique. Dès 1807 il séjournera définitivement à Aarau dont il deviendra bourgeois en 1823. Il a laissé une très importante production littéraire et historique. — *DHBS*, t. VII, 1933, pp. 481-482 (art. : *Zschokke*).

²¹ François Noé (1788-1857), de Vouvry, instituteur dans ce lieu, plus tard recteur de Vionnaz, administrateur à Collombey. — TAMINI-DÉLÈZE, p. 457.

publiques²². Cet ouvrage était terminé et expédié au gouvernement lorsque je reçus du grand bailli [Stockalper]²³ une invitation de faire parvenir au Conseil d'Etat les explications que je pourrais donner sur notre affaire de Vienne. Je ne sais si mon mémoire convainquit tout le monde mais j'ai appris cependant que le Conseil d'Etat, dans un de ses messages à la Diète subséquente, déclara que mon mémoire avait persuadé de notre innocence et que l'on ne devait voir dans l'acte qui nous a bannis d'Autriche qu'un abus de pouvoir.

Cependant je commençais à me lasser de l'oisiveté dans laquelle je vivais. Je n'avais point d'occupation et point de moyens de continuer les ouvrages que j'avais commencés à Vienne. Je ne pouvais encore me décider pour aucune carrière parce que je ne voyais aucune branche qui pût me fournir un honnête entretien. Je nourrissais toujours l'idée de retourner dans les pays étrangers au retour de la belle saison.

Ainsi pour employer le temps qui me restait à passer chez moi d'une manière utile pour moi et avantageuse pour mes compatriotes, je me chargeai de l'instruction d'une vingtaine de jeunes gens. Dans l'intervalle je me fis chercher des places dans l'étranger par toutes les personnes de ma connaissance qui pouvaient me servir. Je ne pressentai point encore le parti décisif que j'allai prendre plus tard.

Je fréquentais quelquefois après mon retour la maison d'un riche particulier de l'endroit, M. C[onstantin] F[umey]. Entre ses trois filles que j'aurais pu appeler les trois Grâces, je distinguais bientôt la cadette nommée M[arie], jeune personne qui, à un charmant extérieur, joignait de précieuses qualités morales, un cœur bon et sensible, une âme aimante et un esprit très susceptible de culture²⁴. Je me plaisais dans sa compagnie parce que je trouvais un charme secret à m'entretenir avec elle. L'amour sous le masque de l'amitié se glissa dans mon cœur et je fus son captif pour la quatrième fois. Mais je me hâte de dire que, pour cette fois, je ne m'en repentis pas parce que j'apportais quelque raison dans ce nouveau penchant et que je n'étais pas absolument le jouet d'une imagination ardente. Je commençais à penser à un établissement et plus j'approfondissais le cœur de mon amie, plus je me sentais fortifié dans le désir d'asseoir enfin ma carrière sur des bases stables et solides.

Mais pour cela, il me fallait aviser aux moyens de me procurer un état indépendant ; c'était la plus grande difficulté ; je me présentai au Conseil d'Etat pour remplir la place de secrétaire rédacteur ; on me donna les plus riches espérances qui s'évanouirent aussitôt parce qu'il plut à la majorité du

²² *La Gazette de Lausanne*, en particulier, annonce que « MM. Albert de Müller, Gottrau, Frossard, Savary, Bonjean, Badoud, Geinoz, Heyny, Fournier, tous du canton de Fribourg, et Baumgartner du canton de Saint-Gall, doivent quitter les Etats autrichiens avec défense de n'y jamais rentrer ; ils seront transportés aux frontières. » — *La Gazette de Lausanne et Journal suisse*, 29 août 1820, n° 69, p. 4.

²³ Gaspard-Eugène Stockalper (1750-1826), baron, grand bailli de 1819 à 1821.

²⁴ Constantin (Michel-) Fumey, de Vouvry, * le 10 mai 1764, † en 1848, fils de Jean-Christian-Emmanuel et de Françoise Turin ; il avait trois filles : Jeanne-Catherine, bapt. le 30 novembre 1798 ; Jeanne-Marie, * le 12 octobre 1800 ; Marie-Françoise, bapt. le 3 décembre 1802.

Conseil de donner leur confiance à un étranger, à un Français²⁵ ; quoique enfant du pays, je me vis privé d'une place avantageuse et honorable, dont on gratifia mon rival qui n'y avait peut-être pas plus de droits que moi. Ayant échoué de ce côté, je me décidai à me charger de l'école générale de ma commune sous la condition expresse d'y pouvoir introduire l'enseignement mutuel et que je tiendrai l'école trois ans de suite²⁶.

Mon existence par cet arrangement était assurée pour quelque temps. Cependant comme ce n'était pas un état absolument indépendant, je résolus de m'en créer un qui me fixât la place que je devais occuper dans la société. A cet effet, je me vouai à l'étude du droit et je me rendis à Monthey pour suivre ce cours sous mon ancien ami T[orrent]. Je reçus à cette occasion une invitation de M. D[arbellay] de prendre ma table chez lui sous la charge de donner quelques heures de leçons à ses enfants²⁷.

Jusqu'à-là mes affaires allaient à souhait mais le moment des traverses était près de paraître ; il était dit que je n'aurai pas mon amie sans combattre. Jusqu'à mon départ pour Monthey, le père de M[arie] m'avait toujours fait l'accueil le plus amical et s'était même déclaré d'une manière très favorable à mon union avec sa fille. Tout à coup son esprit fut changé, ses bonnes dispositions s'évanouirent et défense fut faite à Marie de me fréquenter plus longtemps. Le souffle empoisonné de l'envie avait aminé ce changement ; un vieillard jaloux et égoïste avait insinué dans la tête timide de C[onstantin] une foule de soupçons aussi puérils que calomnieux dont le résultat fut la défense ci-dessus. Je n'étais cependant pas homme à vider les arçons pour un coup porté par une main aussi débile que maladroite ; je sondai le cœur de mon amie, je le trouvai ferme comme un rocher et décidé à tout soutenir pour moi.

²⁵ Louis Tousard d'Olbec (L'-Anne-François) (1757-1840), de Paris. Tousard d'Olbec avait alors derrière lui une carrière et une expérience dont Bonjean était dépourvu.

²⁶ L'enseignement mutuel ou méthode lancastrienne (du nom de son auteur l'Anglais LANCASTER) est le moyen selon lequel « une école tout entière peut s'instruire elle-même sous la surveillance d'un seul maître ».

Apparues en Suisse dès la fin du XVIII^e siècle, ces écoles « mutuelles » semblaient pouvoir pallier le manque de maîtres ; elles recueillirent de ce fait de nombreux adeptes. Le P. Girard, à Fribourg, rendit célèbre l'adaptation qu'il donna de cette méthode, l'école dite girardine.

C'est sous cette forme que l'enseignement mutuel se répandit en Valais.

Bientôt étouffé par les partis pris politiques et religieux, ce mode d'enseignement sera condamné et les remous qu'il provoquera convaincront de l'urgence d'une loi scolaire. — LOUIS BOUCARD, *L'école primaire valaisanne à la fin du XVIII^e siècle*, Saint-Maurice, 1938, pp. 253-299 (thèse lettres, Fribourg).

²⁷ Hyacinthe Darbellay (1774-1857) était alors vice-président du dizain de Monthey.

Les candidats au notariat en Valais, conformément à la loi du 3 décembre 1807, étaient tenus de remplir les conditions suivantes : 1^o d'être âgés de vingt ans, d'être patriotes valaisans et « reconnus de vie et de mœurs irréprochables » ;

2^o d'avoir fait au moins leur Rhétorique ;

3^o d'avoir fréquenté le cours de droit établi par le gouvernement pendant le temps de l'année scholastique ;

4^o d'avoir accompli une année de pratique à la suite de laquelle le Tribunal les examinera sur les *Institutes* de Justinien, les lois du pays et la pratique du notariat. — JEAN GRAVEN, *L'école de droit valaisanne (1807-1908)*, dans *Annales valaisannes*, 1965, pp. 184-185.

Notre fréquentation continua en dépit de mon triste rival ; j'avais de mon côté toutes les honnêtes gens de l'endroit qui étaient indignés du tour odieux que l'on cherchait à me jouer ; en conséquence, je ne manquais pas de receleur officieux et d'ailleurs le mystère des bois recevait également bien la confiance de nos chagrins et de nos peines.

Indignée de voir l'inutilité de ses efforts, ma contrepartie (F. C*)²⁸ imagina un de ces moyens surannés qui ne servent à rien, sinon à couvrir de ridicule ceux qui les emploient. « Le couvent, s'écria ce vieux renard, le couvent ! ah ! la bonne ressource, répéta-t-il avec complaisance. Là, ils ne pourront plus se voir et il faudra bien qu'ils se quittent et nous aurons la proie. » Je laissai rire les deux bons vieux et je dressai mes batteries afin de pouvoir rire à mon tour. Mais avant d'en venir aux moyens que je méditai, je voulus épuiser les moyens de douceur et de conciliation. Je fis à C[onstantin] la demande formelle de sa fille en présence de deux témoins ; je m'assurai de la fille par une promesse verbale qu'elle me fit en présence de notre pasteur [Biselx]²⁹ et des deux témoins. Le père me refusa net, alléguant pour motif unique ma pauvreté ; en vain, nous essayâmes tous à le ramener à meilleur sentiment ; ce fut inutile.

De suite je priai M. le curé de vouloir écrire à Sion pour avoir les dispenses de parenté et des bans ; dès qu'elles seraient arrivées, mon intention était de me marier secrètement et de laisser ensuite ma femme à la disposition de son père jusqu'à ce que j'eusse achevé mon cours de notariat. On ne m'en laissa pas le temps et le 12 août, Marie fut menée au couvent de C[ollombey] par un temps de pluie épouvantable³⁰. Mon rival triomphait, un doux contentement se peignait sur son visage sillonné autant par la malice que par les ans. La victoire cependant n'était pas encore à lui ; j'avais un moyen victorieux et je me préparais à l'employer. Auparavant j'essayai de parler à Marie et après huit jours d'efforts inutiles, je réussis à lui glisser une lettre qui lui apprenait et mes desseins et les moyens à prendre pour nous voir chaque jour. Effectivement, je la vis dès lors tous les jours et nous resserrâmes de plus en plus les liens de notre amitié. Cependant on pouvait l'enlever de là et la transporter beaucoup plus loin ; je savais que cela était sur le tapis. Vite, je profite de la comédie de Saint-Maurice pour m'absenter de Monthey sans éveiller de soupçons³¹. Je pars avec la diligence le vendredi, je me rends à Sion auprès du grand vicaire P[ignat] qui me donne un mandat, enjoignant à mon beau-père de me remettre sa fille ou de se rendre à Sion avec elle pour y déduire ses raisons dans la quinzaine³². Muni de cet instrument précieux, je

²⁸ Constantin Fumey ou alors le vieillard jaloux mais inconnu dont Bonjean fut la victime.

²⁹ François-Joseph Biselx (1791-1870), originaire d'Orsières, curé de Vouvry de 1820 à 1836. — TAMINI-DÉLÈZE, p. 136 et p. 420.

³⁰ Au couvent des bernardines, à Collombey.

³¹ Au théâtre du collège de Saint-Maurice. Au répertoire figurent, le 16 et le 19 août 1821, les pièces suivantes : *Saint Louis*, tragédie en cinq actes, et *Les Plaideurs*, comédie en 3 actes, par Racine. — J.-B. BERTRAND, *Notice sur le théâtre de Saint-Maurice*, dans *Echos de Saint-Maurice*, 1935, p. 229.

³² Alphonse Pignat (1745-1822), de Vouvry, grand vicaire de 1798 à 1822.

repars le même jour et le samedi j'étais déjà à Vouvry. Après quelques efforts encore pour obtenir le consentement de C[onstantin], le mandat est notifié. A ce coup inattendu, le pauvre papa fulmina et mon rival au long nez dit « que j'étais bien fou d'être si constant ! » Il commençait à rabattre de son air triomphant. C[onstantin], après quelque opposition, se rendit à la force, me fit une dot des plus bizarres et que je conserve précieusement pour me préserver de faire jamais un écart pareil au sien. Il me donna la permission d'aller chercher Marie et je partis le samedi, premier septembre avec M. le curé pour aller rompre les fers de ma chère épouse. Comme le moment où je la reçus dans mes bras fut doux et solennel ! mais allons au fait. Nous revînmes à Vouvry en triomphe et [nous] mîmes pied à terre chez M. le grand châtelain C[ornut] qui nous fit un charmant accueil. De là j'allai déposer mon trésor chez mon oncle H* qui nous avait cédé une chambre³³. Le jour du mariage était fixé au lundi et le dimanche, je m'occupai à faire quelques invitations au petit déjeuner que je voulais donner. L'homme au nez long ne fut pas oublié et il eut l'adroite complaisance d'accepter. Le soir, j'assistai aux préparatifs de la toilette du lendemain lorsque l'on vint me dire que des étrangers me demandaient chez M. Médico ; j'y volai et j'eus le plaisir d'y trouver M. le chanoine S[ierro] et deux autres messieurs qui venaient honorer mes noces de leur présence³⁴.

Le jour marqué pour mon agrégation à la confrérie des maris (3 septembre 1821) parut enfin. Nous [nous] acheminâmes vers l'église au nombre de quinze à seize paires. Un peloton de quinze à vingt hommes nous suivait au pas de route et vint se ranger en face de l'église d'où il accompagna la cérémonie avec de bruyantes salves d'artillerie. On chanta une grand-messe et le *oui* solennel fut prononcé. Plein de joie de voir enfin mon sort assuré, je conduisis le cortège au petit banquet que j'avais préparé. Je fis boire un bon coup aux militaires qui, spontanément, s'étaient mis sous les armes pour honorer ma fête. Le déjeuner fini, nous obtînmes la permission de danser.

Mais que faisait pendant ce temps mon beau-père ? Opiniâtre dans son opposition, il avait rejeté et mon invitation et le cadeau d'usage que je lui fis offrir. Le jour de mes noces, il emmena mes belles-sœurs dans une vigne lointaine de crainte qu'elles ne parussent au milieu de nous. Vaine précaution ! deux militaires déterminés partirent à la découverte, les trouvèrent et les amenèrent au bal de manière que mon beau-père se trouva réduit à n'avoir chez lui pour compagnie que sa mauvaise humeur. En vain les personnes les plus respectables de la société se détachèrent dans l'espoir de l'amener ; il resta inébranlable et nous nous en vengeâmes en retenant ses filles bien avant dans la nuit.

Ainsi se passa la fête ; tout y avait été fort gai et j'étais au comble de la joie. Je ne sais si je n'eus point quelques censeurs au sujet de la solennité de mon mariage ; s'il s'en trouva, je n'en ai jamais entendu parler.

³³ Il peut s'agir aussi bien de son oncle Humbert Bonjean que de son oncle Hyacinthe, tel que le suppose ALBERT CORNUT. — Voir *Ann. val.*, 2^e série, 1930, fasc. 2, p. 26.

³⁴ Antoine-Théodule Sierro († en 1829), chanoine du Saint-Bernard et ancien vicaire de Vouvry ; vicaire de Martigny depuis 1818. — TAMINI-DÉLÈZE, p. 136, p. 498.

Me voilà donc au terme de mes amours, mon cher Eudoxe ; je compte bien que, quand même j'atteindrais l'âge de Mathusalem, je n'aurais plus rien de semblable à te raconter. Mais avant de quitter tout à fait cette matière, je veux encore te régaler d'une anecdote qui t'amusera peut-être.

Il y avait un mois que C[onstantin] F[umey] s'était brouillé avec moi lorsque l'occasion se présenta de jouer un tour charmant à l'homme qui m'enviait si fort mon bonheur. M. le chanoine S[ierr]o d'intelligence avec moi obtint de M. C[onstantin] la permission d'emmener ses filles au Saint-Bernard, sous la clause expresse que lui les accompagnerait tout le long de la route. Un beau jour, à la fin de juillet, je vis arriver la petite caravane à Monthey ; chercher un char et voler à Martigny fut l'affaire d'une heure. Arrivés en cette ville, nous fûmes fêtés par toutes les connaissances du chanoine et le lendemain même, nous eûmes beaucoup de peine à nous mettre en route avant les trois heures après midi. Nous arrivâmes à Orsières à nuit close et nous eûmes bien de la peine à trouver un gîte ; mais, observe, mon cher Eudoxe, que c'était moi-même qui dirigeais la caravane. M. S[ierr]o m'avait transmis tous ses pleins pouvoirs. Le lendemain, au lever de l'aurore, nous reprîmes notre route et nous fûmes à [Bourg-]Saint-Pierre avant midi. Mes compagnes connaissant le prieur de l'endroit, M. F[avre], voulurent l'aller voir³⁵. Il nous reçut très bien et nous fit rester trois jours avec lui, au bout desquels il nous accompagna jusqu'à mi-chemin du Saint-Bernard, je veux dire de l'hospice. Nous étions recommandés à un M. Arl[ettaz] qui eut la bonté de nous traiter de la manière la plus amicale³⁶. Nous vîmes toutes les curiosités que cette antique maison renferme ; nous gravâmes jusqu'au haut de la Chenalette d'où l'on jouit de la vue la plus magnifique tant sur le mont Blanc que sur les hauteurs voisines.

Après avoir satisfait toute notre curiosité, nous quittâmes les hôtes bienveillants qui nous avaient si bien traités. Dans trois heures, nous fûmes de nouveau à [Bourg-]Saint-Pierre et le jour suivant, nous couchâmes à Martigny. Le lendemain, je voulus partir de bonne heure, mais ce ne me fut pas possible ; il fallut attendre l'après-midi de manière que nous arrivâmes à Vouvry à la tombée de la nuit. La nouvelle de ma promenade y était déjà répandue et les pauvres enfants s'attendaient à une verte réprimande ; mais le bon papa fut conséquent ; comme c'était lui qui s'était laissé mystifier, il n'osa rien dire à ses filles, mais en revanche, il s'affermir dans le dessein de mettre sa fille au couvent, ce qui eut effectivement lieu une huitaine de jours après.

Le surlendemain de mon mariage, je repartis pour Monthey où je continuai mon cours jusque vers la fin d'octobre. Je fus obligé de quitter alors la maison de M. Darbellay pour me rendre à Fribourg à l'effet de m'identifier un peu avec la méthode d'enseignement mutuel que je voulais établir à Vouvry.

³⁵ Jean-Nicolas Favre (1786-1861), chanoine du Saint-Bernard, ancien curé de Vouvry (de 1818 à 1820), prieur de Bourg-Saint-Pierre depuis 1820. — TAMINI-DÉLÈZE, p. 447.

³⁶ Pierre-Joseph Arlettaz, vicaire de Martigny de 1821 à 1829. — TAMINI-DÉLÈZE, p. 413.

Je fus accueilli dans cette ville avec la plus grande amitié de la part de toutes mes connaissances. Mon mariage y avait surpris tout le monde et je ne pus m'empêcher de sourire en revoyant l'antique Th[érèse]. Le P. Girard me reçut avec cet air gracieux qui lui est particulier et j'eus tout le loisir d'examiner son établissement. Je revis un certain nombre de mes camarades de Vienne qui fêtèrent mon apparition de la manière la plus amicale. Un d'eux, [Jean-Laurent] H[ein]y, venait de faire une fortune singulière. Lié à Vienne avec une femme moyennée mais déjà sur le revers de l'âge, il lui avait promis de ne pas l'oublier (il se trouvait compris dans la proscription). Celle-ci, ennuyée des longueurs de l'absence, réalisa sa fortune et vint joindre son amant à Vienne³⁷. Telle était la nouvelle du jour au moment de mon arrivée à Fribourg.

A mon retour à Vouvry, je commençai le 15 novembre la pénible tâche que je m'étais imposée. Je ne te nombrerais point, cher Eudoxe, les peines que j'ai eues et que j'ai encore à diriger mon école ; il faut être dans la partie pour s'en former une idée ; je ne te parlerai point du chagrin cuisant qu'il y a à travailler pour des ingrats.

Je te dirai seulement que je continuai mon étude du droit et que finalement j'ai été reçu notaire le 25 mai 1822 ; que l'on m'a honoré d'un grade d'officier ; et que je vis heureux au sein de mon ménage, ayant totalement renoncé aux fumées de l'ambition, ne souhaitant de posséder qu'une honnête médiocrité.

Telle a été, cher Eudoxe, ma carrière jusqu'au jour où j'écris ces *Mémoires* ; j'aime à revenir sur les événements qui la remplissent parce que j'y trouve matière à réflexion et un motif puissant de me confier en Dieu. Ce dernier sentiment m'est particulièrement nécessaire pour me soutenir dans la situation précaire où je me suis placé. Ne vivant que de mon travail et de mon peu de talents, j'aurai mille sujets de me tourmenter, de m'alarmer sur mon avenir, si je ne savais que Celui qui a créé l'oiseau, a créé également le brin d'herbe dont il se sert pour construire son nid et les fruits qu'il lui faut pour apaiser sa faim. Fasse le Ciel que je m'entretienne toujours dans ces consolantes dispositions et que je ne fasse jamais rien qui puisse les affaiblir !

Vouvry, le 1^{er} juillet 1822.

³⁷ Ce camarade de Bonjean, Jean-Laurent Heiny, fils du médecin Barthélemy Heiny, s'est marié le 18 novembre 1821 ; il épousa Marie-Anne-Hélène, née de Brenner de Rottensdorf, habitant Vienne, veuve de Léopold Villemin. — Fribourg, Registre des mariages de la paroisse de Saint-Nicolas (1801-1822), p. 232.



EMMANUEL BONJEAN
(1795-1840)

par Félix Cortey, 1824.

(Genève, p. p. — Photo J.-M. Biner)



MARIE BONJEAN, née FUMEY
(1802-1884)

par Félix Cortey, 1824.

(Genève, p. p. — Photo J.-M. Biner)

Annexe I

Voyage sur le Grand Saint-Bernard (1810)

Décidé depuis longtemps à faire une course sur la montagne du Grand Saint-Bernard, je quittai dans le mois d'août 1810 les bords rians du lac de Genève¹, et je m'acheminai, à petites journées, vers le but de mon voyage. J'avais quatorze bonnes lieues à faire. Le premier jour, je couchai à Martigny, bourg considérable, qui s'est élevé sur les ruines de l'ancienne Octodure, ville importante des Gaules sous les Romains. C'est ici que se séparent les deux routes qui mènent du Valais en Italie ; l'une tire au nord-est vers le Simplon ; l'autre dévie plus au midi, et conduit dans le Piémont par le Saint-Bernard et le val d'Aoste.

Autant ma première journée avait été facile et agréable, autant la seconde fut pénible et laborieuse ; mais je fus amplement dédommagé de mes peines par la richesse et la variété du coup d'œil que la nature étale ici avec tant de magnificence. Après deux heures de marche dans la plaine, je commençai à gravir une montée rapide ; je m'engageai dans une vallée, qui se prolonge, en faisant mille détours, jusqu'à l'Hospice, et qui est habitée par un peuple actif et nombreux. Le temps était serein. Chaque cultivateur travaillait à ses champs, et ses cris joyeux, confondus avec le murmure des eaux de la Dranse se brisant dans le fond de la vallée, animaient beaucoup la contrée. Un paysage sans cesse varié, ses sites toujours nouveaux s'offraient successivement à moi à mesure que j'avancais. Ici, les flancs d'une montagne pelée, des arbres déracinés me retraçaient les dégâts causés par le passage d'une avalanche ; là, une paroi de rochers taillés à pic contrastait avec de verdoyantes prairies, qui s'étendaient à ses pieds ; plus loin, j'apercevais de modestes chaumières, asiles de la paix, entourées de champs fertiles et de gras pâturages.

Ce fut ainsi que j'arrivai à [Bourg-]Saint-Pierre, dernier bourg du Valais de ce côté de l'Italie. Le jour était sur son déclin ; les sommets, chargés de glace, des montagnes voisines réfléchissaient, en traits enflammés, les rayons du soleil couchant. Quoique fatigué de la course pénible que je venais de faire, je résolus de me transporter à la chute de la Dranse, dont on m'avait vanté le coup d'œil imposant². Ce torrent, resserré ici entre deux remparts de rochers, se précipite en mugissant, dans un abîme, menaçant à chaque instant d'entraîner dans sa chute les masses énormes qui partagent ses ondes. Cette cascade pourrait, à mon avis, entrer en parallèle avec les plus brillantes de la Suisse ; mais, placée dans un endroit écarté et peu connu, elle n'a encore attiré l'attention que d'un petit nombre de voyageurs.

Le lendemain, j'attendis le grand jour pour me remettre en marche. De [Bourg-]Saint-Pierre au Saint-Bernard on compte encore trois lieues. En sortant de ce bourg, la route devient de plus en plus étroite et dangereuse ; dans plusieurs endroits elle avait été rompue par les avalanches de printemps, et on y avait pratiqué des ponts formés de troncs de sapins, presque le seul arbre que l'on

¹ Voir plus haut, p. 66 et p. 107, les deux mentions de ce voyage.

² Il s'agit sans doute de la chute du Valsorey au sud de Bourg-Saint-Pierre.

rencontre à cette hauteur. D'un côté, elle longe d'affreux précipices, dans la profondeur desquels la Dranse se brise avec un fracas épouvantable, et de l'autre, elle est resserrée par des monts inaccessibles dont elle sillonne les flancs.

Au sortir de [Bourg-]Saint-Pierre, la végétation commence à décliner rapidement ; à une lieue, elle cesse presque tout à fait. Les forêts, si épaisses dans la vallée inférieure, deviennent tout à coup plus rares : les sapins, naguère si majestueux, croissent petits et informes, de tristes arbrisseaux leur succèdent ; bientôt même ceux-ci disparaissent, et la nature n'offre plus que l'image du chaos. Spectacle imposant pour quiconque voyage, pour la première fois, dans ces hautes régions ! De minute en minute, la contrée prend un caractère plus sauvage, un aspect plus effrayant ; de place en place le sol rocailleux est encore revêtu d'un gazon flétri et desséché par les frimas. Un petit troupeau de chèvres y broutaient au moment de mon passage. Au mois le plus chaud de l'année, les creux de la vallée sont toujours remplis de neige ; au-dessus de sa tête on ne voit que des rochers nus et arides, les uns s'élançant vers les nues en forme d'amphithéâtre et couronnés de glaces éternelles, les autres s'avançant en cintre sur la route et menaçant, à tout moment, d'une chute prochaine. De temps à autre le doux ramage de l'alouette des Alpes et les cris aigus des chamois annoncent encore au voyageur la présence d'un être vivant ; mais bientôt tous ces tons meurent, il se trouve seul dans cette sombre solitude et n'entend plus d'autre bruit que le tonnerre lointain d'une avalanche répété par de nombreux échos.

La fatigue, mon isolement, l'aspect de ces régions sauvages avaient donné à mes idées une légère teinte de mélancolie. C'est ici, me disais-je, que tant d'infortunés ont succombé sous l'effort des tempêtes et sont restés ensevelis sous des montagnes de neige, abandonnés aux horreurs du désespoir ; mais c'est ici, reprenais-je, qu'est le champ de victoire où des hommes d'un courage héroïque exercent constamment la plus sublime des vertus. Assis sur un quartier de roc, je me livrais ainsi à mes réflexions lorsque le son des cloches du monastère, résonnant à travers ce labyrinthe de rochers, m'avertit que je touchais au terme de mon voyage. En effet, à quelques pas de là, les murs de l'Hospice, noircis par les années, s'offrirent subitement à mes regards. J'étais émerveillé de rencontrer dans ces solitudes, au milieu de ces débris de la nature, une habitation humaine, un bâtiment régulier et considérable : le contraste qu'il fait avec les objets qui l'environnent rend le prestige encore plus frappant. Où l'on porte ses regards, on n'aperçoit que des masses énormes entassées les unes sur les autres, dont les pointes se perdent dans les airs, tandis que leur base est ceinte, presque toujours, d'une nue noirâtre où se forment la foudre et le tonnerre.

Enfin j'arrivai, harassé de fatigue ; les portes hospitalières de la plus haute habitation de notre hémisphère s'ouvrirent devant moi ; j'y fus reçu avec la plus franche cordialité et, bientôt, établi dans une chambre chaude, en société d'un de ces hommes vénérables, on me servit un bon vin d'Italie recueilli sur les bords de la Doire, qui me rendit les forces que j'avais perdues.

Dans cette région, élevée de 1246 toises au-dessus du niveau de la mer Méditerranée, règne un hiver éternel. Au plus chaud du mois d'août, quelquefois le seul de l'année où la neige abandonne complètement le monastère, le thermomètre, à l'heure même du midi, descend souvent au-dessous du point de congélation. Jamais le petit lac, qui occupe l'esplanade au sud de l'Hospice, n'est entièrement libre de glace ; jamais ses tristes bords n'ont vu croître un roseau ni se revêtirent de verdure ; le sombre azur de ses eaux réfléchit seulement les figures imposantes et souvent bizarres des rochers qui l'entourent. Il peut avoir 15 minutes de long, sur 5 de large. A son extrémité méridionale, près de l'endroit où la route descend rapidement vers l'Italie, se trouve le Plan de Jupiter, où fut

jadis construit un temple dédié à ce dieu qu'on surnommait Pennin pour le distinguer des autres Jupiters adorés en Grèce et ailleurs. Cet édifice survécut à la chute de l'Empire qui l'avait vu naître. Dans le X^e siècle, où l'Europe avait brisé ses idoles, Jupiter comptait encore parmi les habitants de ces montagnes de nombreux adorateurs. Ce fut au zèle de Bernard de Menthon³ que ces païens durent leur conversion. Le temple de Jupiter gît à présent anéanti, et l'un des plus beaux monuments de la piété chrétienne s'est élevé sur ses ruines. On y a fait des fouilles fréquentes et heureuses ; on y découvrit, à diverses reprises des médailles, des monnaies romaines et nombre d'ex-voto, d'inscriptions latines, qui attestent les dangers que les voyageurs avaient à courir dans ce temps-là au passage de ce mont⁴.

Le monastère est composé de nos jours de deux corps de bâtiments séparés, le second, à ce que je crois, date de la fin du siècle dernier⁵ ; le nombre toujours croissant des voyageurs en a nécessité la construction ; il est bâti dans un style moderne et contraste avec l'ancien qui porte l'empreinte d'une vénérable antiquité. Les cellules des religieux sont simples mais commodes ; la chambre du prévôt (le chef de la congrégation) et le réfectoire charmant, non par leur élégance, mais par leur propreté. L'église, dans le genre gothique, possède un magnifique jeu d'orgues ; elle renferme, en outre, un des plus illustres, un des plus touchants souvenirs qu'au milieu de ses erreurs la Révolution nous ait laissés : c'est le tombeau du général Desaix, mort à la bataille de Marengo. Il est de marbre blanc. L'artiste y représente le héros tombant entre les bras d'un groupe de grenadiers, la poitrine percée d'un coup mortel ; la douleur, la consternation se peignent dans l'attitude des guerriers ; Desaix seul reste calme ; il paraît rendre sa grande âme sans crainte et sans regret⁶. Oh ! quel est l'homme généreux qui, s'arrêtant devant cette tombe, ne se dise avec une douce émotion : c'est ici que reposent les cendres de ce vaillant guerrier qui reproduisit de nos jours l'exemple de ces Decius tant vantés dans l'histoire !

Après avoir contemplé à loisir ces souvenirs attachants, mon attention se reporta sur la noble institution que j'avais sous les yeux. Les manières de ces bons prêtres étaient aisées et affectueuses ; elles inspiraient la confiance. Chacun d'eux avait déjà mérité plus d'une couronne civique⁷ ; je sentais pour eux une sorte de respect religieux. Qui pourrait en effet se refuser à un sentiment d'admiration, à la vue de ces hommes qui renoncent aux délices de la vie pour venir se vouer au service de leurs semblables dans le lieu le plus inhospitalier de l'univers. En tout temps le voyageur trouve chez eux la nourriture et le logement sans rétribution, sans exception d'état, de personne et de religion. Le malade y reçoit les soins les

³ Plus exactement saint Bernard de Mont-Joux. — Voir A. DONNET, *Saint Bernard et les origines de l'Hospice du Mont-Joux (Grand Saint-Bernard)*, Saint-Maurice, 1942, 160 p.

⁴ Bonjean connaissait sans doute les *Essais historiques sur le Mont Saint-Bernard* (1787) publiés sous le nom du Dr CHRÉTIEN DESLOGES, mais en réalité œuvre du chanoine JEAN-JÉRÔME DARBELLAY. — Voir A. DONNET, *La Révolution valaisanne de 1798*, Martigny, 1984, t. I, pp. 67-68 (*Bibliotheca Vallesiana*, t. 17).

⁵ Annexe dite Saint-Louis, achevée en 1786. — Voir L. QUAGLIA, *La Maison du Grand Saint-Bernard...*, 2^e édition, Martigny, 1972, p. 416.

⁶ FERDINAND BOYER, *Le sculpteur Moitte et le tombeau du général Desaix au Grand Saint-Bernard*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, année 1964, pp. 127-136. — GÉRARD HUBERT, *La Sculpture dans l'Italie napoléonienne*, Paris, 1964, pp. 472-473. — L. QUAGLIA, *op. cit.*, pp. 414-415.

⁷ Note de l'auteur : « Couronne que l'on donnait, dans l'ancienne Rome, au citoyen qui avait sauvé la vie à un autre citoyen. »

plus tendres, et l'homme asphyxié y est souvent arraché au trépas. Les siècles de l'Antiquité, si féconde en traits d'un sublime héroïsme, auraient-ils cru à un tel prodige ? L'élan d'une grande âme passionnée pour la gloire, l'amour exclusif de la patrie, l'intérêt particulier, et souvent des causes imprévues faisaient alors éclore les grandes actions ; mais où trouverons-nous dans ces annales une société d'hommes, qui existe depuis neuf siècles et dont les membres affrontent, presque chaque jour, la mort sans autre intérêt que l'amour de l'humanité ? Un tel exemple de philanthropie appartenait à l'Europe chrétienne.

On les voit, ces hommes généreux, au moindre signal de détresse donné par leurs chiens fidèles, accourir à leurs postes avec une ponctualité vraiment militaire. Armés de longues perches et d'autres instruments propres à déblayer la neige, ils se précipitent à la rencontre des voyageurs. Aucun danger ne les arrête, ni celui d'être engloutis par une avalanche, ni celui de tomber dans les gouffres ouverts sous leurs pieds. Ils ne voient dans ces moments que le péril de leurs frères ; ils ne se ressouvientent que de leurs vœux qui les obligent de travailler à la conservation des passagers, aux dépens de leur propre vie. Les chiens de l'Hospice paraissent partager le noble dévouement de leurs maîtres ; ils les suivent en flairant la neige. Viennent-ils à sentir un corps humain, quelquefois à vingt pieds de profondeur, aussitôt ils s'agitent, grattent la neige, indiquant par là l'endroit où il faut diriger les fouilles.

Quand on a découvert le corps, on le transporte d'abord au monastère, ou dans une métairie, qui s'en trouve à mi-chemin⁸ ; là on lui prodigue tous les secours possibles, et souvent ces soins généreux sont couronnés du plus heureux succès. Chaque jour, dans des temps nébuleux et critiques, un de ces dogues est lancé dans la montagne avec un panier au col plein de provisions ; il court en long et en large, apporte ces secours bienfaisants au voyageur égaré et lui sert de guide jusqu'à l'Hospice. Si le passager vient à succomber sous le poids de la fatigue et qu'il ne puisse plus avancer, le chien part comme l'éclair, vole au couvent et y annonce par ses gémissements qu'un malheureux expire au loin sans assistance. A l'instant, une cohorte de ces braves chanoines se détache, arrive vers le mourant, l'enlève, le transporte à l'Hospice, où il est soigné jusqu'à son entière guérison ; s'il meurt, on dépose alors son corps dans l'ossuaire dont nous parlerons plus bas. Dans une pareille institution, on sent qu'il doit se trouver des chirurgiens et des médecins ; aussi l'on a soin d'avoir toujours des membres qui connaissent ces deux sciences.

Telle est la vie que mènent les habitants du Grand Saint-Bernard. Que de voyageurs, depuis des siècles, ont été arrachés à un trépas assuré par leur courage et leurs soins empressés ! L'Europe connaît bien le nombre des victimes qui ont succombé sur un champ de bataille, mais partout on ignore celui des infortunés que l'humanité de ces prêtres rendit à la vie. Le monde retentit du bruit de ces exploits qui portent chez les nations le ravage de la mort, mais aucune voix ne publie les faits héroïques qui, dans le silence de la solitude, méritent si bien du genre humain. C'est ainsi que le brillant et l'éclat l'emportèrent toujours sur la vertu modeste et pacifique.

Cependant le zèle de ces amis des hommes n'est pas toujours récompensé par un heureux succès. Malgré leurs excursions multipliées, il se passe peu d'hivers où quelques voyageurs ne périssent au passage. A la fonte des neiges, on retrouve leurs cadavres épars dans la montagne ; on les rassemble alors dans deux petits

⁸ Sans doute l'Hospitalet, refuge installé à une heure de marche de l'Hospice du côté du Valais. — L. QUAGLIA, *op. cit.*, p. 266.

bâtiments construits en forme de chapelle ; le premier est à mi-chemin, et l'autre tout près de l'Hospice⁹. L'aspect de ces morts qui reposent ici au-dessus des nuages, réunis de diverses contrées de l'univers, a quelque chose d'attendrissant. Ils ne sont point entassés au hasard dans ces tombeaux, mais placés, à mi-côte, les uns près des autres ; chaque nouveau venu a toujours la tête appuyée sur la poitrine de son prédécesseur. Ces cadavres sont tous enveloppés dans des linceuls, à l'exception des extrémités qui prennent avec le temps une couleur basanée approchant de celle des momies égyptiennes. Comme dans cette atmosphère vive et pure les corps ne se décomposent que lentement, les traits du visage conservent longtemps leurs expressions ; plusieurs de ces infortunés, m'a-t-on dit, ont été reconnus par leurs parents après un laps de deux à trois ans.

Quand on considère tous les dangers qui attendent le voyageur au passage de cette montagne, on est presque surpris que le nombre des victimes ne soit pas plus grand. Les avalanches, les vents et les brouillards sont les plus à craindre et les plus ordinaires ; rarement peut-on entreprendre cette route sans que l'on ne soit exposé à un de ces fléaux.

On appelle avalanches des masses de neige qui, se détachant de leurs places, s'écroutent dans les parties inférieures de la montagne. La violence de leur choc est irrésistible ; souvent elles emportent des quartiers de rocs énormes. La nature, dans les contrées, qui d'ordinaire sont exposées à leurs ravages, leur oppose un rempart de forêts épaisses qui brise leur choc et garantit les vallées habitées ; mais ici rien n'arrête leur fureur ; elles tombent avec un tel fracas qu'on l'entend de plusieurs lieues à la ronde ; il ressemble à un coup de tonnerre prolongé pendant plusieurs minutes. Elles sont surtout dangereuses au commencement de l'hiver et au temps du dégel. La neige fraîche, ou amollie par le soleil, s'éboule alors facilement ; quelquefois l'écho seul suffit pour l'ébranler ; aussi dans les temps humides ou pluvieux n'y a-t-il que les plus intrépides qui osent courir les risques du voyage.

Dans le fort de l'hiver, on a peu à craindre des avalanches ; mais on rencontre d'autres dangers non moins redoutables, ce sont le froid excessif et les vents. Ils soufflent dans ces vallées étroites avec une fureur extraordinaire ; semblables à ces ouragans qui font mouvoir des montagnes de sable dans les déserts du Sahara, ils enlèvent ici des masses de neige à la fois et en accablent l'infortuné voyageur. Celui qui échappe à ce malheur évite rarement celui de perdre la vue ou de se l'affaiblir considérablement. La marche devient alors infiniment plus pénible ; obligé de fouler constamment une neige mobile dans laquelle on enfonce jusqu'à la ceinture, souvent on ne peut atteindre l'Hospice de jour ; malheur alors à quiconque se trouve exposé à passer la nuit en plein air ; la mort devient inévitable. Ces vents sont d'autant plus à craindre que quelquefois en quittant [Bourg-]Saint-Pierre, on n'en a aucun [signe] avant-coureur, et qu'on ne se voit livré à leur violence que quand on ne peut plus les éviter.

D'autres fois, aux changements de saisons surtout, les brouillards couvrent toute la montagne ; ils ont une telle densité que l'homme du pays, le plus habitué à faire cette route, a peine à s'y reconnaître. Le voyageur marche ainsi dans les ténèbres ; il court risque à tout instant de s'égarer dans ce dédale de vallées collatérales, où il devient souvent la victime de la fatigue et du froid. C'est en pareil cas que les chiens de l'Hospice sont de la plus grande utilité ; ce sont eux qui guident les pas du voyageur et qui l'accompagnent jusqu'au monastère. Pour

⁹ Le premier est la morgue de l'Hospitalet ; le second, la morgue, construite en 1476, au sud de l'église de l'Hospice. — L. QUAGLIA, *op. cit.*, p. 266 et p. 176.

obvier à tant de périls on a soin de planter sur la neige des piquets qui servent à indiquer la route, mais souvent les avalanches les détruisent, les vents les couvrent de neige ; alors il ne reste plus d'autre ressource au voyageur que dans son courage, et dans la confiance en la noble institution dont, d'un moment à l'autre, il attend et peut recevoir l'assistance.

Tels sont les souvenirs que m'a laissés le mont Saint-Bernard. Qu'il devait avoir l'âme grande et le cœur magnanime celui qui le premier conçut le dessein de se vouer au service de l'humanité dans ces sauvages régions ! C'était à Bernard de Menthon, gentilhomme du pays de Monaco¹⁰, qu'il appartenait d'ouvrir à la charité chrétienne cette carrière nouvelle. A la tête d'une troupe d'hommes pieux il fonda cette congrégation dans le X^e siècle ; elle prospéra ; son noble dévouement passa dans l'âme d'autres ecclésiastiques généreux comme lui, et la société s'assit sur des bases solides. Honneur et gloire immortelle aux hommes courageux qui marchent si fidèlement sur leurs traces ! Puissent la reconnaissance et les éloges de leurs semblables les dédommager des sacrifices qu'ils ont faits et les récompenser des services qu'ils rendent chaque jour à l'humanité !

¹⁰ Selon la légende en vigueur depuis le XV^e siècle, saint Bernard serait Savoyard ; selon de récentes études, il serait de noblesse valdôtaine ; de plus, la fondation de son Hospice daterait du milieu du XI^e siècle.

Annexe II

Parenté d'Emmanuel Bonjean

Sigles

* = naissance
† = décès
∞ = mariage

bapt. = baptême
ensev. = sépulture
EC = état civil

Les renseignements utilisés pour établir la parenté d'Emmanuel Bonjean sont extraits, à moins d'indication contraire, des registres de la paroisse de Vouvry.

Relevons d'abord que le patronyme primitif des Bonjean était *Copex* ou *Coppex*. Les membres de cette famille étaient devenus si nombreux qu'ils se distinguèrent peu à peu par des surnoms : *Coppex-Bonhomme*, *Coppex-Bonjean*, *Coppex-Chavallon*, *Coppex-Collomb*, etc., qui bientôt furent seuls utilisés. Au registre des baptêmes, Emmanuel Bonjean figure sous le patronyme *Copex-Bonjean*, mais dans celui des mariages, il n'apparaît que sous le nom de *Bonjean*.

Il ne s'agissait pas, ici, de dresser des généalogies ; c'est une entreprise quasi impossible étant donné les lacunes, soit des personnages, soit des filiations, que présentent les notices ; à quoi s'ajoute encore la difficulté de déterminer le prénom usuel qui peut se rapporter à plusieurs individus dont les prénoms au baptême sont doubles ou triples, et souvent semblables.

Nous proposons seulement un schéma sommaire de la famille d'Emmanuel Bonjean (grand-père, père et enfants), de la famille du grand-père Vuadens et de celle du beau-père Fumey.

Les registres ne mentionnent pas les professions des autochtones (qui, dans les recensements du XIX^e siècle, sont presque tous agriculteurs), à l'exception d'Emmanuel Bonjean lui-même, auquel Jean-Baptiste Darbellay, chanoine du Saint-Bernard, curé de Vouvry de 1836 à 1864, consacre une notice étendue qui correspond à l'importance du personnage : « L'an 1840, le 15 décembre, frappé d'apoplexie, est mort subitement, muni seulement de l'extrême-onction, Emmanuel Bonjean, fils de François-Eugène et de Rose Vuadens, grand châtelain du dizain et de la communauté, député au Grand Conseil de la République, homme accablé à l'excès de charges publiques, qui honora la justice, respecta la religion, instruisit la jeunesse ; il fut enseveli, le 18 décembre, en présence de nombreux amis. »

Naissances ou baptêmes, mariages, décès ou sépultures ont tous eu lieu à Vouvry.

- I JEAN-FRANÇOIS COPPEX-BONJEAN, bapt. le 16 avril 1743, ensev. le 21 juin 1820 ; fils de Jean et de Catherine Rossier.
 ∞ le 30 juillet 1770, Marie-Elisabeth Melley, fille de Jean, ensev. le 2 janvier 1814.

Enfants :

1. Humbert-Félix, bapt. le 6 mai 1771.
2. Jean-François-Félix, bapt. le 4 juillet 1772.
3. François-Eugène, qui suit II.
4. Jean-François-Eugène, bapt. le 29 décembre 1774.
5. Jeanne-Marie, bapt. le 7 septembre 1776, ∞ le 11 mai 1794, Michel-Antoine Cornut, fils de Michel et de Jeanne-Barbe Pignat.
6. François-Hyacinthe, * et bapt. le 19 octobre 1779.
7. Marie-Catherine, bapt. le 2 juillet 1782, † peu après.
8. Jeanne-Catherine, bapt. le 11 septembre 1783, ensev. le 8 octobre 1820, ∞ le 15 octobre 1810, Fabien Delavy-Jordan, fils de Nicolas et de Marie Planchamp.
9. Jean-François I, bapt. le 2 août 1786.
10. Jean-François II, bapt. le 28 novembre 1787.

- II FRANÇOIS-EUGÈNE COPPEX-BONJEAN, bapt. le 19 novembre 1773, ensev. le 6 janvier 1814, fils de Jean-François et de Marie-Elisabeth Melley. ∞ le 13 avril 1795, Marie-Rose Vuadens, bapt. le 28 octobre 1777, † le 18 février 1801, fille de Joseph et de Rose Borgeat.

Enfants :

1. Jean-Emmanuel, qui suit III.
2. Joseph-Antoine, bapt. le 4 mars 1798, † le 15 juillet 1865, ∞ I le 6 avril 1821, Julie Delavy, † le 25 novembre 1830, ∞ II le 9 octobre 1841, Sophie Grenat, fille de Joseph et de Catherine Gessler, † le 15 décembre 1860.
3. François-Hyacinthe I, bapt. le 22 décembre 1799, † le 7 janvier 1800.
4. François-Hyacinthe II, bapt. le 14 février 1801, † le 12 décembre 1860.

- III JEAN-EMMANUEL COPPEX-BONJEAN, bapt. le 28 novembre 1795, † à Vionnaz le 15 décembre 1840, et ensev. à Vouvry le 18, fils de François-Eugène et de Marie-Rose Vuadens. ∞ le 3 septembre 1821, Marie Fumey, bapt. le 3 décembre 1802, † en 1884 (Rp, adj. bapt.), fille de Constantin et Jeanne-Marie Hugon.

Enfants :

1. Eugénie-Laure, bapt. le 28 septembre 1823, † le 26 octobre 1837.
2. Ursule-Aglaré, * le 21 octobre 1825, † le 26 mars 1829.
3. Marie-Henriette, bapt. le 1^{er} avril 1827, † le 14 mars 1890 (EC), ∞ le 6 janvier 1851, Hippolyte-Aloys Cornut, fils d'Hippolyte et de Louise Pignat, † le 10 décembre 1888 (EC).
4. Hélène-Valérie-Sara, * le 16 mai 1829, † le 7 décembre 1833.
5. Athénais-Irène-Caroline, * le 16 mai 1832, † le 14 septembre 1895 (EC), ∞ le 25 novembre 1858, Théodule Cornut, fils de Jean-Emmanuel et de Louise Pignat.
6. Pierre-Irénée-Maurice, * le 16 février 1834, † le 21 octobre 1850.
7. Ulysse-Casimir, * le 27 février 1839, † en 1841 (Rp, adj. bapt.).

- IV JOSEPH-ANTOINE VUADENS, bapt. le 18 novembre 1741, † le 27 juillet 1807, fils de Joseph et de Jeanne-Marie Mariaux.
∞ le 24 février 1767, Marie-Rose Borgeat, bapt. le 24 décembre 1741, ensev. le 4 janvier 1816, fille de Claude et de Catherine Coppex, grand-père maternel d'Emmanuel Bonjean.

Enfants :

1. Marie-Catherine, * le 25 novembre 1767, † le 22 septembre 1784.
2. Jeanne-Marie, * le 1^{er} mars 1769, † le 4 avril 1800.
3. Barthélemy, * le 16 avril 1772, † le 22 février 1850, ∞ le 10 mai 1801, Marie-Madeleine Raboud, fille de Michel et de Thérèse Cornut.
4. Marie-Catherine, bapt. le 30 avril 1772 [*sic*].
5. Joseph-Antoine, bapt. le 17 août 1774.
6. Marie-Rose, bapt. le 28 octobre 1777, † le 18 février 1801, épouse de François-Eugène Coppex-Bonjean (II).
7. Maurice-Joseph, bapt. le 21 octobre 1779, † le 1^{er} novembre 1810.
8. Marie-Louise, bapt. le 24 avril 1782.

- V MICHEL-CONSTANTIN FUMEY, * le 10 mai 1764, † le 12 décembre 1848, fils de Jean-Christian-Emmanuel et de Françoise Turin.
∞ le 22 avril 1797, Jeanne-Marie Hugon, * le 4 mars 1779, † le 3 novembre 1810, fille de Louis, dit Perroud († le 18 mai 1826), et de Catherine Sauvi (*ou* Sovi) († le 30 novembre 1812).
Beau-père d'Emmanuel Bonjean.

Enfants :

1. Jeanne-Catherine, bapt. le 30 novembre 1798, † le 31 juillet 1862, ∞ le 5 avril 1823, François-Louis Médico, fils de Jean-Baptiste et de Jeanne Pignat († le 14 juillet 1862).
2. Jeanne-Marie, * le 12 octobre 1800, † le 13 mars 1832, ∞ le 2 décembre 1824, François-Emmanuel Levet, fils d'Emmanuel et de Louise Pignat († le 29 octobre 1864, veuf en 2^{es} noces de Judith-Louise Vuadens).
3. Marie-Françoise, bapt. le 3 décembre 1802, † en 1884 (Rp, bapt.), épouse de Jean-Emmanuel Bonjean (III).
4. Michel-Joseph-Emmanuel, bapt. le 25 décembre 1804, † le 29 avril 1861, ∞ le 16 mai 1832 Marie-Julienne Pignat, fille de Jacques-Joseph et de Julienne Delavy-Jordan.
5. Alexandre, bapt. le 13 mars 1807, † le 30 décembre 1889, ∞ le 7 septembre 1831 Anne-Marie-Emilie-Domitille Cornut, fille d'Alexandre et de Suzanne Guerraty († le 6 novembre 1873).

Index des noms de lieux

Abréviations

anc.	ancien	dépt.	département
arr.	arrondissement	fl.	fleuve
Bz	Bezirk, district dans l'Allemagne de l'Est	L.	Land, pays pour l'Autriche
c.	commune	riv.	rivière
d.	district	v.	voir

Districts du Valais

E	Entremont	Mo	Monthey
---	-----------	----	---------

Cantons suisses

AG	Argovie	NE	Neuchâtel
BE	Berne	OW	Obwald
BL	Bâle-Campagne	SG	Saint-Gall
BS	Bâle-Ville	SZ	Schwyz
FR	Fribourg	VD	Vaud
LU	Lucerne		

Aarau (AG) : 111.
Achéron, fl. des Enfers : 81.
Ain, dépt. : 76.
Allemagne : 55, 77, 78, 83, 97, 106, 110.
— empereurs : 76.
Alpes : 58, 119.
Altötting (Bavière) : 109.
Amérique : 69.
Angleterre : 69.
Aoste, vallée : 118, 123.
Argovie, canton : 95, 111.
Augsbourg (Souabe) : 78.
Autriche : 78, 79, 86, 94, 96, 97, 109, 111, 112.

Baden (AG) : 95, 96, 110.
Bagnes (E) : 75.
Bâle : 86, 87.
— Concile : 86.
Bassersdorf (ZH) : 96.
Batave, république, v. Pays-Bas.
Bavière : 83, 97, 109.
Berne :
— canton : 87, 88, 111.
— ville : 88, 110.
Berra (la) (Gruyère, FR) : 67.
Besançon (dépt. Doubs) : 76.
— diocèse : 91.

Bienne (BE) : 55.
Bitche (dépt. Moselle) : 84.
Bitov, v. Vöttau.
Blanc, mont : 88, 116.
Bohême : 81, 82.
— roi, v. Podiébrad.
Bordeaux : 85.
Bourg-en-Bresse (dépt. Ain) : 61.
Bourg-Saint-Pierre (E) : 116, 118, 119, 122.
Bourgogne : 96.
Bouveret (Mo) : 111.
Braunau am Inn (L. Haute-Autriche) : 109.
Bregenz (L. Vorarlberg) : 75, 110.
Briançon (dépt. Hautes-Alpes) : 58.
Brienne-le-Château (dépt. Aube) : 87.
Bruneegg (AG) : 95.
Bulle (Gruyère, FR) : 88, 91, 111.

Camaldoli (Toscane) : 62.
Camaldules, monastère, v. Yerres.
Châlons-sur-Marne (dépt. Marne) : 83.
Champagne, province : 85.
Charmey (Gruyère, FR), vallée : 55, 58, 88.
Châtel (Gruyère, FR) : 56.
Chaux-de-Fonds (NE) : 60.
Chenalette (E), sommité : 116.
Chypre, île : 74.
Cîteaux (dépt. Côte-d'Or) : 54.

Clairvaux (dépt. Aube) : 54.
Collombey (Mo), couvent des bernardines :
114, 116.
Colmar (dépt. Haut-Rhin) : 86.
Cologne (Rhénanie-Westphalie) : 88.
Confédération du Rhin : 78.
Constance, lac : 110.
Conthey : 75.
Crésuz (Gruyère, FR) : 56.
Czornstein, aujourd'hui Cornstejin en CS :
102.

Danube, fl. : 95.
Dillingen (Bavière) : 97.
Dohna (Saxe) : 80, 81.
Dijon : 64.
Doire, riv. : 119.
Dole (dépt. Jura) : 64.
Donauwörth (Bavière) : 97.
Doubs, dépt. : 76.
Dranse, riv. (E) : 118, 119.
Dresde (Saxe) : 79, 80, 82.

Egypte : 84, 122.
Ehingen (Bade-Wurtemberg) : 97.
Einsiedeln (SZ) : 78.
— Abbaye : 68.
Eisenach (Saxe) : 78.
Engelberg (OW) : 78.
Erfurt (Allemagne de l'Est) : 78.
Erzgebirge, chaîne de montagne : 81.
Espagne : 84.
Etats-Unis : 69.
Euphrate, fl. : 66.
Europe : 58, 73, 76, 83, 120, 121.

Ferney[-Voltaire] (dépt. Ain) : 64.
Flavigny (dépt. Côte-d'Or) : 64.
Florence : 62.
Fontainebleau (dépt. Seine-et-Marne) : 73.
Francfort : 78.
Franconie : 77.
Fraubrunnen (BE) : 87, 88.
Fribourg, canton : 54, 55, 57, 69, 112.
— ville : 59, 62, 67, 70, 88-95, 111, 116.
— collège Saint-Michel : 57.
— pensionnat Eusubiatti : 88, 91.
— évêché : 57.
Fulda (Hesse) : 78, 86.
— Abbaye : 103.

Gaule : 64, 77, 118.
Genève : 64, 74, 82.
— lac, v. Léman.
Genèvre, mont, col : 58.
Genlis (dépt. Côte-d'Or) : 64.
Germanie : 84, 110.
Gex (dépt. Ain) : 64.
Gotha (Bz Leipzig) : 78, 97.

Grauholz (c. Berne) : 87.
Grèce : 120.
Habsbourg, château (AG) : 95.
Haguenuau (dépt. Bas-Rhin) : 83, 84.
Hanau (Hesse) : 78, 83.
Hauenstein : 87.
Hesse : 78.
Hindelbank (BE) : 95.
Hippone, évêque, v. S. Augustin.
Hohenlinden (Bavière) : 109.
Hongrie : 110.
Huns : 83.
Huningue (dépt. Haut-Rhin) : 86.

Ingolstadt (Bavière) : 97.
Israël : 66, 95.
Italie : 84, 91, 95, 118, 119.
Jura : 64, 87, 95.
— dépt. : 76.

Kaufbeuren (Bavière) : 110.
Kempten (Bavière) : 110.
Kibourg, château (ZH) : 96.
Klosterneubourg (L. Vienne) : 98.
Krauchenwies (Bade-Wurtemberg) : 97.
Krems (L. Basse-Autriche) : 98.

Landau (Palatinat) : 77.
Landsberg (Bavière) : 110.
Landshut-Neubourg (Bavière) : 97, 105.
Laufen [am Rheinfall] (ZH) : 96.
Lauingen (Souabe) : 97.
Laupen (BE) : 87.
Lech, riv. : 110.
Leipzig (Saxe, Allemagne de l'Est) : 78, 79,
81, 82.
— bataille : 82, 83.
Léman, lac : 88, 111, 118.
— v. aussi lac de Genève.
Lenzbourg (AG) : 95.
Linz (L. Haute-Autriche) : 97, 109.
Loèche-Ville : 75, 95.
Lons-le-Saunier (dépt. Jura) : 64.
Lorraine : 67, 88.
Lucerne, canton : 95.
Lunéville (dépt. Meurthe-et-Moselle) : 85,
86.
— hôpital : 84, 85.
— paix : 86.
Lützen (Bz Halle) : 78.
Lyon : 61, 73, 74, 75, 76.

Magdebourg : 111.
Maiembourg, v. Mersebourg.
Marengo (Piémont) : 120.
Martigny (anc. Octodure) : 116, 118.
Mayence : 77, 78.

- Meaux (dépt. Seine-et-Marne) : 64.
Méditerranée, mer : 119.
Meissen (Bz Dresde) : 79.
Melk (L. Basse-Autriche) : 98.
Mellingen (AG) : 95.
Melun (dépt. Seine-et-Marne) : 64.
Mengen (Bade-Wurtemberg) : 97.
Mersebourg (Bz Halle) : 78.
Messkirch (Bade-Wurtemberg) : 97.
Metz (dépt. Moselle) : 73.
Misnie, dénomination française de Meissen : 79.
Molésou (FR), montagne : 57.
Monaco : 123.
Mondeville (dépt. Calvados) : 63.
Montbard (dépt. Côte-d'Or) : 64.
Monthey, bourg : 65, 66, 73, 75, 113, 114, 116.
— vicaire, v. Vauthier.
Moravie : 99, 103.
Möskirch, v. Messkirch.
Munich : 109, 110.
- Nancy (dépt. Meurthe-et-Moselle) : 84.
Naples : 97, 105.
— roi, v. Murat.
Notre-Dame des Ermites, v. Einsiedeln.
Nussdorf (L. Salzbourg) : 98.
- Octodure, v. Martigny.
Orsières (E) : 59, 116.
- Paphos (Chypre) : 74.
Paris : 58, 62, 63, 64, 69.
— Mont-Valérien : 58.
Part-Dieu (c. Gruyères), chartreuse : 57, 58.
Passau (Bavière) : 97.
Pays-Bas : 85.
Peterswald (Bohême, aujourd'hui CS) : 82.
Piémont : 118.
Pirna (Bz Dresde) : 82.
Pologne : 55, 80, 86.
Porte-du-Sex (c. Vouvry) : 89.
Prusse : 85.
— rois : 97.
- Ratisbonne (Bavière) : 97.
Reims (dépt. Marne) : 57.
Reuss, riv. : 95.
Rhin, fl. : 77, 83, 84, 96, 110.
— dépt. : 77.
— Confédération : 78.
Rhône, fl. : 76, 89.
— dépt. : 76.
Riedera (d. Sarine, FR) : 67.
— monastère de trappistines : 58.
Riedlingen (Bade-Wurtemberg) : 97.
Romanens (FR) : 105.
Rome : 86, 91, 118, 120.
- Romont (FR) : 105.
Rorschach (SG) : 110.
Rouffach (dépt. Haut-Rhin) : 77.
Russie : 73, 82, 84, 85, 96.
- Sahara : 122.
Saint-Bernard (Grand) (E).
— col, monastère, hospice : 65, 66, 116-123.
— église : 120, 122.
— annexe Saint-Louis : 120.
— lac : 119.
— Plan de Jupiter : 119.
— temple : 120.
— chiens : 121, 122.
— Hospitalet, refuge : 121.
— morgue : 121, 122.
— Morgue : 122.
Saint-Claude (dépt. Jura) : 64.
Saint-Cloud (dépt. Hauts-de-Seine) : 69.
Saint-Dié (dépt. Vosges) : 84, 86.
Saint-Gall : 78, 110, 112.
Saint-Gothard, massif : 95.
Saint-Jacques-sur-la-Birse (BS) : 86.
Saint-Maurice : 71, 75.
— théâtre du Collège : 114.
Saint-Nicolas-lès-Cîteaux (dépt. Côte-d'Or) : 54.
Saint-Urbain (LU) : 95.
Saône, riv. : 76.
Sarrasins : 83.
Saverne (dépt. Bas-Rhin) : 84.
Savoie : 123.
Saxe : 78, 80, 81.
— maison : 78.
Schaffhouse : 69, 96.
Scheletau, riv. en Moravie : 100, 101.
Sembrancher (E) : 75.
— monastère de la Sainte-Volonté-de-Dieu : 58.
Senart, forêt : 64.
Sens (dépt. Yonne) : 64.
Sierre : 74, 75.
Simplon, col : 95, 100.
Singen (Bade-Wurtemberg) : 96.
Singine, riv. : 88.
Sion : 95, 114.
Silésie : 82.
Slaves : 100.
Soleure : 55, 87, 99.
Soligny (dépt. Orne), trappe : 54.
Spire (Rhénanie-Palatinat, en 1813 encore dépt. Mont-Tonnerre) : 77, 78.
Stockach (Bavière) : 97.
Strasbourg : 77, 83.
Suède : 78.
- Tartare : 81.
Thaya, aujourd'hui Dyje, riv. de Moravie : 101, 102.

- Töss (ZH) : 96.
Torgau (Bz Leipzig) : 79.
Tours (dépt. Indre-et-Loire) : 73, 83, 85, 100.
Trappe (La), v. Soligny.
Trèves, électorat : 100.
- Ulm (Wurtemberg-Bade) : 95, 97.
Úttingen, v. Altötting.
- Vacha (Westphalie) : 78.
Vouvry (Mo) : *passim*.
Valsainte (c. Cerniat, FR).
— monastère : 55-59, 61-63, 66-70, 88, 91.
— abbé, v. Lestrangle.
— prieur, v. Malmy.
— hôtellerie : 56.
— père hôtelier : 56.
— pensionnat : 55, 56, 61, 62, 63, 66.
— supérieur, v. P. Michel.
- Valsorey, riv. (E) : 118.
Versailles : 73.
— évêque, v. Charrier de La Roche.
- Vevey (VD) : 88, 111.
Vézélise (dépt. Meurthe-et-Moselle) : 67.
Vienne : 94-99, 103-112, 117.
- Villaz-Saint-Pierre (d. Glâne, FR) : 91.
Ville-sous-la-Ferté (dépt. Aube) : 54.
Vosges : 84, 86.
Vöttau (aujourd'hui Bitov en CS), château : 99, 100, 101, 102.
- Waldenbourg (BL) : 87.
Waldstätten : 95, 96.
Weissenfels (Bz Halle) : 78.
Wels (L. Haute-Autriche) : 109.
Wertach, riv. : 110.
Westphalie : 78.
Winterthur (ZH) : 96, 110.
Wissembourg (dépt. Bas-Rhin) : 77.
Worms (Rhénanie-Palatinat) : 77, 78, 83.
Wurtemberg, royaume : 97.
- Yerres (arr. Villeneuve-Saint-Georges, aujourd'hui dépt. Essonne), monastère de Camaldules : 60, 62, 63.
— pensionnat : 62, 63.
— portier : 63.
- Znaïm, aujourd'hui Znojmo en CS : 99.
Zurich, canton : 96.
— ville : 96.

Index des noms de personnes

N. B. — Les chiffres imprimés en caractères gras désignent la page où le personnage est identifié. Les noms des auteurs sont composés en petites capitales.

- Abel, père, professeur au pensionnat de la Valsainte : 59, 60, 62, 63.
Addy, Nicolas (1762-1828), chanoine du Saint-Bernard, curé de Vouvry de 1800 à 1814 : 56.
Agobard, saint : 76.
Albert le Grand, saint : 97.
Albinus : 76.
Alcibiade : 58, 102.
Aphrodite : 74.
d'Arbo : 80.
Arlettaz, Pierre-Joseph : 116.
Augustin, saint : 52.
- Badoud, Joseph : 105, 112.**
Baumgartner, Erasme, cap. : 65.
— Gallus-Jakob : **105, 112.**
Benoît, saint : 54, 55, 58.
Bernard, saint : 27.
Bernard de Mont-Joux, saint, connu sous le nom de Bernard de Menthon : 120, 123.
BERTRAND, JULES-BERNARD : 114.
Besse, Jean-Martin : **75.**
Biseli François-Joseph : 114, 115.
de Bobenhausen, baronne : 109.
Bonjean, famille de l'auteur : 54, 56, 65, 66, 84, 88, 95, 111.
— Catherine, tante de l'auteur : 89.
— Emmanuel (Jean-), l'auteur des *Souvenirs : passim.*
— François-Eugène Coppex-, père de l'auteur : 53-56, 65-69, 74, 89-90.
— mère du précédent, Marie-Elisabeth Coppex-Melley : 89.
— Humbert : 115.
— Hyacinthe : 115.
— Jean-François Coppex-, grand-père paternel de l'auteur : 89.
- BOUCARD, LOUIS : 113.**
BOUTON, JEAN DE LA CROIX et PATRICK BRAUN : 54.
BOYER, FERDINAND : 120.
Bruchez, Nicolas : **75.**
BUFFON : 64.
- C****, jeune fille courtisée par l'auteur : 72.
Caligula : 76.
Cavriani, comte, à Vienne : 103.
César : 58, 64.
- Charlemagne : 96.
Charles IX : 64.
Charles d'Anjou : 97.
Charles Martel : 100.
Charles Quint : 78, 97.
Charrier de La Roche, Louis (1738-1827) : 63.
de Chevert, fils du chevalier, de Bourg-en-Bresse : 61.
de Cocatrix, Maurice : **75.**
Conrad II : 96.
Constance : 77.
Corbières, sires : 55, 57.
Cornut, Alexandre : 71, 115.
Correro, Giovanni : 64.
de Coucy, Enguerrand IV : 87.
COURTRAY, ALBERT-MARIE : 54, 55, 57, 58, 69.
- Dallèves, Maurice-Antoine : 75.**
Darbellay, Hyacinthe : **113, 116.**
DARBELLAY, JEAN-JÉRÔME : 120.
Daun, comtes : 99, 102, 103, 104.
— Franz : **100.**
— Siegfried : 100.
Decius, personnage qui se dévoue : 120.
DEFOE, DANIEL : 80.
Desaix, Louis-Charles-Antoine des Aix, dit — (1768-1800), général français : 120.
DESLOGES, CHRÉTIEN : 120.
Diane : 64.
DIERAUER, JOHANNES : 66.
de Dietrichstein, princesse : 108.
DONNET, ANDRÉ : 73, 120.
DONNET, ANNE-BRIGITTE : 96, 107.
Dosithee, religieux trappiste : 70.
Ducrest, Mlle, à Fribourg : 91-95, 111.
Du Fay, Marie (1787-1860); future épouse de P. Torrent : 84.
Dufour, Louis (1788-1863), fils de Michel : **71, 73, 81, 82.**
— Michel : **71.**
- Engel, ex-religieux de l'abbaye de Fulda : 103.**
Erasme, capucin, v. Baumgartner.
d'Erlach, Hieronymus : 95.
Ernest de Bavière : 96.
Esseva frères, à Fribourg : 94.
— Louis : 94.

- Este, maison : 96.
Eucher, saint : 76.
Eudoxe, confident fictif auquel Bonjean adresse ses *Souvenirs* : 52, 63, 70-72, 79, 80, 85, 90, 92, 93, 96-102, 108, 109, 116, 117.
Eugène de Savoie-Carignan : 96.
Eusubiatti, Antoine : 62, 88, 91, 92.
- Falkenstein, comtes : 87.
Farnsburg, comtes : 87.
Favre, Jean-Nicolas : **116**.
FOËX, GEORGES : 95.
Fournier, Alexis : 105.
François d'Assise, saint : 65.
François de Sales, saint : 64.
François de Sales, de La Chaux-de-Fonds, profès à la Valsainte, puis directeur de Bonjean : 60, 66, 67.
François de Sales, nom de religion également de Bonjean : 61, 67, 79.
François II, empereur : 104, 108, 109.
Frossard, François-Laurent : **105**, 106, 109, 112.
Fumey, Marie, future épouse de Bonjean : 112-116.
— Constantin, beau-père de Bonjean : **112**-116.
— ses filles : 112, 115, 116.
- Geinoz, Nicolas : 105, 106, 112.
de Genlis, vicomtesse : 64.
Germanier, Jean-Pierre-Joseph : **75**.
Gessler : 95.
GINGUENÉ, PIERRE-LOUIS : **107**.
Girard, P. Grégoire (1765-1850), grammairien et pédagogue : 113, 117.
Gottrau, Jean-Pierre : 105, 112.
de Grandson, Guillemette : 57.
de Graillé, Antoine-Marie : 79.
GRAVEN, JEAN : 113.
de Gruyère, Pierre : 57.
Guelfes : 96.
Gustave-Adolphe, roi de Suède : 78.
- de Habsbourg, famille : 96.
— Albert : 95.
— Léopold : 96.
HEEREN, ARNOLD-HERMANN-LUDWIG : 108.
Heini, Laurent : 105, 112, 117.
— son épouse Marie-Anne-Hélène, née de Brenner de Rottensdorf, veuve de Léopold Villemin : 117.
Hohenstaufen, maison : 77, 97.
— Adolphe : 77.
— Albert : 77.
— Conradin : 97.
— Frédéric : 97.
- Hohenzollern, maison : 96.
Hohenzollern-Sigmaringen, maison : 97.
HUBERT, GÉRARD : 120.
Huguenots : 64.
Huss, Jean : 78, 101.
- Irénée, saint : 76.
- Jean le Constant : 78.
Jérôme de Prague : 78.
Job : 89.
Joseph II : 98.
Judith, épouse de Louis le Débonnaire : 96.
Julien l'Apostat : 77.
JUSTINIEN : 113.
Jupiter Pennin : 120.
- Kaempfen, Antoine : **95**.
Kibourg, comtes : 97.
Küppers, François-Joseph, ex-trappiste, de Cologne : 88.
- La Fontaine : 74.
Lancaster, Joseph (1771-1838), instituteur anglais : 113.
Langhans, Maria-Magdalena : **95**.
de La Tour d'Auvergne, Théophile Corret (1743-1800) : 97.
de La Tour-du-Pin, Henri : 63.
de Lauenbourg, duc : 78.
Leczinski, Stanislas : 86.
de Lestrangle, Augustin (1754-1827), supérieur du monastère de la Valsainte : **55**-64, 69.
de Lichtembourg, comtes : 102.
Louis le Débonnaire : 77, 96.
Louis XV : 64.
Luther, Martin : 78, 86.
- Malmy, Pierre-François, de Reims, prieur de la Valsainte, âgé de 60 ans en 1805 : 57, 69.
de Manguet, madame, à Vienne : 104.
— son mari : 104, 107.
Marc-Antoine, religieux de la Valsainte, v. Eusubiatti.
Mathusalem : 116.
Médico, ami de Vouvy : 115.
Merlin : 104.
Michel, père, supérieur du pensionnat de la Valsainte : 57, 59, 61.
Moitte, Jean-Guillaume (1746-1810), sculpteur : 120.
MONTESQUIEU : 87, 102, 103.
Moreau, Jean-Victor (1763-1813), général : 80, 109.
de Müller, Albert : 96, 99, **105**, 106, 112.
Murat, Joachim, roi de Naples : 80, 83.

Nahl, Johann-August : 95.
Napoléon I^{er} : 62, 65, 69, 73, 76, 79, 80, 82,
83, 85.

Neyrou, Jean, de Lyon : 61.

Noé, François : 111.

OECHSLI, WILHELM : 64.

Othon I^{er}, empereur : 110.

Palfy, comtesse : 109.

Pappenheim, général allemand : 78.

Phélippeaux, maître de poste à Paris : 64.

Phryné : 75.

Pie VII, pape : 57, 69.

Pignat, Alphonse : 114.

Piller, de Fribourg : 88.

PINKERTON, JOHN : 108.

Placide, frère, ex-trappiste de la Valsainte :
91.

PLUTARQUE : 108.

de Podiébrad, Georges (1420-1471), roi de
Bohême : 102.

— Victorin, fils du précédent : 102.

de Pompadour, marquise : 64.

Pothin, saint : 76.

de Praroman, Philippe († 1815), bienfaiteur
des trappistes : 59, 88.

Preux, Aloys : 74.

— Pierre-Antoine : 75.

Protée : 58.

QUAGLIA, LUCIEN : 120, 121, 122.

RACINE, JEAN : 114.

DE RAEMY, TOBIE : 54, 55, 58, 59.

RAGUENET, FRANÇOIS : 77.

de Rambuteau, Claude-Philibert Barthelot
(1781-1869), comte, second préfet du
département : 73.

de Rancé, abbé : 54.

Régnouf, Guillaume, abbé du monastère
des Camaldules à Paris : 63.

Reuse, Jean-Maurice, maître d'école à Vou-
vry : 59, 68.

de Riedmatten, Grégoire : 75.

— Maurice : 75.

RITZLER, RÉMI et PIRMIN SEFRIN : 63.

de Rivaz, Anne-Joseph : 75.

ROBATEL, LOUIS : 73, 75.

Robert, frère, d'Aix-la-Chapelle, religieux
de la Valsainte : 62, 63.

Romuald, saint : 62.

ROUSSEAU, JEAN-JACQUES : 52.

SADRIN, MARIE-ANDRÉE : 66.

Saladin, de Genève : 82.

Salin, de Villaz-Saint-Pierre : 91.

Sapho : 75.

Saucerotte, Nicolas : 84, 86.

Saül : 90.

Savary, Jean : 105, 112.

de Saxe, Maurice (1524-1553) : 78, 97.

Schauenbourg, général : 55.

SCHILLER : 110.

Sedlinsky, comte : 109.

SEFRIN, PIRMIN, v. Ritzler.

Septime Sévère : 76.

Sierro, Antoine-Théodule : 115, 116.

de Stadion, Jean-Philippe-Charles : 107,
108.

von Steiger, Johann Rudolf : 87.

Stockalper, Gaspard-Eugène : 112.

SUÉTONE : 76.

T^{re}, demoiselle à Fribourg : 90.

TAMINI, JEAN-ÉMILE et PIERRE DÉLÈZE :
51, 56, 65, 111, 114, 115, 116.

Templiers : 100.

Thérèse, nièce de M^{lle} Ducrest, à Fribourg :
92, 93, 94, 111, 117.

Thierstein, comtes : 87.

de Tilly, comte : 78.

Torrent, Pierre : 75, 76, 79, 80, 84, 87, 88,
113.

Tousard d'Olbec, Louis : 113.

Trebisch : 108.

Turenne : 77, 86.

Vauthier, Georges : 65.

Vercingétorix : 64.

VEUILLOT, LOUIS : 58.

Villars, Claude, maréchal : 96.

VILLIERS, CHARLES : 108.

VOLTAIRE : 75.

Vuadens, famille maternelle de l'auteur : 54,
56.

— Joseph-Antoine, grand-père maternel de
l'auteur : 56, 57.

— Marie-Rose, mère de l'auteur : 53, 54.

— Rose, née Borgeat, grand-mère mater-
nelle de l'auteur : 68, 69, 90.

Wallenstein : 78.

Werra, Joseph-Marie : 75.

Willa, François-Joseph : 75.

Wittelsbach, maison : 97.

de Wrède, Charles-Philippe, maréchal bava-
rois : 83.

VON WURZBACH, CARL : 100.

Zizka de Tracnov, Jean (1370-1424), héros
national de la Bohême et chef militaire
des partisans de Jean Huss : 101.

ZSCHOKKE, HEINRICH : 111.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	44
Avant-propos	52
Mémoires de Bonjean : témoignage sans prétention moralisatrice ; méditation sur le rôle de la Providence ; hommage et confiance en Elle.	
Première période (1795-1812)	
Depuis ma naissance jusqu'à l'âge de seize ans.	
1. <i>Les années d'enfance de Bonjean (1795-1803)</i>	53
Ses parents ; mort prématurée de la mère ; regrets ; dissensions familiales ; Bonjean, élevé par ses aïeuls maternels. — Bilan de cette période ; intervention providentielle qui le sort de son milieu.	
2. <i>Entrée de Bonjean chez les trappistes réfugiés à la Valsainte</i>	54
Les trappistes français à la Valsainte ; leur pensionnat de jeunes gens ; sa rapide renommée. — Nouvel exil, en Allemagne et en Pologne ; retour en Suisse en 1803. — Attrait de Bonjean pour l'instruction ; son départ avec deux compatriotes ; entrée à la Valsainte : premières impressions.	
3. <i>Le premier séjour de Bonjean chez les trappistes ; à la Valsainte d'avril 1805 jusqu'en août 1807</i>	57
Description de la Valsainte ; sa situation, ses ressources ; Dom Augustin de Lestrangle. Vie de la communauté. La colonie de Fribourg ; son retour à la Valsainte ; sa persistance ; Bonjean passe de la « bande » du P. Michel dans celle du P. Abel. Portrait du P. Abel ; antipathie de Bonjean à son égard. Le P. François de Sales, nouveau directeur à la tête de l'institut ; son emprise sur Bonjean ; sa préparation à la première communion ; souvenir de cette cérémonie ; maladie du père ; inquiétudes de Bonjean ; intimité ; responsabilités ; faveurs ; indépendance matérielle.	
4. <i>Bonjean avec les trappistes aux Camaldules à Paris ; son retour à Vouvry (août 1807-1810)</i>	62
Etablissement d'un pensionnat aux Camaldules, à Yerres (Essonne) ; délégation de trois membres de la Valsainte, dont E. Bonjean. Le séjour aux Camaldules ; désordre parmi les élèves ; désaccord de Bonjean avec le P. Abel. Départ pour Paris. Retour à Vouvry.	
5. <i>Le choix d'un état ecclésiastique en Valais ; second séjour à la Valsainte (1809-mars 1811)</i>	65
Choix d'un état religieux ; hésitations de Bonjean. En attendant, études à Monthey ; intrigue amoureuse ; zèle ecclésiastique ralenti. Le rattachement du Valais à la France entraîne la suppression des couvents de	

capucins ; au Grand Saint-Bernard ; reproches familiaux. — Nouveau départ pour la Valsainte ; changements ; Bonjean, instituteur et étudiant ; évolution de ses sentiments religieux ; fugue à Fribourg ; expulsion ; méditation.

6. *Nouveau retour à Vouvry. Troisième séjour à la Valsainte. Retour à la maison (1811-1812)* 68

Régent à Vouvry ; ses difficultés. — Refuge à la Valsainte ; oubli du passé. Suppression des couvents de cisterciens ; expulsion exigée de Fribourg ; tristesse du départ. Les projets du P. Dosithée : sources possibles de salut pour Bonjean. — Retour à la maison ; désenchantement ; malveillances de ses proches ; quatre mois de souffrances et d'attente. — Bilan de cette période ; caractère de son éducation ; conséquences du refus de Bonjean de se plier aux vues de son père.

Seconde période (1812-1816)

Jusqu'à l'âge de vingt ans ou la carrière militaire de Bonjean, et son retour en Valais.

1. *Bonjean, secrétaire à la sous-préfecture de Saint-Maurice* 71

Ses premiers pas ; passion contrariée ; outrances de Bonjean.

2. *Bonjean, garde d'honneur* 73

Formation du corps des gardes d'honneur ; départ pour Lyon ; incident de voyage.

3. *De Lyon à Dresde* 75

Lyon, Mayence, Francfort, Dresde ; à Torgau ; initiation au métier des armes ; scènes de guerre ; déplacements de Saxe en Bohême ; bivouac et marches forcées.

4. *La campagne de Leipzig* 82

Les combats ; retraite des Français ; péripéties de l'armée en déroute. Bonjean à l'hôpital de Lunéville.

5. *Le retour en Valais en 1814* 86

Dans le canton de Berne ; arrêt à Fribourg ; deuils familiaux ; regrets et désarroi de Bonjean. Séjour de cinq mois à Vouvry.

6. *Bonjean à Fribourg (août 1814-1816)* 91

Bonjean, instituteur au pensionnat de M. Eusubietti ; fermeture du pensionnat. Employé chez mademoiselle Ducrest. Projet de voyage à Vienne ; premier itinéraire.

7. *De Fribourg à Vienne* 94

A pied de Fribourg à Ulm, du 9 au 20 mai 1816 ; descente sur le Danube. — Bilan de ces années ; reconnaissance à l'égard de la Providence.

Troisième période (1816-1822)

Jusqu'à l'âge de vingt-six ans ou Bonjean à Vienne et son retour définitif en Valais.

1. *Bonjean, précepteur en Autriche* 99
Démarches à Vienne ; départ pour la Moravie ; à Vödtau, seigneurie des comtes Daun ; description du château et de ses alentours ; les Daun. Retour à Vienne ; situation heureuse.
2. *Heurs et malheurs de Bonjean en Autriche (1819-1820) et retour en Valais* 104
Des Suisses accusés d'avoir formé une société secrète sont emprisonnés ; Bonjean, incarcéré du 23 octobre au 28 novembre 1819. — Liste de ses écrits. — Expulsion en septembre 1820. — En diligence de Vienne à Saint-Gall par Linz et Munich ; arrêts à Fribourg et à Bulle ; à Vouvry, le 30 octobre 1820 ; rédaction d'un *Mémoire justificatif*.
3. *Début de la carrière valaisanne de Bonjean (1820-1822)* 111
Bonjean, chargé de l'instruction à Vouvry ; études de droit à Monthey. Projets de mariage ; obstacles, incidents tragi-comiques ; anecdotes valaisanne et fribourgeoise. Quelques dates : Bonjean, notaire et officier. — Conclusion : nouvel éloge de la Providence.

Annexes

- I. *Voyage sur le Grand Saint-Bernard (1810)*, par E. Bonjean 118
- II. *Parenté d'Emmanuel Bonjean* 124
- Index des noms de lieux** 127
- Index des noms de personnes** 131
- Table des matières** 134